

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix-Travail-Patrie

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

ECOLE NORMALE SUPERIEURE

DEPARTEMENT D'HISTOIRE



REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work - Fatherland

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

HIGHER TEACHER TRAINING COLLEGE

DEPARTMENT OF HISTORY

**LE LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA ET
SON ROLE DANS LA SCOLARISATION
DE LA JEUNESSE DU NYONG ET
MFOUMOU : 1968-2012**

*Mémoire présenté et soutenu publiquement en vue de l'obtention du Diplôme
de Professeur de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade (D.I.P.E.S II)
en Histoire*

Par

Claudette Foumane

Licenciée en histoire

Sous la direction de

Eugène Désiré Eloundou

Maitre de conférences

Année académique : 2015-2016

A

-Mes parents : Célestin Claude Ntonga

Anastasie Bilo'o Abomo

-Mon oncle: Joseph Fama Avebe

REMERCIEMENTS

De nombreuses personnes ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail. Nous tenons d'abord à adresser nos remerciements à notre encadreur, le Professeur Eugène Désiré Eloundou qui a accepté de diriger ce travail. Sa disponibilité, son souci de rigueur scientifique et ses remarques pertinentes nous ont été utiles tout au long de ce travail. Nous tenons ici à lui exprimer notre profonde gratitude.

Nous adressons également notre gratitude aux enseignants du département d'Histoire de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé. Il s'agit des Professeurs Salvador Eyezo'o, Michael Ndobegang, Jean Paul Ossah Mvondo, et Robert Kpwang Kpwang ; les Docteurs Joseph Tanga Onana, Antoine Madiba Essiben, Idrissou Alioum, Souley Mane, Achille Elvice Bella, Muhammadou Amadou Jabiru, Christophe Signie, Abdon Beyama Beyama, Lucie Zouya Mimbang, Jeanne Mbarga et Mvé Belinga Jeannot; messieurs Louis Rameau Deluz Mbida, Alexis Armélien Gasisou, David Maura et René Ngek Monteh et Mesdames Thérèse Mayi, Fanta Bring et Obé Efoua. Notre gratitude va aussi à l'endroit des enseignants des départements de Géographie, des sciences de l'éducation et d'anglais, pour tous les enseignements, l'encadrement, la disponibilité à nous donner une formation de qualité.

Nous n'oublions pas les responsables du lycée mixte d'Akonolinga pour leur disponibilité, notamment : le proviseur Joseph Fama Avebe, le censeur Alain Ayissi Belibi, le surveillant général Basile Emah Fouda et les secrétaires Akamba Akono et Nguele Abougou. Nous remercions aussi les anciens du lycée mixte d'Akonolinga pour leurs précieux témoignages. Nous tenons à exprimer notre reconnaissance au personnel des différents centres de recherche où nous avons séjourné.

Que tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce travail, trouvent ici l'expression de notre profonde gratitude.

SOMMAIRE

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES	vi
LISTE DES ILLUSTRATIONS	viii
RESUME.....	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION GENERALE.....	11
CHAPITRE I:	24
LA SITUATION SCOLAIRE DU NYONG ET MFOUMOU EN 1968 ET LES RAISONS DE LA CREATION DU LYCEE MIXTE D’AKONOLINGA.....	24
I. LA SITUATION SCOLAIRE DANS LE NYONG ET MFOUMOU EN 1968	25
A. dans l’enseignement du premier degré	26
B. dans l’enseignement du second degré	26
C. dans l’enseignement professionnel.....	28
II. LES RAISONS DE LA CREATION ET LA LOCALISATION DU LYCEE MIXTE D’AKONOLINGA	33
A. les raisons nationales de creation	33
B. les raisons locales de creation	33
C. L’implantation du lycée mixte d’Akonolinga	34
CHAPITRE II :	44
DU COLLEGE D’ENSEIGNEMENT GENERAL AU LYCEE MIXTE D’AKONOLINGA : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L’INSTITUTION DE 1968 A 2012.....	44

I. L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL D'AKONOLINGA DE 1968 A 1976.	45
A. l'organisation du college d'enseignement general d'akonolinga.	46
B. le fonctionnement du collége d'enseignement general d'akonolinga.	46
II. L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA DE 1976 A 2012.	52
A. l'organisation du lycee mixte d'akonolinga.	53
B. le fonctionnement du lycee mixte d'akonolinga.....	62
1. La vie dans l'établissement	62
CHAPITRE III :	71
LES STRATEGIES DE FORMATION AU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA ET LEUR CONTRIBUTION A LA SCOLARISATION DE LA JEUNESSE DU NYONG ET MFOUMOU	71
I. LES STRATEGIES POUR UNE FORMATION INTELLECTUELLE CENTREE SUR LE CULTE DE L'EFFORT.	72
A. une formation intellectuelle de qualité	72
B. l'encadrement physique et moral des eleves	77
II. LE ROLE DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA DANS LA SCOLARISATION DE LA JEUNESSE DU NYONG ET MFOUMOU	83
A. L'impact du lycee mixte d'akonolinga dans la scolarisation de la jeunesse du departement.	83
B. le lycee mixte d'akonolinga, berceau de l'elite intellectuelle du nyong et mfoumou.	85
CHAPITRE IV :	90
LES PROBLEMES DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA ET LES PROPOSITIONS DE SOLUTIONS.....	90
I. LES FONDEMENTS DES PROBLEMES DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA	91
A. les problemes lies a l'environnement socio-economique et familiaal de la localite d'akonolinga.	92

B. les problemes lies a l'atitue de deux acteurs de la chaine : les enseignants et les eleves.....	95
II. ESQUISSES DE QUELQUES SOLUTIONS AUX PROBLEMES DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA.	104
A. propositions de solutions aux problemes lies a l'environnement socioeconomique et familial.....	105
B. proposition de solutions aux problemes lies a l'attitude des enseignants et des élèves.....	108
CONCLUSION GENERALE.....	112
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....	116
ANNEXES.....	125
TABLE DES MATIERES.....	125

LISTE DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES

AJESNYM	:	Association de la Jeunesse Estudiantine du Nyong et Mfoumou
ANY	:	Archives Nationales de Yaoundé
APEE	:	Association des Parent d'Elèves et Enseignants
BEPC	:	Brevet d'Étude du Premier Cycle Certificat
BIP	:	Budget d'Investissement Public
CAMTEL	:	Cameroon Telecommunications
CAMAIR-CO	:	Cameroon Airlines Corporation
CAP	:	Certificat d'Aptitude Professionnel
CE I	:	Cours élémentaire première année
CE II	:	Cours élémentaire deuxième année
CEG	:	Collège d'Enseignement Général
CET	:	Collège d'Enseignement Technique
CM I	:	Cours Moyen Première Année
CM II	:	Cours Moyen Deuxième Année
CES	:	Collège d'Enseignement Secondaire
CEPE	:	Certificat d'Etudes Primaires et Élémentaires
CET	:	Collège d'Enseignement Technique
CP	:	Cours Préparatoire
DIPES II	:	Diplôme de professeur de l'Enseignement Secondaire Deuxième Grade
ECOBACC	:	Echo du Baccalauréat du Cameroun
ENS	:	Ecole Normale Supérieure
EPS	:	Education Physique et Sportive
ESF	:	Economie Sociale et Familiale

ESSEC	:	Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales
FALSH	:	Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
FENASSCO	:	Fédération Nationale des Sports Scolaires
IFC	:	Institut Français du Cameroun
MINEDUC	:	Ministère de l'Éducation Nationale
MINEJEC	:	Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Culture
MINESEC	:	Ministère des Enseignements Secondaires
MINRESI	:	Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation
OBC	:	Office du Baccalauréat du Cameroun
ONG	:	Organisation Non Gouvernementale
OSSUC	:	Office des Sports Scolaires et Universitaires du Cameroun
PAM	:	Programme Alimentaire Mondiale
PCEG	:	Professeur des Collèges de l'Enseignement Général
PLEG	:	Professeur des Lycées de l'Enseignement Général
SAR	:	Section Artisanale et Rurale
SIC	:	Société Immobilière du Cameroun
SM	:	Section Ménagère
SVT	:	Sciences de la Vie et de la Terre.
UNESCO	:	Organisation des nations unie pour l'Education, la Science et la Culture
UYI	:	Université de Yaoundé I

LISTE DES ILLUSTRATIONS

A-Tableaux

Tableau 1 : Bilan de l'enseignement primaire officiel dans le Nyong et Mfoumou en 1968 .	27
Tableau 2 : Bilan de l'enseignement primaire privé dans le Nyong et Mfoumou en 1968	28
Tableau 3 :scolarisation secondaire dans le Nyong et Mfoumou en 1968.....	30
Tableau 4 : Les directeurs du Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga.....	46
Tableau 5 : L'évolution des effectifs du CEG d'Akonolinga de 1968 à 1976.....	51
Tableau 6 : Les proviseurs du lycée mixte d'Akonolinga.....	54
Tableau 7 : Besoin en personnel enseignant du lycée mixte d'Akonolinga en fin d'année scolaire 2011-2012.	96
Tableau 8 : Statistiques des résultats du lycée mixte d'Akonolinga au BEPC, probatoire et baccalauréat de 2002 à 2015.	102

B- Photos

Photo 1 : Le bâtiment administratif du lycée mixte d'Akonolinga	42
Photo 2 : le personnel enseignant femme du lycée mixte d'Akonolinga en 1998.....	59
Photo 3 : ancien dortoir des internes du lycée mixte d'Akonolinga.....	68
Photo 4 : le portail du lycée mixte d'Akonolinga.....	78

C- Carte et graphiques

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude.	40
Graphique 1 : L'évolution des effectifs du CEG d'Akonolinga, 1968-1976.	51
Graphique 2 : Evolution du taux de réussite aux examens officiels au lycée mixte d'Akonolinga de 2002 à 2015.	103

RESUME

Le thème que nous abordons dans le cadre de cette étude s'intitule "Le lycée mixte d'Akonolinga et son rôle dans la scolarisation de la jeunesse du Nyong et Mfoumou : 1968-2012". Ceci consiste à montrer la contribution de cet établissement à la formation de l'élite intellectuelle du département du Nyong et Mfoumou. Cette étude part du constat selon lequel la ville d'Akonolinga et le département du Nyong et Mfoumou entier ne dispose pas d'établissement d'enseignement secondaire général public avant 1968. C'est donc ce vide institutionnel qui amène le gouvernement à ouvrir un établissement d'enseignement général dénommé : le Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga en 1968, qui devient en 1976 le lycée mixte d'Akonolinga. Ceci nous amène à faire un bilan de son action après 44 ans d'existence

Tout au long de son évolution, son organisation et son fonctionnement, ce lycée a su contribuer largement à la formation de l'élite intellectuelle du Nyong et Mfoumou, qui fait aujourd'hui la fierté de la Nation. Mais, en dépit de l'apport indéniable du lycée mixte d'Akonolinga à la formation intégrale des jeunes, il est confronté à certaines difficultés liées à l'environnement socio-économique de la localité et au dysfonctionnement de l'établissement. Ceux-ci entravent sérieusement son fonctionnement, d'où l'interpellation de l'Etat et la communauté éducative entière à une prise de conscience afin de rehausser la notoriété de ce pôle de formation de la jeunesse camerounaise.

ABSTRACT

The topic that we approach within the framework of this study entitles: "Le lycée mixte d'Akonolinga et son rôle dans La scolarisation de la jeunesse du Nyong et Mfoumou: 1968-2012". This consists in showing the contribution of this establishment to the formation of the intellectual elite of Nyong and Mfoumou division. This study leaves the report according to which the town of Akonolinga and the whole Nyong and Mfoumou division do not have public general high school before 1968. It is thus this institutional vacuum which leads the government to open a general educational establishment called: the Modern College of General education of Akonolinga in 1968, which becomes in 1976 the mixed government high school of Akonolinga. This leads us to take stock of its action after 44 years of existence.

Throughout its evolution, of share its organization and its operation, this college knew to contribute largely to the formation of the intellectual elite of Nyong and Mfoumou, which makes the pride of the Nation today. But, in spite of the undeniable contribution of the mixed government high school of Akonolinga to the integral training of the young people, it is confronted with certain internal and external difficulties. Those difficulties block its operation seriously, from where the interpellation of the State and the whole educational community with an awakening in order to raise the notoriety of this pole of formation of youth cameroonease.

INTRODUCTION GENERALE

La formation des étudiants de l'école normale Supérieure de Yaoundé, au second cycle, est sanctionnée par l'obtention du Diplôme de Professeur de l'Enseignement de Deuxième Grade (DI.P.E.SII). Ceci requiert une soutenance publique à la fin de la formation sur un thème de recherche choisi par chaque étudiant. Le nôtre s'intitule : "Le lycée mixte d'Akonolinga et son rôle dans La scolarisation de la jeunesse du Nyong et Mfoumou : 1968-2012".

1. PRESENTATION DU SUJET

Le lycée mixte d'Akonolinga est un établissement d'enseignement secondaire général, situé en plein cœur du quartier administratif de la ville d'Akonolinga. Il a été créé en 1968, d'abord comme Collège d'Enseignement Général (CEG), puis, transformé en lycée mixte en 1976. C'est le premier établissement d'enseignement secondaire général public du département du Nyong et Mfoumou, dont la création a eu un impact significatif sur sa population, notamment sur sa jeunesse. Plusieurs raisons ont motivé notre intérêt d'étudier cette structure éducative.

2. RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Le choix du sujet n'a pas été fait de façon hasardeuse. En effet, il a été motivé par des raisons à la fois scientifiques et personnelles.

Tout d'abord, aucune étude scientifique n'a encore été faite jusqu'à présent, sur les structures éducatives du Nyong et Mfoumou. Pourtant, de nombreuses recherches ont été investies sur des thématiques ayant trait au politique, à l'économie, à la santé et au religieux. Le lycée mixte d'Akonolinga étant le tout premier établissement d'enseignement secondaire général public du département, mérite une étude scientifique de son action éducative. Aussi, notre amour pour les questions liées à l'éducation et à la formation n'a fait que renforcer notre volonté d'étudier le rôle joué par les lycées d'enseignement secondaire général dans la scolarisation des jeunes.

Des raisons personnelles ont également motivé le choix de ce thème. Celles-ci découlent de deux constats : le premier est que de nombreux membres de notre famille ont passé leur séjour dans cet établissement, soit en tant qu'élève, soit en tant qu'enseignant. D'autre y sont encore actuellement. Le second constat est que de nombreuses personnalités du pays, originaires du département, ont passé leur scolarité dans cet établissement sur une période plus ou moins longue. Nous avons donc estimé qu'il était judicieux de retracer l'histoire de ce lycée qui a contribué à la scolarisation des jeunes du Nyong et Mfoumou et qui constitue un creuset de formation de la jeunesse qui est aujourd'hui au service de la nation. En dehors de ces raisons suscitées, l'intérêt de notre thématique reste indéniable.

3. INTERET DU SUJET

Cette réflexion présente un double intérêt qu'il importe d'élucider. D'abord, ce sujet va participer à réhabiliter l'histoire du Cameroun à travers l'œuvre éducative. En d'autres termes, cette étude se veut une contribution aussi modeste soit-elle, à l'écriture de l'histoire éducative du Cameroun en général et d'une localité, en particulier, à travers le rôle joué par un établissement d'enseignement secondaire général à la formation de sa jeunesse. Ce travail pourra par conséquent servir de support aux générations futures qui désireraient étendre des recherches dans ce domaine, étant donné que cette localité souffre de la rareté et parfois de l'indisponibilité des sources écrites.

D'autre part, ce sujet pourra permettre de comprendre la place d'un établissement scolaire dans le développement d'une localité, précisément celle du Nyong et Mfoumou, ainsi qu'à l'épanouissement de la jeunesse de ladite localité. Cette étude pourra alors interpeller tous les acteurs de l'éducation à savoir le gouvernement, le personnel administratif, les enseignants, les élèves les parents et l'élite locale, sur la contribution de cette institution au développement du pays. Cette interpellation favoriserait une prise de conscience

de tous ces acteurs à plus de soutien, d'ardeur et de rigueur pour que cet établissement retrouve son rayonnement d'antan. L'intérêt du sujet ainsi présenté, il convient de voir la délimitation spatiale et temporelle du thème.

4. CADRE SPATIO-TEMPOREL

Cette thématique a des limites à la fois spatiales et temporelles. Le cadre spatio-temporel ici désigne à la fois l'espace géographique dans lequel se situe notre thématique et l'espace chronologique qui justifie les bornes de temps choisies.

a) Limites spatiales

La zone d'étude est le département du Nyong et Mfoumou. Non seulement c'est dans son chef lieu que se situe l'institution scolaire, mais aussi, nos travaux portent sur l'impact de ce lycée dans la scolarisation de la jeunesse de cette zone.

Le Nyong et Mfoumou est un département qui a pour chef-lieu Akonolinga et est situé dans la région du centre. La création de cette unité administrative dérive d'une suite de mise en place et de réorganisation des unités administratives au Cameroun. En effet, le décret de mai 1916¹ de Theodore Paul Marchand, portant création et délimitation des circonscriptions des territoires occupés par l'ancien Cameroun, crée et place la subdivision d'Akonolinga dans la circonscription de Yaoundé. Par la suite, le décret 61/DF/15 du 20 octobre 1961² transforme les circonscriptions en régions administratives, entraînant la création des départements. C'est ainsi que la subdivision d'Akonolinga fut

¹Archives Nationales de Yaoundé (ANY), Affaires Politiques et Administratives (APA), 10525/B circonscription administratives, créations, délimitations, 1916.

²ANY, Affaires Administratives (AA), 3-AA302, décret créant les départements, 1961.

transformé et donna naissance au département du Nyong et Mfoumou en 1964, par le décret 64/DF/219 du 20 juin 1964³.

Ce département couvre une superficie d'environ 6172 km² et compte cinq circonscriptions administratives dont : Akonolinga, Ayos, Endom, Mengang et Kobdombo⁴. Le Nyong et Mfoumou est limité au Nord par le département de la Haute Sanaga, au Sud par le Dja et Lobo, à l'Est par le Haut Nyong et à l'Ouest par la Mefou et Afamba et le Nyong et So'o. Il s'étend du 3°29 au 4°21 de latitude Nord et du 11°55 et 12°32 de longitude Est⁵.

b) Limites temporelles

L'étude prend en compte deux principales dates : 1968 et 2012. En effet, l'année 1968 marque la création du Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga qui devient en 1976, lycée mixte d'Akonolinga.

L'année 2012 quant à elle, marque un tournant décisif dans l'histoire du lycée mixte d'Akonolinga. En effet, c'est en 2012 que l'établissement ouvre son centre informatique. Il s'agit d'une salle informatique offerte par l'élite locale et entièrement équipée grâce à un don d'une Organisation Non Gouvernementale dénommée "Solidarité Technologique"⁶. Cet évènement marque ainsi l'arrimage du l'établissement aux technologies de l'information et de la communication. Le cadre spatio-temporel délimité, il est également nécessaire de définir les concepts de notre thème qui prêtent à équivoque.

³ S. Noumbissie, "Les représentations de la maladie du sommeil au Cameroun : le cas de l'axe Akonolinga-Ayos : 1916-1931. Approche historique", mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 1995, p.4.

⁴ Santoire, *Atlas régional du Sud Cameroun*, Yaoundé, MINREST, 1995, p.2.

⁵ Anonyme, *Dictionnaire des Villages du Nyong et Mfoumou*, Yaoundé, ORSTOM, 1965, 4.

⁶ "Solidarité technologique" est une association française reconnue d'intérêt général dont la vocation est de permettre aux jeunes défavorisés dans les pays en voie de développement et plus particulièrement en Afrique, l'accès à la dignité par l'outil et le savoir.

5. CADRE CONCEPTUEL

L'intitulé : "Le lycée mixte d'Akonolinga et son rôle dans la scolarisation de la jeunesse du Nyong et Mfoumou : 1968-2012" présente un concept majeur à éclaircir : "scolarisation". Ce mot est construit à partir du verbe "scolariser", auquel est ajouté le suffixe, "ation", indiquant "l'action de". Scolariser est un mot qui dérive du latin *scholaris* qui signifie école, lieu où se déroule un enseignement et du grec *schola* qui signifie fait de fréquenter une école. Ainsi la scolarisation est l'action d'admettre un enfant ou un groupe à suivre l'enseignement d'un établissement d'enseignement scolaire⁷. Les sciences de l'éducation la considèrent comme la fréquentation ou l'inscription et l'admission d'un élève dans un établissement scolaire⁸. Cette expression décrit donc le fait de placer des enfants dans un établissement réservé à l'enseignement pour la population de leur âge, dans le but de suivre et d'apprendre les programmes officiels mis en place par l'éducation nationale⁹. De ce fait il s'agit de doter un pays ou région des établissements scolaires nécessaires à l'enseignement de toute une population.

Dans notre étude, la scolarisation dont il est question renvoie au processus de transmission des connaissances relatives à un ordre d'enseignement dans un établissement destiné à cet effet, impliquant la conditionnalité d'inscription. Ceci renvoie à l'acquisition des connaissances par les apprenants originaires du Nyong et Mfoumou au lycée mixte d'Akonolinga et l'impact de cette acquisition dans leur existence, aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du département.

Après définition des concepts, tout travail scientifique ne peut se faire sans l'appui d'une bonne documentation. L'orientation que nous avons donnée à notre recherche a tenu compte des travaux existants. Les sources consultées ont

⁷ Dictionnaire de langue française, *Le Robert & Cle International*, paris, Cle International, 2006, p. 932.

⁸ G. Tsafack, *comprendre les sciences de l'éducation*, paris, L'Harmattan, 2001, p. 45.

⁹ A. Van Zanten (éd), *Dictionnaire de l'éducation*, Paris, PUF, 2008, p.645.

abordé chacun un aspect ou un élément au moins se référant à notre thématique. Il est alors judicieux de faire une revue de ces documents.

6. REVUE DE LA LITTERATURE

Plusieurs chercheurs se sont intéressés à l'histoire de l'éducation, notamment à l'étude des institutions scolaires au Cameroun. Nos recherches nous ont ainsi conduits à consulter des ouvrages dont les auteurs ont fait des études générales sur l'évolution de l'éducation et de l'enseignement au Cameroun. C'est le cas d'Engelberg Atangana dont l'ouvrage est intitulé : *Cent ans d'éducation scolaire au Cameroun : Réflexion sur la nature, les moyens et les objectifs de l'entreprise (1885 à nos jours)*¹⁰. Il retrace l'évolution de l'éducation au Cameroun depuis la période coloniale jusqu'à la période post coloniale. Il démontre que le système éducatif camerounais actuel est comme une résultante de la colonisation et que son évolution s'est faite en fonction des politiques éducatives française et camerounaise. Ses analyses nous permettent de comprendre les différents établissements phares qui ont marqué l'histoire du pays. Mais L'auteur ne fait pas mention du lycée mixte d'Akonolinga, qui pourtant a contribué l'histoire éducative du Cameroun.

C'est aussi le cas du professeur Julius Ngoh qui, dans son ouvrage *Cameroun 1884-1985 : Cent ans d'Histoire*¹¹, retrace l'évolution de l'enseignement au Cameroun anglais et français. Pour lui, ce n'est qu'une résultante du mode d'administration colonial. Il démontre que l'entreprise éducative reposait principalement sur les sociétés missionnaires. Ainsi, à travers ses travaux, on comprend une fois de plus que le système éducatif camerounais actuel est fille du système éducatif légué par les occidentaux.

¹⁰E. Atangana, *Cent ans d'éducation scolaire au Cameroun : Réflexion sur la nature, les moyens et les objectifs de l'entreprise (1885 à nos jours)*, Paris, L'Harmattan, 1996.

¹¹J. Ngoh, *Cameroun 1884-1985 : Cent ans d'Histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990.

Nous nous sommes également intéressés aux travaux de Gilbert Tsafack dont l'ouvrage est intitulé : *L'enseignement secondaire au Cameroun. Tendances organisationnelles et résultats d'apprentissage des élèves*¹². Il dégage les tendances de l'organisation ainsi que les perspectives de l'enseignement secondaire au Cameroun. Il présente les résultats d'apprentissage des élèves qui ont été analysés par des techniques statistiques multi variées. Avec l'histoire de l'enseignement secondaire du Cameroun qu'il retrace cela est utile à notre travail car nous permet de comprendre comment il est né et s'est développé.

Benoît Alima dans son ouvrage : *La réforme Educative au Cameroun. Regard sur les activités post et péri Scolaires*¹³, s'intéresse aux différentes activités post et péri scolaires présentes au sein des établissements scolaires au Cameroun. Il met en lumière la contribution réelle de ces activités au regard des espoirs que l'école suscite, et les désespoirs dont elle est souvent responsable.

En plus des ouvrages généraux et spécialisés, de mémoires soutenus ont abordé la question de la contribution des institutions d'enseignement secondaire public à l'histoire de l'éducation au Cameroun. C'est notamment le cas des travaux de Ntsa Ntsa Alain Benoit sur "Le lycée Général Leclerc de Yaoundé : 1950-1972"¹⁴. Dans ce mémoire, il retrace l'évolution et l'historique de ce prestigieux établissement. Cette institution scolaire est liée à notre étude car, elle est l'une des principales qui accueillait la jeunesse originaire du Nyong et Mfoumou lorsque le département souffrait de l'absence d'établissement d'enseignement secondaire général public. Ce mémoire nous a guidés dans la mesure où il présente la contribution d'une institution secondaire publique à la formation de la jeunesse camerounaise.

¹²G. Tsafack, *L'enseignement secondaire au Cameroun. Tendances organisationnelles et résultats d'apprentissage des élèves*, Yaoundé, Presses universitaires de Yaoundé, 2010.

¹³B. Alima, *La réforme éducative au Cameroun. Regard sur les Activités Post et Péri Scolaires*, Paris, L'Harmattan, 2008.

¹⁴A. B. Ntsa Ntsa, "Le lycée Général Leclerc de Yaoundé : 1950-1972", mémoire de DIPES II en Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2001.

Nous nous sommes aussi intéressé à l'étude de Vanessa Bep Ngah Ondoua dans son mémoire "Contribution à l'Histoire de l'Education au Cameroun, du CES de Yaoundé au Lycée de Yaoundé III Ngoa-Ekelle : 1971-2010"¹⁵. Elle retrace l'évolution de l'établissement, présente les problèmes que connaît cette institution de référence et propose des solutions permettant de les résoudre. Ainsi cette mise en évidence des atouts de cet établissement peut inspirer d'autres institutions scolaires comme le lycée mixte d'Akonolinga.

En dehors des mémoires, les chercheurs ont également publié des articles sur les institutions secondaires au Cameroun. C'est le cas d'Henri Atangana Ondo, qui dans son article intitulé : "les facteurs d'efficacité des écoles secondaires au Cameroun"¹⁶, identifie les différents facteurs qui démontrent l'efficacité des établissements d'enseignement secondaires au Cameroun. Ces facteurs permettent en fait d'apprécier la capacité du système éducatif à préparer les élèves à jouer leur rôle futur dans la société. Cet article nous a aidés dans le cadre de notre étude dans la mesure où il nous permet de comprendre que les établissements secondaires les plus efficaces sont celles qui sont relativement mieux dotées en ressources. Néanmoins, l'auteur confirme l'importance de la discipline au sein d'une école et témoigne la valeur de la coopération entre les écoles et les parents d'élèves. Le lycée mixte d'Akonolinga peut donc s'inspirer de cela pour remédier aux différents problèmes auquel il fait face actuellement.

Dans l'ensemble, ces ouvrages, mémoires et articles, par rapport à notre thème de recherche, sont limités, parce qu'elles abordent la question de l'éducation soit dans un cadre général, soit dans un domaine spécifique. L'aspect lié au rôle d'un établissement scolaire à la formation de la jeunesse d'une localité n'a pas été développé. C'est donc pour compléter ces travaux que

¹⁵V. W. A. Bep Ngah Ondoua, "Contribution à l'histoire de l'éducation au Cameroun, du CES de Yaoundé au lycée de Yaoundé III Ngoa-Ekelle : 1971-2010", mémoire de DIPES II en Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2014.

¹⁶H. Atangana Ondo, "les facteurs d'efficacité des écoles secondaires au Cameroun", *Les Cahiers du CREAD*, n° 96, 2011, p. 73.

nous avons choisi de consacrer nos études sur la contribution du lycée mixte d'Akonolinga à la scolarisation de la jeunesse du Nyong et Mfoumou. L'analyse de cette thématique se fonde sur une problématique qui se dégage de ce sujet.

7. PROBLEMATIQUE

Le lycée mixte d'Akonolinga se range parmi les établissements d'enseignement secondaire général qui assure l'éducation des jeunes camerounais du premier au second cycle. Ce travail consiste à faire une analyse des réalisations de cette institution scolaire et d'en dégager les répercussions sur les populations du Nyong et Mfoumou. L'on se pose ainsi la question de savoir quelle est la contribution du lycée mixte d'Akonolinga dans la scolarisation de la jeunesse du Nyong et Mfoumou? Autour de cette question centrale gravite les questions subsidiaires suivantes : quel était l'état de la situation scolaire au Nyong et Mfoumou avant 1968, ainsi que les différents facteurs qui ont contribué à la création de cette institution scolaire ? Quel est l'organisation et le fonctionnement dudit établissement, de son statut de Collège d'Enseignement Général à celui de lycée ? Quels sont les problèmes rencontrés par cette institution et quelles mesures favorables peuvent contribuer à leur résolution ? Les réponses à ce questionnement nécessitent une méthode de travail bien élaborée.

8. DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Un travail scientifique nécessite une méthodologie particulière. A cet effet, dans le cadre de notre recherche, nous avons suivi la méthodologie propre à l'histoire. C'est ainsi que deux étapes ont déterminé notre démarche : la collecte et le traitement des données.

La collecte des données a consisté à regrouper les informations qui relèvent de notre champ thématique. Nous nous sommes à cet effet rendus dans plusieurs

centres de recherches de la ville de Yaoundé à savoir Les bibliothèques de la Faculté des Arts, Lettres et les Sciences Humaines (FALSH) de Yaoundé I, de l'Ecole Normale Supérieure (ENS), du Ministère de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MINRESI), de l'Institut Français de Yaoundé et de la fondation Paul Ango Ella, ainsi qu'au centre des Archives Nationales et celui du Ministère de Enseignements Secondaires. Ce travail nous a fourni des informations variées contenues dans les ouvrages généraux et spécifiques, mémoires, thèses, archives, articles, revues et journaux. Notre investigation s'est prolongée dans la ville d'Akonolinga où se trouve le lycée. Nous avons eu accès aux archives de l'établissement, de la délégation départementale des enseignements secondaires et de la préfecture. Internet aussi a été d'un apport indéniable. Internet a été aussi d'un grand apport à notre recherche.

Les limites des sources écrites ont été complétées par les résultats des enquêtes menées auprès des informateurs dans ville d'Akonolinga. Ainsi, la descente sur le terrain nous a permis de recueillir des informations auprès des différents acteurs du lycée mixte d'Akonolinga. Sur la base d'un questionnaire minutieusement élaboré, nous avons eu à interviewer l'ensemble de la communauté éducative, les parents d'élèves, les anciens et nouveaux élèves, les riverains, qui nous ont fourni une gamme d'informations permettant d'avoir une idée sur le fonctionnement et les problèmes de la structure. Le parcours de ces différents centres de recherches et les rencontres multiples avec les informateurs nous ont permis de rassembler une variété de données qui devaient par la suite être travaillées.

Le traitement des données se résume à l'analyse et à la critique des informations recueillies. Ainsi, avons-nous procédé à leur confrontation minutieuse en faisant une synthèse des idées afin de parvenir à la vérité historique. L'application de cette méthodologie n'a pas été aisée car nous avons été confrontés à plusieurs difficultés.

9. DIFFICULTES RENCONTREES

Tout au long de notre recherche, nous avons été confrontés à de nombreuses difficultés liées non seulement l'indisponibilité mais aussi à la rareté des sources d'informations.

Ainsi, concernant la rareté des sources écrites, nous avons fait face à des problèmes liés à la mauvaise tenue des documents d'archives. Au niveau du lycée, nous avons déploré l'inexistence des archives pouvant nous renseigner sur le fonctionnement de l'établissement lorsqu'il était collège et même lorsqu'il est devenue lycée, jusqu'aux années 2000. L'administration a justifié cette situation par les mutations des dirigeants, entraînant des déménagements réguliers et la destruction des archives. De même à la délégation départementale des enseignements secondaire du Nyong et Mfoumou, à la préfecture ainsi qu'à la commune d'arrondissement d'Akonolinga, certaines données en rapport étroit avec notre thème ont été classées inaccessibles à cause de la mauvaise conservation des archives.

En ce qui concerne les sources orales, nous avons été buté à l'indisponibilité de certains de nos informateurs, anciens du lycée mixte d'Akonolinga ayant vécu certains faits concernant l'établissement, car impossible d'entrer en contact avec eux en raison de leur indisponibilités liée à leur fonctions. Outre cette indisponibilité, nous avons fait face à la réticence, voire au refus de certains informateurs pouvant nous livrer des informations pourtant utiles ; ces derniers étaient censé nous être les personnes ressources pour certains aspects du travail, au regard de leurs expériences.

En dépit de toutes ces difficultés, nous espérons que ce travail aidera les générations à venir qui viendraient à s'intéresser à l'histoire de l'éducation ou de l'enseignement au Cameroun à travers cette institution éducative. Néanmoins, malgré tous ces écueils, nous avons pu élaborer un travail dont la structuration se présente ainsi qu'il suit :

10.PLAN DE TRAVAIL

Notre travail est subdivisé en quatre chapitres :

Le premier chapitre s'intitule : "La situation scolaire du Nyong et Mfoumou en 1968 et les raisons de la création du lycée mixte d'Akonolinga". Il est question dans ce chapitre de présenter les différents ordres d'enseignement existant dans le département avant la création de notre structure d'étude ainsi que l'environnement structurel et évènementiel qui a servi de cadre à la mise en place de cet établissement.

Le deuxième chapitre est intitulé : "Du Collège d'Enseignement Général au lycée mixte d'Akonolinga : organisation et fonctionnement de l'institution de 1968 à 2012". Il déroule la vie de l'institution dans le fond et la forme, en ressortant les mutations observées au cours de son existence. Ainsi, il présente les acteurs ayant œuvré pour sa bonne renommée et les différentes activités mises en place pour son épanouissement.

Le troisième chapitre quant à lui a pour titre : "Les stratégies de formation au lycée mixte d'Akonolinga et leur contribution à la scolarisation de la jeunesse du Nyong et Mfoumou". Cette partie présente les différentes méthodes pédagogiques, mises en place au lycée mixte d'Akonolinga, qui ont contribué à la scolarisation de la jeunesse du Nyong et Mfoumou. Cela consiste à montrer la contribution de cet établissement dans l'émergence de l'élite intellectuelle du département, qui est au service de la nation.

Le quatrième chapitre enfin s'intitule : "Les problèmes du lycée mixte d'Akonolinga et les propositions de solutions". Celui-ci met en exergue les problèmes découlant de l'environnement local et du dysfonctionnement de l'établissement, auxquels fait face cette institution scolaire ainsi que les solutions pouvant concourir à l'amélioration de son fonctionnement et de ses rendements actuels.

CHAPITRE I:

**LA SITUATION SCOLAIRE DU NYONG ET
MFOUMOU EN 1968 ET LES RAISONS DE LA
CREATION DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA.**

La question de l'éducation reste au centre des préoccupations de la communauté nationale et internationale, qui la considère comme le véritable moteur de développement¹⁷. Depuis l'accession à l'indépendance, de nombreux efforts sont faits par le gouvernement camerounais pour le développement en matière d'éducation, notamment dans l'offre des services d'éducation, à travers l'ouverture de nouveaux établissements d'enseignement primaire, secondaire et supérieur dans le pays¹⁸. Ainsi, étudier le lycée mixte d'Akonolinga et son rôle dans la scolarisation de la jeunesse du Nyong et Mfoumou passe nécessairement par un état des lieux de la situation scolaire du Nyong et Mfoumou et ainsi que les raisons de la création de cette institution scolaire. Tel est l'objectif recherché dans ce premier chapitre. Ceci suppose certaines interrogations : quelles sont les établissements scolaires qui existaient dans le Nyong et Mfoumou, au niveau primaire, secondaire et même professionnel, avant la création du lycée mixte d'Akonolinga ? Quelles sont les raisons qui ont entraîné la création de ce lycée, ainsi que les mécanismes d'implantation dudit établissement ?

I. LA SITUATION SCOLAIRE DANS LE NYONG ET MFOUMOU EN 1968

À la création du lycée mixte d'Akonolinga, la carte scolaire du Nyong et Mfoumou, ne comporte pas assez d'établissements. En effet, celui-ci comprend essentiellement les établissements de l'enseignement du premier degré, et presque pas dans l'enseignement du second degré et dans la formation professionnelle.

¹⁷ Anonyme, "Principes et objectifs généraux de l'éducation", <http://www.ibe.unesco.org/>, consulté le 10 décembre 2015.

¹⁸ Institut Nationale de la Statistique, Annuaire Statistique du Cameroun 2011, p.95.

A. DANS L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE

L'enseignement du premier degré est constitué des différentes écoles officielles et privées situées à travers les trois arrondissements : Akonolinga, Ayos et Endom¹⁹. Il importe de ce fait de présenter les structures primaires officielles et celles privées présentes dans le département en 1968.

1. Les écoles primaires officielles

Les premières écoles primaires officielles sont créées dans le Nyong et Mfoumou pendant la période coloniale, suite de l'arrêté du 24 janvier 1918 du commissaire Lucien Fourneau, qui ouvre trente écoles primaires dans les neuf circonscriptions du territoire²⁰. Après les indépendances, cet ordre d'enseignement se développe davantage de telle sorte qu'en 1968, les structures primaires comportent 48 écoles officielles dans le Nyong et Mfoumou²¹. Elles se retrouvent dans près de 20 villages dont : Yemeyemé, Monegombo, Ekoudou, Nkoaveng, Nkoabang, Abem, Mvane, Ntonga, Djoudjoua, Andom, Mengang, Mengueme, Mbaka, Emini, Ndellé, Kobdombo, Sobia, Nkoloboudou, Ayos et Akonolinga²². La construction de toutes ces écoles a été assurée par les populations villageoises. L'Etat en contrepartie assure leur fonctionnement par l'affectation d'instituteurs. Le tableau 1 présente l'ensemble des écoles primaires officielles qui existent dans le département en 1968, ainsi que ses différents effectifs :

¹⁹ En 1968, le Nyong et Mfoumou compte seulement trois arrondissements, Akonolinga, Ayos et Endom. C'est en 1995 que l'arrondissement de Kobdombo est créé et l'arrondissement de Mengang, en 1997.

²⁰ A. Atangana, "Les débuts de l'enseignement privé laïc au Cameroun oriental", mémoire de DIPES II en Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2002, p.22.

²¹ ANY, Annuaire statistique des écoles primaires de l'Etat fédéral du Cameroun oriental, 1967-1968, pp16-17.

²² ANY, Affaires Coloniales, 2AC 7105. Akonolinga. Administration, 1957. Rapport annuel de la subdivision d'Akonolinga.

Tableau 1 : Bilan de l'enseignement primaire officiel dans le Nyong et Mfoumou en 1968

Nombre D'écoles	Nombre de maîtres	Niveau	Nombre de classes	Nombre d'élèves		
				Garçons	Filles	Total
48	131	CPI	16	1183	816	1999
		CPII	15	988	587	1575
		CEI	18	924	630	1554
		CEII	15	927	597	1524
		CMI	11	909	552	1461
		CMII	12	924	314	1238
		Total	87	5855	3496	9351

Source: ANY, Annuaire statistique des écoles primaires de l'Etat fédéral du Cameroun oriental, 1967-1968, pp16-17.

Au regard de ce tableau, on constate que l'ensemble des écoles officielles regroupent 87 classes dirigées chacune par un directeur et contrôlées par l'inspection primaire du centre. Ces écoles dispensent à près de 9351 élèves un enseignement de 1^{er} degré en langue française. Quelques écoles primaires officielles, comme celles d'Akonolinga, Ayo, Yemeyemé, Monegombo, Ekoudou, Abem, Mengang et Kobdombo possèdent des cours Moyen 1^{er} et 2^e année, préparant les candidats au Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires (CEPE) et au concours d'entrée en 6^e des établissements secondaires. Il convient de voir la situation au niveau des écoles primaires privées.

2. Les écoles primaires privées

L'enseignement primaire privé s'est aussi implanté dans le Nyong et Mfoumou depuis la période coloniale avec la création des écoles missionnaires à travers le pays. En 1968, cet ordre d'enseignement dans le Nyong et Mfoumou comprend les écoles missionnaires catholiques, protestantes et adventistes, ainsi que les écoles primaires laïques. On dénombre alors 79 écoles primaires privées dans tout le département, en 1968²³. Celles-ci sont réparties tel que présenté dans le tableau 2 :

Tableau 2 : Bilan de l'enseignement primaire privé dans le Nyong et Mfoumou en 1968

Etablissements	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Nombre de maitres	Effectifs
Ecoles catholiques	36	178	105	2383
Ecoles presbytériennes	39	154	115	1496
Ecoles adventistes	2	15	9	89
Ecole de Le	1	6	5	252
Ecole de Teng	1	6	6	627
TOTAL	79	359	240	4887

Source: ANY, Annuaire statistique des écoles primaires de l'Etat fédéral du Cameroun oriental, 1967-1968, p. 46.

En observant ce tableau, on constate que dans le Nyong et Mfoumou en 1968, parmi les structures primaires privées, le monopole revient aux écoles missionnaires. Ceci se justifie par le fait que c'est le premier ordre d'enseignement qui s'est développé sans relâche à travers le pays depuis

²³ANY, Annuaire statistique des écoles primaires de l'Etat fédéral du Cameroun oriental, 1967-1968, p. 46.

l'époque coloniale²⁴. Cinq écoles catholiques sont situées à Akonolinga, Mfoumassi, Ndelle, Medzek et Mebassa²⁵. Elles sont respectivement dirigées par le Révérend Père Sheer, l'abbé Bomba, le Révérend Père Kempf, l'Abbé Messi et le Révérend Père Neff. De nombreuses autres écoles de brousse situées dans les principaux villages sont ressortissantes de ces missions. Pour les écoles primaires protestantes, le tableau nous fait observer qu'il y a au total 39 écoles de la mission presbytérienne, dans tout le département, en 1968. Ainsi, 04 écoles sont situées à Efoufoup, Menguemé, Ekoudou, Edjom²⁶. De nombreuses annexes se trouvent en brousse. Enfin, deux écoles primaires de la mission adventiste existent également dans le département.

A côté de l'ordre d'enseignement missionnaire, se trouve l'ordre d'enseignement privé laïc. En 1968, le Nyong et Mfoumou ne compte que deux écoles primaires laïques, dont l'école primaire privée de Le et celle de Teng.

Toutes ces écoles primaires privées ont la charge d'éduquer près de 4887 élèves. Elles regroupent 240 maitres gérés par les différentes missions ou les fondateurs d'écoles. On constate alors que la scolarisation primaire est assez développée dans le département à la création du lycée mixte d'Akonolinga. On dénombre 127 écoles primaires, comprenant 362 classes. 371 maitres sont en charge de l'éducation de près de 14238 élèves²⁷. La densité dans l'enseignement du premier degré est de 199 élèves pour 1000 habitants et le taux de scolarisation primaire au cours de l'année scolaire 1967-1968 s'élève à 82,8%²⁸. Quand est-il de l'état des structures de l'enseignement secondaire à la création du lycée mixte d'Akonolinga ?

²⁴L. Akoumou, "l'enseignement au Cameroun : 1920-1960", thèse de doctorat en Histoire 3^e cycle, Université de Provence, 1983, p. 112.

²⁵ ANY, Affaires Coloniales, 2AC 7105. Akonolinga. Administration, 1957. Rapport annuel de la subdivision d'Akonolinga.

²⁶Ibid.

²⁷ ANY, Annuaire statistique des écoles primaires de l'Etat fédéral du Cameroun oriental, 1967-1968, p.40.

²⁸ Ibid. P.46.

B. DANS L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE

Avant 1968, l'enseignement du second degré est très peu représentatif sinon inexistant, par rapport à l'enseignement du premier degré, dans le département du Nyong et Mfoumou. Cela se vit aussi bien dans l'enseignement général que dans l'enseignement technique. L'enseignement professionnel existe mais est très peu représenté.

1. Dans l'enseignement général du second degré

Avant 1968, il n'existe aucun établissement d'enseignement général du second degré public dans tout le département. Tout de même dans l'enseignement du second degré privé, il y a un seul établissement laïc, à savoir le collège moderne et classique d'Akonolinga²⁹. C'est un établissement secondaire privé du 1^{er} cycle de l'enseignement, comprenant les classes allant de la 6^e en 3^e. Au cours de l'année scolaire 1967-1968, cet établissement compte 121 élèves dont 108 garçons et 13 filles³⁰.

2. Dans l'enseignement technique du second degré

Tout comme dans l'enseignement général, il n'existe aucun établissement d'enseignement technique du second degré ni public, ni privé, dans tout le département du Nyong et Mfoumou avant 1968. Le tableau ci-après présente à suffisance la situation de l'enseignement secondaire dans le département à la création du lycée mixte d'Akonolinga.

Tableau 3: scolarisation secondaire dans le Nyong et Mfoumou en 1968.

²⁹ Entretien avec sa majesté Akono Mvé, 66 ans, chef de groupement Akonolinga-ville, Akonolinga, 14 Octobre 2015.

³⁰ ANY, Annuaire statistique de l'enseignement secondaire général, technique et de l'enseignement supérieur, 1967-1968, p.28.

Ordre d'enseignement	Nombre d'établissements	Nombre de classes	Effectifs		
			Garçon	Fille	Total
Enseignement général public	00	/	/	/	/
Enseignement général privé	01	04	108	13	121
Enseignement technique public	00	/	/	/	/
Enseignement technique privé	00	/	/	/	/
Total	01	04	108	13	121

Source : ANY, Annuaire statistique des écoles primaires de l'Etat fédéral du Cameroun oriental, 1967-1968, p.16.

Au regard de ce tableau, on constate que l'enseignement secondaire est quasi inexistant, car il ne présente qu'un seul établissement d'enseignement secondaire privé dans tout le département. La situation n'est pas la même dans l'enseignement professionnel.

C. DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

L'enseignement secondaire étant quasi inexistant dans le Nyong et Mfoumou en 1968, l'effort de scolarisation des jeunes se fait quand même ressentir à travers les écoles à caractère professionnel. Ainsi, l'enseignement professionnel comprend la Section Artisanale et Rurale (SAR), la Section Ménagère (SM) et l'école des infirmiers d'Ayos.

1. La Section Artisanale et Rurale / Section Ménagère

En 1968, il existe une Section Artisanale et Rurale (SAR) à Akonolinga, qui s'occupe de la formation professionnelle des jeunes garçons après les études primaires³¹. Cet établissement, reçoit pendant deux ans les garçons du niveau du Certificat d'Etudes Primaires et Elémentaires (CEPE) ou du Cours Moyen,

³¹Entretien avec sa majesté Akono Mvé, 66 ans, chef de groupement Akonolinga-ville, Akonolinga, 14 Octobre 2015.

ayant dépassés l'âge d'aller dans les collèges de l'enseignement technique. Il est situé à l'école principale d'Akonolinga et est doté d'une section manuelle d'apprentissage en fer et en bois³². La formation est dirigée par deux instituteurs adjoints techniques et prépare les artisans ruraux à l'intégration rapide dans la vie active. Au cours de l'année scolaire 1967-1968, on dénombre 33 garçons dans l'établissement, dont 23 en 1^{er} année et 10 en 2^e année³³.

La mission catholique quant à elle, a aussi créé un établissement professionnel pour la formation des jeunes filles. Il s'agit du Collège d'Enseignement Technique (CET) des filles à Akonolinga³⁴. Cet établissement offre une formation professionnelle courte, après les études primaires, aux jeunes filles, en Section Ménagère (SM), durant trois années d'études. Il s'agit de l'initiation aux tâches ménagères et aux valeurs culturelles. C'est la formation de la jeune fille à la vie domestique et familiale. Au cours de l'année scolaire 1967-1968, l'établissement compte 70 filles³⁵. La formation professionnelle des jeunes se fait également à l'école des infirmiers d'Ayos.

2. L'école des infirmiers d'Ayos

L'école des infirmiers d'Ayos est une institution libre, indépendantes des institutions universitaires, qui est créée, pendant la période coloniale, le 12 août 1932 par le Dr Eugène Jamot³⁶. A sa création, cette école forme des aides de santé pour l'administration coloniale, recrutés avec le certificat d'étude primaire. Ces auxiliaires autochtones sont destinés aux zones rurales dans le dispositif de la lutte contre la maladie du sommeil. Après 1945, le niveau s'élevant progressivement et les formations se diversifiant, le centre d'Ayos prépare des infirmiers polyvalents en livrant des diplômes d'Etat d'infirmiers, d'infirmiers

³² ANY, 2AC 7105. Akonolinga. Administration, 1957. Rapport annuel de la subdivision d'Akonolinga.

³³ ANY, Annuaire statistique de l'enseignement secondaire général, technique et de l'enseignement supérieur, 1967-1968, p.28.

³⁴ Entretien avec sa majesté Akono Mvé, 66 ans, chef de groupement Akonolinga-ville, Akonolinga, 14 Octobre 2015.

³⁵ ANY, Annuaire statistique de l'enseignement secondaire général, technique et de l'enseignement supérieur, 1967-1968, p.28.

³⁶ E. Mveng, *Histoire du Cameroun*, Tome 2, Yaoundé, CEPER, 1985, p.151.

accoucheurs, de sage femme. A l'accession à l'indépendance, le jeune Etat camerounais hérite des anciennes installations coloniales de cette structure et continue la formation des cadres de santé. Ainsi, à la création du lycée mixte d'Akonolinga, l'école des infirmiers d'Ayos existe dans le département en tant que institution de formation professionnelle.

Au regard de situation scolaire qui prévalait dans le Nyong et Mfoumou avant 1968, certains éléments ont contribué d'une certaine manière à la création du Collège d'Enseignement Général devenu lycée mixte d'Akonolinga ainsi qu'à son implantation dans son site actuel.

II. LES RAISONS DE LA CREATION ET LA LOCALISATION DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA

L'ouverture du premier établissement d'enseignement secondaire général public dans le département du Nyong et Mfoumou est le fruit de nombreux mécanismes. Le lycée mixte d'Akonolinga est un établissement qui a été créé par l'Etat afin de palier à un certain nombre de problèmes. Il importe de présenter les différents facteurs qui ont contribué à la création de ce lycée et à son ouverture dans son site actuel. Ainsi, les raisons qui ont contribué à la création du lycée mixte d'Akonolinga sont aussi bien d'ordre national que local.

A. LES RAISONS NATIONALES DE CREATION

La création du lycée mixte d'Akonolinga trouve ses facteurs dans les politiques éducatives établies par le jeune Etat indépendant. Ceux-ci portent notamment sur l'ambition de former des cadres pour l'administration du Cameroun et de renforcer les besoins en structures éducatives.

1. L'idée de la formation des cadres camerounais

A l'accession à l'indépendance du Cameroun, l'un des objectifs primordiaux du jeune Etat est non seulement de former les techniciens et des

cadres dont le pays a besoin pour l'économie et l'administration, mais aussi, de préparer l'accès à l'enseignement supérieur³⁷. Pourtant, tel n'était pas le cas pendant la domination coloniale. En effet pendant l'administration allemande, l'éducation était considérée comme un système de réajustement pour le jeune camerounais, mis dans la nécessité d'adopter, par l'action des missions religieuses, les valeurs de l'occident chrétien et militaire³⁸. Ainsi, les buts de l'école à cette période sont l'évangélisation et la formation des catéchistes et d'un clergé autochtone, ainsi que la germanisation des indigènes. Pendant la période mandataire, l'œuvre éducative commencée par les missionnaires, se poursuit, dans le sens d'une instruction et d'une formation intellectuelle pour les besoins d'une mise en valeur du territoire. L'objectif de l'école à cette période est donc de former une élite capable de servir d'intermédiaire entre le pouvoir et la masse paysanne³⁹.

Cette politique éducative change alors après l'accession à l'indépendance du pays. Le Cameroun redéfinit ses objectifs de l'éducation qui portent désormais sur la formation des cadres intellectuels, non plus comme auxiliaires d'administration⁴⁰. Il faut alors former des jeunes élèves, en leurs inculquant des connaissances littéraires et scientifiques, leurs permettant d'acquérir des parchemins et d'accéder aux études supérieures. Ceci passe obligatoire par la mise en place des institutions scolaires pouvant accueillir les élèves. C'est donc dans le but de suivre cette politique que le jeune Etat post indépendant multiplie les structures scolaires, car, dépourvu d'établissement d'enseignement secondaire. Le besoin de renforcement des structures éducatives constitue également l'une des raisons de la création du lycée mixte d'Akonolinga.

2. Le besoin de renforcement des structures éducatives

³⁷Tsafack, *l'Enseignement secondaire au Cameroun*, p.28.

³⁸Atangana, *Cent Ans d'Education Scolaire*, p.235.

³⁹Atangana, "Les débuts de l'enseignement privé", p.22.

⁴⁰J. F. Omgba, "les problèmes de l'enseignement en milieu rural", in *Principes de la planification de l'éducation*, Paris, UNESCO, 1969, p. 32.

Parmi les nombreuses circonstances qui ont concouru à la création du lycée mixte d'Akonolinga, on note aussi la volonté politique de l'Etat de résoudre le problème d'offre à l'éducation après son accession à l'indépendance. Les premiers responsables du pays sont conscients du fait que "l'avenir se construit par l'éducation"⁴¹. D'emblée, l'Etat s'arroge le droit sur la scolarisation. C'est l'acteur principal, c'est lui qui en assure l'organisation, les orientations politiques et le contrôle stratégique. Pourtant, lorsque le Cameroun accède à l'indépendance en 1960, son enseignement secondaire est dans un état embryonnaire. L'Etat ne compte que quatre institutions scolaires à savoir : le lycée Leclerc, le Collège Joss de Douala, le Collège d'Enseignement Général (CEG) de Nkongsamba et le Collège de Maroua⁴². Seul l'enseignement primaire est développé.

La politique nationale après les indépendances consiste donc à rehausser le niveau éducatif des populations à travers certaines innovations. Cette volonté est même réitérée par le président Ahmadou Ahidjo dans son discours à l'inauguration du Collège d'Enseignement General (CEG) de Yabassi, en Avril 1967, tel que le souligne Eitel Ndedi Mpacko⁴³ à l'introduction de l'annuaire statistique de l'enseignement secondaire de l'année scolaire 1967-1968 :

Le ministre de l'éducation, de la jeunesse et de la culture poursuit la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière d'enseignement secondaire et technique, rappelée solennellement par le chef de l'Etat dans son discours inaugural du Collège d'Enseignement Général de Yabassi en avril 1967, à savoir : doter chaque département, au moins d'un collège d'enseignement général et d'un collège d'enseignement technique ; chaque région administrative d'un lycée d'enseignement général et d'un lycée technique⁴⁴.

⁴¹M. Kede Onana, *Le droit à l'éducation en Afrique : enjeux et perspectives à l'ère de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 24.

⁴²Atangana, *Cent Ans d'Education Scolaire*, p.239.

⁴³Eitel Ndedi Mpacko est alors le chef du service de la planification, de la documentation et de l'orientation au ministère de l'éducation, de la jeunesse et de la culture en 1968.

⁴⁴ANY, *Annuaire statistique de l'enseignement secondaire général, technique et de l'enseignement supérieur*, 1968-1969, p.3.

A cette date, le département du Nyong et Mfoumou n'a encore ni un établissement d'enseignement secondaire général public, ni un établissement d'enseignement secondaire technique public. La création du lycée mixte d'Akonolinga répond donc à cette recommandation à l'échelle nationale. Mais il faut également noter que de nombreux facteurs au niveau du département du Nyong et Mfoumou ont aussi contribué à la création du lycée mixte d'Akonolinga.

B. LES RAISONS LOCALES DE CREATION

Les raisons locales qui ont contribué à la création du lycée mixte d'Akonolinga portent non seulement sur le statut de la ville qui est un chef lieu de département et qui attire une population cosmopolite, mais également sur la situation précaire des familles qui manquent de moyens permettant la scolarisation de leurs enfants ainsi que sur les nombreuses doléances exprimées par les populations locales au gouvernement camerounais.

1. Le statut de la ville en tant que chef lieu de département

Dans l'optique de mettre en œuvre les prescriptions du président Ahmadou Ahidjo lors de son discours inaugural du Collège d'Enseignement Général de Yabassi, le gouvernement procède à la création des Collèges d'Enseignement Général dans les chefs lieu de département. C'est alors que la ville d'Akonolinga, qui est le chef lieu du département du Nyong et Mfoumou voit la création de son premier établissement d'enseignement secondaire public. D'autre part, cette ville attire une population cosmopolite, venue de part et d'autre du pays et même de l'extérieur. Ceci a favorisé une croissance importante de la population, créant des besoins, dont celui de l'éducation⁴⁵. La création d'un établissement d'enseignement est donc devenue un impératif permettant de répondre au besoin d'offre en structures scolaires publics pour les

⁴⁵Y. Marguerat, *Atlas du Cameroun : Les villes et leurs fonctions*, Yaoundé, ORSTOM, 1989, p.55.

populations vivant à Akonolinga. A coté de cela s'ajoute la situation précaire des populations locales qui vivent dans un milieu rural.

2. Le manque de moyens financiers des populations locales

Tel que présenté dans la situation de l'enseignement secondaire en 1968, le département du Nyong et Mfoumou n'a aucun établissement d'enseignement secondaire public. Les établissements d'enseignement secondaire, très limités en nombre dans le pays, sont éloignés des familles des élèves. Cette situation constitue un véritable obstacle à la scolarisation de sa jeunesse de la localité. De nombreux jeunes sont contraints d'arrêter leur scolarisation après les études primaires⁴⁶. Ceux dont les parents ont un peu de moyens peuvent s'inscrire au collège moderne et classique d'Akonolinga, qui est le seul établissement secondaire privés laïc existant à l'époque. D'autres élèves par contre, lorsque les moyens le leur permettent, vont poursuivre leurs études dans d'autres localités notamment au lycée général Leclerc, au lycée de Sangmélina ou dans les Collèges d'Enseignement Général de Mbalmayo ou d'Abong-Mbang⁴⁷.

Par ailleurs, étant donné que l'école reproduit les inégalités sociales à travers des méthodes et des contenus d'enseignement qui privilégient implicitement une forme de culture propre aux classes dominantes, certains élèves issus des familles pauvres sont certainement exclus du marché de l'éducation⁴⁸. L'Etat a trouvé la nécessité d'intervenir dans le marché de l'éducation. De ce fait, le gouvernement camerounais a créé des écoles primaires et secondaires publiques dans les milieux urbain et rural. La création de cet établissement trouve également ses raisons dans les nombreuses doléances exprimées par les populations locales.

3. Le besoin de satisfaction des doléances des populations locales.

⁴⁶Entretien avec sa majesté Akono Mvé, 66 ans, chef de groupement Akonolinga-ville, Akonolinga, 14 Octobre 2015.

⁴⁷Ibid.

⁴⁸Atangana Ondo, "les facteurs d'efficacité des écoles secondaires ", p.73.

La création du lycée mixte d'Akonolinga est aussi le fruit des nombreuses doléances exprimées par les populations locales au gouvernement camerounais. Cette population est formée de deux ethnies : l'ethnie *beti* constituée des *MbidaMbani*, *Essankom*, *Yebekolo*, *Yebama*, *Yengono*, *Yelinda*, *Mvog Yengue*, et des *Ewondo*, ainsi que l'ethnie *Maka* constituée des *Sso*, *Maka* et *Omvang*⁴⁹. En effet, pendant les nombreuses tournées effectuées par le préfet ou lors des visites du ministre de l'éducation dans le département du Nyong et Mfoumou avant 1968, les populations ne manquaient pas d'exprimer leur désir de voir leur département doté d'un établissement d'enseignement secondaire général public⁵⁰. Elles nourrissaient le vœu d'être dans la même situation que celles du Nyong et So'o, du Haut Nyong ou même du Dja et Lobo, qui sont des départements voisins et qui avaient déjà des Collèges d'Enseignement Secondaire. Pour donner suite à ces doléances, le gouvernement concrétise à ses engagements en créant le Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga. Ce faisant, il s'emploie à rapprocher toujours davantage l'école des élèves, permettant ainsi au plus grand nombre d'enfants d'y accéder.

Ainsi, vu le fait que la situation économique des populations locales du Nyong et Mfoumou, qui est une zone rurale, ne permettait pas d'envoyer leurs enfants dans d'autres départements pour leur scolarisation, il est devenu judicieux de créer un établissement d'enseignement secondaire dans la localité. Ceci devait à cet effet, permettre la scolarisation de la jeunesse locale. Les raisons de la création évoquées, il revient de voir comment s'est effectuée l'implantation de l'établissement dans le site qu'il occupe actuellement.

C- L'IMPLANTATION DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA

⁴⁹I. Dugast, "Inventaire ethnique du Sud Cameroun", *Mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire*, n° 1 série populations, 1949, pp. 59-99.

⁵⁰ Entretien avec N. Elle Ntonga, 75 ans, parent d'ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Endom, 12 avril 2015.

Avec la volonté du président Ahmadou Ahidjo de créer un Collège d'Enseignement Général dans chaque chef lieu de département, il est créé un à Akonolinga en 1968. Il importe de trouver un site pour son implantation. Ceci s'est fait à la suite d'un certain nombre de mécanismes qui ont contribué à la localisation actuelle de l'établissement.

1. L'ouverture de l'établissement

A la création du Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga, l'Etat n'a pas mis tout de suite à la disposition de la communauté éducative des bâtiments pour le fonctionnement effectif de l'établissement. Pourtant, il fallait trouver des locaux permettant son ouverture effective. Les débuts du Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga qui deviendra lycée mixte d'Akonolinga sont modestes comme nous l'explique Marc Ekoto Ekoto : "Nous avons commencé le collège dans des locaux de fortune cédés de part et d'autre par les autorités locales. C'est après qu'on a construit les bâtiments actuels pendant notre séjour"⁵¹. En fait, en attendant le choix du site ainsi que la construction des premiers bâtiments, l'établissement est d'abord logé en 1968 dans les locaux de l'ancienne école principale d'Akonolinga qui est la seule institution scolaire publique existante dans la ville à cette époque⁵². Il emprunte quelques salles de cette école pour sa première année de fonctionnement. L'année suivante avec les effectifs croissants, les classes de 6^e sont logées dans un vieux bâtiment qui est aujourd'hui occupé par la maison de la femme⁵³. Il est alors nécessaire de trouver rapidement un site pour le nouvel établissement et d'engager la construction des premiers bâtiments.

2. Le choix du site.

⁵¹Entretien avec M. Ekoto Ekoto, 57 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 19 mai 2016.

⁵²L'ancienne école principale d'Akonolinga est devenue aujourd'hui l'école publique annexe d'Akonolinga, subdivisée en quatre groupes.

⁵³Entretien avec sa majesté Akono Mvé, 66 ans, chef de groupement Akonolinga-ville, Akonolinga, 14 Octobre 2015.

Il a été l'œuvre de la commune d'arrondissement d'Akonolinga⁵⁴. Elle a choisi de doter un espace ouvert situé à proximité de l'école principale d'Akonolinga, en plein cœur du quartier administratif de la ville. Cet espace était en effet occupé en partie par un ancien cimetière des populations bamiléké vivant dans la ville. Mais, pourquoi avoir choisi un ancien cimetière pour l'implantation d'un établissement scolaire ?

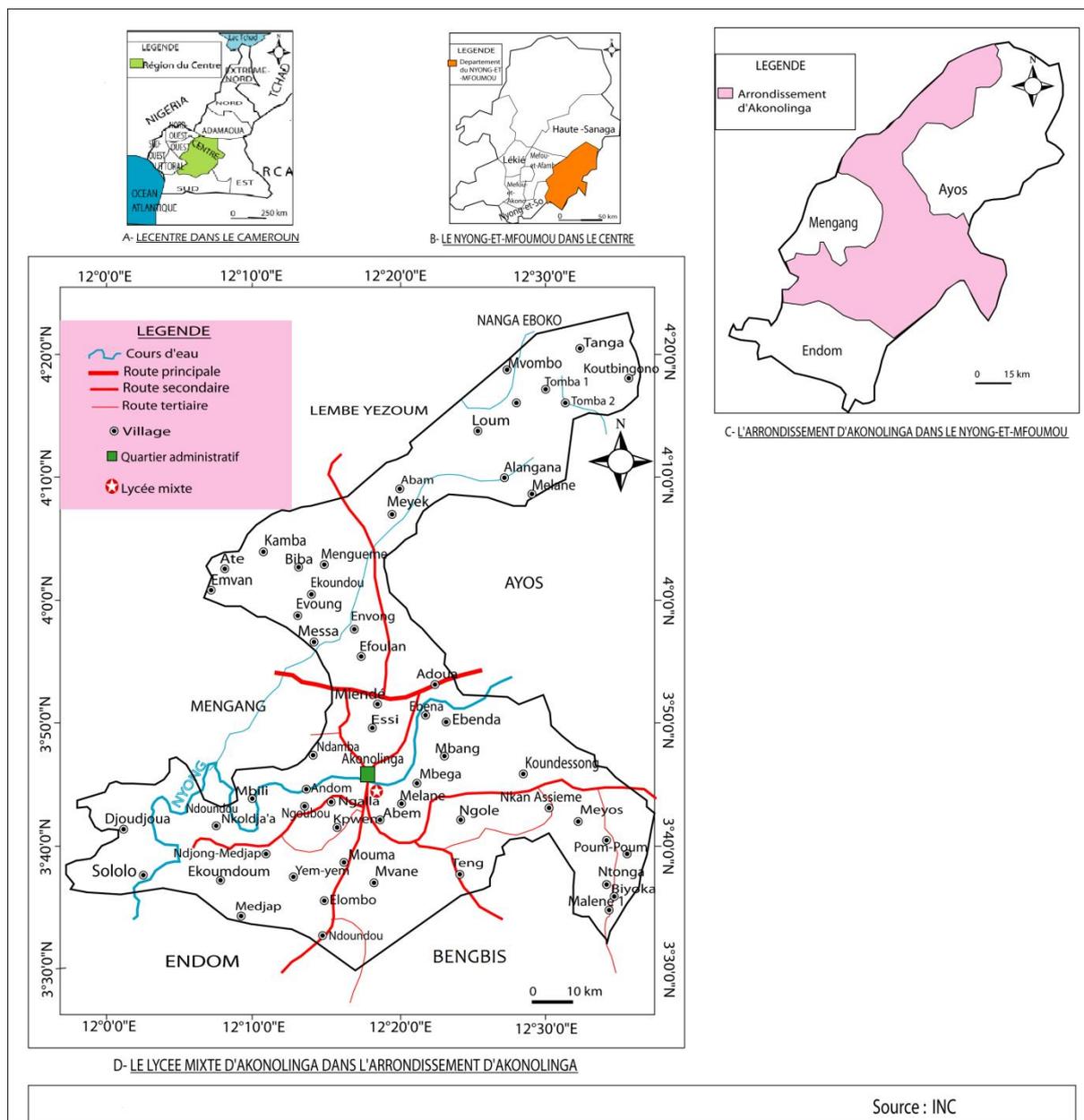
A la création du Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga, la commune d'arrondissement décide de délocaliser le cimetière pour deux raisons principales. D'abord, le site est une propriété de l'Etat que les populations bamiléké, à cause de la proximité de leur quartier avec le terrain, ont transformé en cimetière, sans autorisation légale⁵⁵. Aussi, ce cimetière est implanté frauduleusement sur un relief accidenté à savoir une pente de colline. Avec le phénomène d'érosion, les corps enterrés sont exhumés et exposés à l'air libre⁵⁶. La commune d'arrondissement juge donc que ce n'est pas un espace approprié pour un cimetière et décide de le déplacer pour un autre site. L'ancien cimetière libéré, le terrain est donc doté pour la construction des salles de classe du Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga, site que présente la carte 1 :

Carte 1 : Localisation de la zone d'étude.

⁵⁴Entretien avec Nguele Abougou, 47 ans, secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

⁵⁵Entretien avec M. Ekoto Ekoto, 57 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 19 mai 2016.

⁵⁶Ibid.



Source : Archives de l'Institut National de Cartographie.

La carte 1 montre que le lycée mixte d'Akonlinga est situé dans la commune d'arrondissement d'Akonlinga. Cette commune a été créée en 1952⁵⁷ et couvre une superficie d'environ 4209 Km²⁵⁸. La ville d'Akonlinga se trouve à 130 Km

⁵⁷ Archives de la commune d'arrondissement d'Akonlinga.

⁵⁸ Cet arrondissement est drainé par de nombreux cours d'eau dont le Nyong (principal fleuve), le Mfoumou, le Lala et le Yanga qui traversent les différents villages. On rencontre également des populations originaires d'autres régions du pays et même de l'étranger.

de Yaoundé et s'étend du 3°31 au 4°20 de latitude Nord et du 12°00 et 12°30 de longitude Est⁵⁹.

Le site pour l'implantation de l'établissement choisi, les travaux de construction des premiers bâtiments débutent en fin d'année scolaire 1969-1970⁶⁰. Ces premiers bâtiments sont construits en matériau provisoire⁶¹. Ce n'est qu'en 1976, avec la transformation de l'établissement en lycée que sont construits les premiers bâtiments en matériau définitif à l'exemple de celui que présente la photo 1, qui abrite l'administration du lycée aujourd'hui :

Photo1: Le bâtiment administratif du lycée mixte d'Akonolinga



Source : photo Foumane Claudette, Akonolinga le 13 octobre 2015.

Cette photo présente le bloc administratif du lycée mixte d'Akonolinga qui est aussi vieux que le lycée, car étant l'un des premiers bâtiments construits. Il abrite les bureaux du personnel administratif du lycée : proviseur, censeurs,

⁵⁹Anonyme, *Dictionnaire des Villages*, p.4.

⁶⁰ Entretien avec D.F. Nkougou Bekongo, 65ans, chef de village Ebolowa, Akonolinga, 14 octobre 2015.

⁶¹Entretien avec M. Ekoto Ekoto, 57 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 19 mai 2016.

intendant, secrétaires, économe, ainsi que les services de la scolarité. Malgré les difficultés d'installation, le collège d'Enseignement Général d'Akonolinga devenu lycée mixte d'Akonolinga, s'ouvre et fonctionne effectivement au cours de l'année scolaire 1968-1969.

Il a été question tout au long de ce chapitre de présenter l'état des lieux de la situation scolaire du département du Nyong et Mfoumou lorsque le Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga transformé en lycée mixte d'Akonolinga est créé. Il s'agissait également de présenter les différents mécanismes qui ont contribué à l'ouverture et à l'implantation de cette institution scolaire. Au terme de cette étude, il ressort que la carte scolaire du département se caractérise par un développement des structures l'enseignement primaire, tant dans le public que dans le privé, alors que l'on observe une absence criarde d'institutions d'enseignement secondaire pouvant répondre au besoin d'éducation d'une population sans cesse grandissante. Face à la politique de formation des cadres pouvant servir à l'administration du jeune Etat indépendant et dans le désir de satisfaire les besoins des populations locales, naît, la nécessité pour le gouvernement, de créer dans le chef lieu du département, un établissement d'enseignement secondaire pouvant permettre la scolarisation efficiente de la jeunesse du Nyong et Mfoumou. Dès son ouverture, cet établissement a connu une évolution et une organisation qui définit son fonctionnement actuel.

CHAPITRE II :

**DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL AU
LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA :**

**ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE
L'INSTITUTION DE 1968 A 2012.**

En tant que premier établissement d'enseignement secondaire général du département du Nyong et Mfoumou, le lycée mixte d'Akonolinga marque de façon significative l'histoire éducative de cette localité. Etant implanté en plein cœur du centre urbain de la ville d'Akonolinga, c'est un établissement ouvert aux filles et aux garçons de tous les milieux et de toutes les couches sociales⁶². Il obéit au principe de la laïcité voulu dans toutes les institutions étatiques du Cameroun. Le lycée mixte d'Akonolinga est un établissement qui a émergé avec le temps et qui a connu une évolution statutaire. En effet, de sa création jusqu'à la fin de l'année scolaire 1975-1976, c'est un Collège d'Enseignement Général (CEG), se limitant au premier cycle. A partir de l'année scolaire 1976-1977, il est transformé en lycée, ouvrant alors son second cycle. Dés lors, il fonctionne ainsi jusqu'aujourd'hui. Ainsi, convient-il de s'interroger sur le processus évolutif de cet établissement durant ses différents statuts. Autrement dit, il est question dans ce chapitre de présenter l'organisation et le fonctionnement de cette institution d'une part quand il était collège, et d'autre part, depuis qu'il est transformé en lycée.

I. L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL D'AKONOLINGA DE 1968 A 1976.

L'ouverture de cet établissement a pour mission d'assurer l'éducation des jeunes filles et garçons de la 6^e en 3^e pour l'obtention du Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPEC). Il se limite donc au premier cycle de l'enseignement secondaire général. Il est d'abord placé sous l'autorité du Ministère de l'Education, de la Jeunesse et de la Culture (MINEJEC)⁶³, puis à partir de 1972,

⁶² Voir Annexe 6, immatriculation du lycée mixte d'Akonolinga.

⁶³ Journal Officiel de la République Fédérale du Cameroun (JORFC), n°14 du 15 septembre 1968, décret n°68/DF/268 de la 12/7/68, portant réorganisation du ministère de l'éducation, de la jeunesse et de la culture, p. 1315.

sous l'autorité du Ministère de l'Education Nationale (MINEDUC). Il importe de voir l'organisation et le fonctionnement de cette institution.

A. L'ORGANISATION DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL D'AKONOLINGA.

Entre 1968 et 1976, le collège d'Enseignement Général d'Akonolinga se dote d'une organisation qui lui permet de répondre à toutes les sollicitations dont il fait l'objet. Cette organisation se compose de l'équipe administrative et du corps professoral.

1. Le personnel administratif.

Dés 1968, date de création du Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga, le personnel administratif de l'établissement comprend un directeur et un surveillant général. Le directeur est nommé dans l'établissement par arrêté du ministre de l'éducation nationale. Le tableau 4 présente les différents directeurs ayant été à la tête de l'institution scolaire.

Tableau 4 : Les directeurs du Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga

N°	Noms des chefs d'établissement	Années de fonction
1	Fongue Jean	1968-1974
2	Ondoua Essono	1974-1975
3	Awa Manga	1975-1976

Source : Archives du lycée mixte d'Akonolinga

Ainsi comme l'indique le tableau ci-dessus, durant les huit années de fonctionnement du Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga, l'établissement est dirigé par trois chefs d'établissement. Ceux-ci contribuent au fonctionnement et au rayonnement de l'établissement pendant ses premières années. Le premier directeur, Jean Fongue, est celui là sous qui est formée la première promotion d'élèves promus au Brevet d'Etudes du Premier Cycle

(BEPC). En effet, c'est à partir de 1972 que le collège présente ses premiers candidats qui allaient composer au centre de Yaoundé⁶⁴. Ondoua Essono, deuxième directeur du collège, entreprend de finaliser le projet entamé par son prédécesseur à savoir construire les premières salles de classe du collège en matériau provisoire⁶⁵.

Le directeur est assisté dans ses tâches par le surveillant général. Durant les huit années du Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga, l'établissement n'a qu'un seul surveillant général qui est chargé de veiller au maintien de la discipline pendant une année scolaire. Celui qui a le plus marqué l'esprit des élèves est M. Alphonse Nyamsi⁶⁶. C'est un homme très sévère qui ne tolère pas voir les élèves arrivés en retard ou flâner sur la cour pendant les heures de cours. Il n'hésite pas de donner des corvées aux élèves récalcitrants. Ce surveillant regarde aussi la discipline au niveau des enseignants. A coté de ce personnel administratif se trouve le corps enseignant.

2. Le corps enseignant

Le collège a suffisamment d'enseignants disponibles pour dispenser les cours dans toutes les classes que compte l'établissement, tel que le témoigne Marc Ekoto Ekoto : "Nous avons des enseignants dans toutes les matières qui travaillaient avec vocation, étaient conscients, se bousculant même à la porte des salles de classe"⁶⁷. Les enseignants viennent au collège à travers une note d'affectation ministérielle. C'est pour la plupart des enseignants sortis de l'Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, mais le collège a également des enseignants contractuels⁶⁸. L'établissement est donc doté d'enseignants qualifiés et capables de fournir de bons résultats. Ceux-ci ont en effet contribué à la formation, au fil des ans, de plusieurs promotions d'élèves. Parmi les enseignants qui ont marqué

⁶⁴Entretien avec D.F. Nkougou Bekongo, 65 ans, chef de village Ebolowa, Akonolinga, 14 octobre 2015.

⁶⁵Entretien avec D. Ndongo Ndongo, 58 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 28 mars 2016.

⁶⁶Entretien avec O. Essama Ngono, 61 ans, ancienne élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 26 novembre 2015.

⁶⁷Entretien avec M. Ekoto Ekoto, 57 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 19 mai 2016.

⁶⁸Entretien avec J. Fama Avebe, 56 ans, proviseur lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 13 mai 2015.

l'esprit des anciens élèves, on a Wandji pierre, enseignant d'histoire-géographie ; EkodoVoundi, Kamaha et Tipadem, enseignants de sciences naturelles ; Ndongo Paul, enseignant d'allemand ; Ndeh Nchua, enseignant d'anglais ; Ngatua, enseignant de sport⁶⁹. C'est donc ce corps administratif et enseignant qui a contribué au fonctionnement du Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga.

B. LE FONCTIONNEMENT DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL D'AKONOLINGA.

Le Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga est un établissement public qui fonctionnait sous un régime d'externat⁷⁰. Ce fonctionnement englobe l'admission des élèves dans l'établissement, l'enseignement des disciplines prédéfinies par le ministère de l'éducation et la vie dans l'établissement.

1. Le mode de recrutement des élèves et les programmes scolaires

Il s'agit ici de voir les conditions d'admission des élèves au Collège d'Enseignement d'Akonolinga ainsi que les différentes disciplines qui sont enseignées.

a) Le mode de recrutement des élèves

Pour être admis au Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga, il faut passer le concours d'entrée en 6^e, organisé par le ministère de l'éducation nationale. D'autres élèves par contre sont admis dans l'établissement sur étude de dossier ou par voie de transfert. Il est à noter que les élèves du département sont privilégiés dans le traitement des dossiers⁷¹. La scolarisation des élèves est gratuite car la loi fédérale n°63-13 du 19 Juin 1963 portant organisation de

⁶⁹ Entretien avec J. Fama Avebe, 56 ans, proviseur lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 13 mai 2015.

⁷⁰ On parle de régime d'externat lorsque les élèves fréquentent un établissement scolaire et rentrent dans leurs familles après les cours. Ceux-ci viennent des différents quartiers de la ville d'Akonolinga et des villages environnants.

⁷¹ Entretien avec A. Akono, 43 ans, ancienne élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, le 3 avril 2016.

l'enseignement public secondaire et technique stipule en son article premier que : "L'enseignement public fédéral est laïc et gratuit. Il assure à tous les enfants des conditions égales devant l'instruction, compte tenu de leurs aptitudes"⁷².

Dès admission au Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga, tout élève est tenu de respecter le règlement intérieur de l'établissement. La tenue scolaire est une robe kaki pour les filles et un ensemble chemisette et pantalon de couleur kaki pour les garçons. Son port est obligatoire au sein du collège. C'est la société "Jeam" qui est chargée de confectionner les tenues scolaires qui sont distribuées gratuitement aux élèves⁷³. Cette tenue doit restée décente, convenable et propre, tout en évitant des coiffures fantaisistes. Les élèves recrutés suivent les cours en fonction des programmes définis par le ministère de l'éducation.

b) Les programmes scolaires et horaires de cours

Le programme scolaire est un énoncé des thèmes d'une discipline dont l'étude est prévu dans une classe ou sur lesquels doit porter un examen. C'est la présentation et la divulgation d'un organigramme scolaire durant l'année ou le trimestre⁷⁴. Les programmes scolaires au Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga portaient sur l'enseignement des matières suivantes : le français, l'histoire, la géographie, l'instruction civique, l'anglais, l'allemand, l'espagnol, les mathématiques, les sciences naturelles, les sciences physiques, la chimie, la technologie, l'éducation physique et le travail manuel⁷⁵. Pendant le fonctionnement du collège, la journée de cours débute à 8 heures et se termine à

⁷²JORFC, n° 43 du 13 septembre 1963, p.180.

⁷³ Entretien avec D.F. Nkongou Bekongo, 65ans, chef de village Ebolowa, Akonolinga, 14 octobre 2015.

⁷⁴Bep Ngah Ondoua,"Contribution à l'Histoire de l'Education", pp. 65-66.

⁷⁵Entretien avec J. Fama Avebe, 56 ans, proviseur lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 13 mai 2015.

17h 30. La période des cours se déroule en deux étapes : de 8 h à 12h30 et de 14h à 17h30, ceci tous les jours sauf le jeudi qui est la demi-journée⁷⁶.

Au regard de ces programmes et horaires de cours, on se rend compte que rien n'a fondamentalement changé à ceux d'aujourd'hui. Ils sont restés pratiquement les mêmes. L'une des principales difficultés auxquelles fait face le système éducatif camerounais est l'inadéquation formation / emploi. Les méthodes et les programmes d'enseignements restent obsolètes dans un environnement national en pleine restructuration, à l'heure où l'environnement international est en rapide évolution économique et technologique. Il convient alors d'améliorer l'offre en éducation en opérant une réforme totale des programmes et des horaires d'enseignement. Il importe d'insérer des matières professionnelles dans les programmes d'enseignement des établissements d'enseignement secondaire général. Cela contribue à assurer une adéquation formation-emploi et développer un partenariat entre l'école et le milieu socio-professionnel. Cela permet également aux élèves de pouvoir exercer une profession à la fin du lycée sans avoir besoin d'attendre un recrutement à la fonction publique et réduire le taux de chômage. Il convient de voir aussi la vie dans l'établissement.

2. La vie dans l'établissement

Les activités pédagogiques au Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga sont menées dans des infrastructures adéquates avec des effectifs raisonnables.

a) Les infrastructures

Pour permettre le fonctionnement effectif du Collège, trois premiers bâtiments en matériau provisoire sont construits au cours de l'année scolaire 1969-1970. L'un abrite l'administration et les autres les salles de classe de 6^e et

⁷⁶ Ibid.

5^e. Chaque salle a en moyenne 40 élèves⁷⁷. Les autres niveaux s'ouvrent au fur et à mesure que les années scolaires passent de telle sorte que dès l'année scolaire 1971-1972, l'établissement a son premier cycle complet. Ainsi, à la fin de l'année scolaire 1975-1976, le collège compte 18 salles de classes qui permettent de contenir les effectifs de l'établissement⁷⁸.

b) Les effectifs

Les élèves viennent de divers horizons, notamment des trois arrondissements que compte le département. Leurs effectifs augmentent graduellement au fil des années telles que le démontre le tableau 5

Tableau 5: L'évolution des effectifs du CEG d'Akonolinga de 1968 à 1976.

CLASSES ANNEES	6 ^e	5 ^e	4 ^e	3 ^e	TOTAL
1968 - 1969	80	-	-	-	80
1969 - 1970	80	84	-	-	164
1970 - 1971	92	86	76	-	254
1971 - 1972	97	93	86	46	322
1972 - 1973	129	109	95	87	420
1973 - 1974	165	133	125	101	524
1974 - 1975	179	172	153	134	638
1975 - 1976	211	203	189	148	751

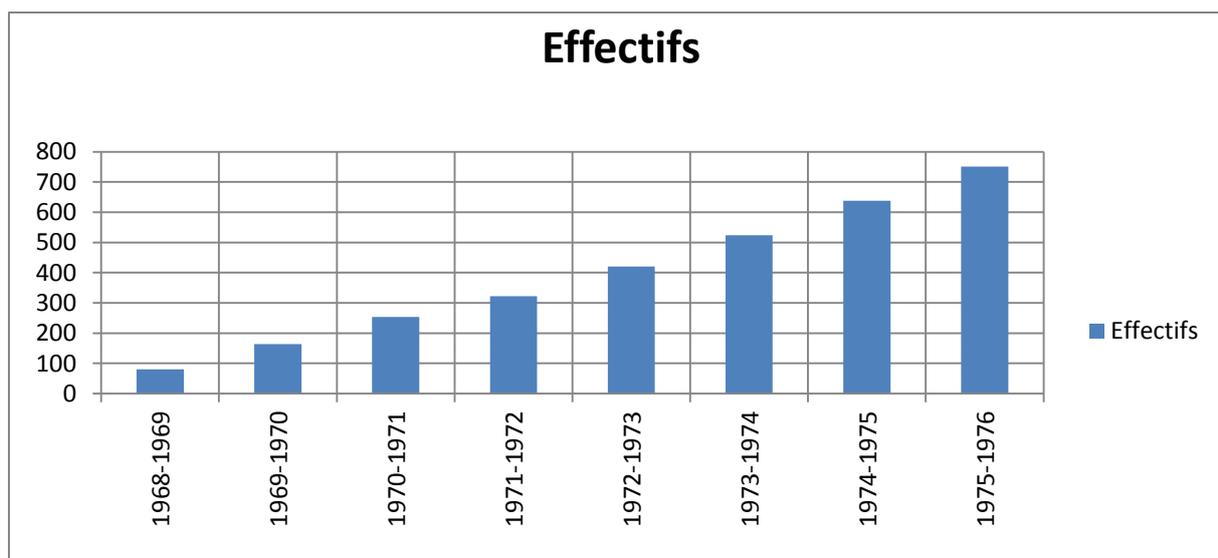
Source : ANY, Annuaires statistiques années scolaires : 1968-1969, p.30 ; 1969-1970, p.29 ; 1970-1971, p.32 ; 1971-1972, p.33 ; 1975-1976, p.84.

Les données du tableau 5 nous permettent de réaliser le graphique 1 :

Graphique1 : L'évolution des effectifs du CEG d'Akonolinga, 1968-1976.

⁷⁷ ANY, Annuaire statistique scolaire, 1968-1969, p.84.

⁷⁸ Archives du Ministère des enseignements secondaires, liste des écoles primaires et des établissements d'enseignement secondaires général et technique, 1976-1977, p. 84.



Source : Réalisation de Foumane Claudette à partir des données du tableau de L'évolution des effectifs du CEG d'Akonolinga, 1968-1976.

L'observation du tableau 5 et du graphique 1 nous fait comprendre que malgré le caractère sélectif du concours d'entrée en 6^e et le système de recrutement très rigoureux, les effectifs de l'établissement augmentent plus ou moins rapidement. A chaque début d'année, il y a entre 60 et 100 nouveaux inscrits dans l'établissement. Cette augmentation rapide des effectifs peut s'expliquer d'abord par le fait que durant les premières années de son fonctionnement, on assiste à l'ouverture de nouvelles classes. D'autre part, c'est le seul établissement d'enseignement secondaire public dans la ville et même dans tout le département. S'agissant des effectifs par classe, on constate qu'ils sont près de 40, et ceci évolue crescendo avec le temps. L'organisation et le fonctionnement du Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga ainsi présenté, il importe de voir ce qu'il en est lorsque l'établissement est transformé en lycée.

II. L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA DE 1976 A 2012.

Le second cycle s'ouvre pour le compte de l'année scolaire 1976-1977 et plusieurs raisons justifient cela⁷⁹. Cet établissement est d'abord placé sous la tutelle du Ministère de l'Education Nationale (MINEDUC), qui est devenu en 2004, le Ministère des Enseignements Secondaires (MINESEC). Le second cycle s'ouvre alors par l'arrêté n°00116 du 24 juin 1976 qui transforme le Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga en lycée mixte d'Akonolinga⁸⁰. Désormais l'établissement compte deux cycles d'enseignement avec une organisation et un fonctionnement bien établi.

A. L'ORGANISATION DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA.

Le lycée mixte d'Akonolinga obéit à la structure organisationnelle des établissements publics d'enseignement secondaire général. Au sommet se trouve un proviseur qui est chargé de veiller sur son bon fonctionnement. L'organisation du lycée est constituée du personnel administratif, du corps enseignant et du personnel technique d'appui.

1. Le personnel administratif

Cette équipe est constituée du proviseur, des censeurs, des surveillants, de l'intendant et du comptable matière.

a) Le proviseur

⁷⁹ Parmi ces raisons, il y a le fait qu'après obtention du BEPC à la fin du premier cycle, les jeunes se trouvent dans l'obligation de solliciter d'autres établissements hors du département. Ils s'orientent alors soit au lycée Leclerc, soit au lycée d'Abong-Mbang, qui sont les seuls établissements d'enseignement secondaire général les plus proches du département, dotés d'un second cycle. Mais, ces élèves ne sont pas tous acceptés dans ces établissements à cause des effectifs déjà trop abondants. On note également les nombreuses doléances exprimées par les populations locales de voir leur département doté d'un lycée. L'Etat a donc pris conscience de la nécessité d'extension de l'établissement afin de limiter l'exode scolaire, réduire les effectifs déjà abondants à Yaoundé et à Abong-Mbang et contribuer à la scolarisation complète des jeunes en favorisant les couches vulnérables, pauvres, qui ne pouvaient pas accéder dans d'autres établissements situés dans les grandes villes. Ainsi, la transformation de l'établissement en lycée s'est faite dans le but de rapprocher davantage l'école des élèves.

⁸⁰ Archive du lycée mixte d'Akonolinga, rapport de fin d'année scolaire 2012-2013.

Depuis la transformation de l'établissement en lycée, c'est le proviseur qui est le chef d'établissement. Le tableau 6 présente la liste des différents proviseurs passé au lycée jusqu'aujourd'hui :

Tableau 6 : Les proviseurs du lycée mixte d'Akonolinga

N°	Noms des chefs d'établissement	Années de fonction
1	Ntonga Essomba	1976-1979
2	Ngoa Foe	1979-1980
3	Banaken Vincent	1980-1981
4	Moungam à Ribouen	1981-1985
5	Pagop Lemaleu	1985-1990
6	Atangana Ignace	1990-1993
7	Ondoua Zengue	1993-1996
8	Awa Manga	1996-2001
9	Ava Ndzie Valentin	2001-2003
10	Atangana Simon	2003-2005
11	Kede Roubair	2005-2011
12	Ndongo Ndongo David	2011-2014
13	Fama Avebe Joseph	2014----

Source : Archives du lycée mixte d'Akonolinga

De l'observation de ce tableau, il ressort que depuis la transformation de l'établissement en lycée, treize proviseurs ont succédé à la direction de l'institution. Chaque proviseur marque la vie du lycée à son passage dans l'établissement. Ntonga Essomba, premier proviseur, entreprend la construction des bâtiments en matériaux définitifs, qui existe encore au lycée aujourd'hui. Il procède de ce fait à la transformation des premières salles faites en matériaux provisoire⁸¹. Ngoa Foe arrive au lycée en 1979 et le dirige jusqu'en 1980. C'est

⁸¹Entretien avec M. Ekoto Ekoto, 57 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 19 mai 2016.

un homme de poigne qui travaille en parfaite harmonie avec le personnel administratif et enseignant. Il s'adonne à remettre l'ordre et la discipline dans le lycée tel que témoigne l'un de ses ancien collaborateur :

Ayant trouvé un établissement à l'air libre, le proviseur Ngoa Foe s'est rapproché des forestiers de la localité pour obtenir des déchets de planches pour la construction d'une clôture en quatre mois. Ainsi vers mis janvier 1980, le lycée était entièrement clôturé. Ceci a permis de maintenir la discipline dans l'établissement, car cette clôture obligeait les élèves à venir à l'heure et permettait d'empêcher l'entrée de toute personne étrangère dans l'enceinte de l'établissement sans autorisation. Ainsi au mois de mars Monsieur Edje, responsable du ministère de l'éducation nationale, en mission dans le lycée, s'est montré très satisfait du plan organisationnel et disciplinaire établi par le proviseur. Cela a valu une lettre de félicitations de la part du ministre Ndam Njoya que l'on connaissait par sa rectitude⁸².

Moungam à Ribouem, homme intègre et rigoureux, procède à la construction du château d'eau en 1983, permettant de résoudre le problème d'approvisionnement en eau au lycée⁸³. De 1985 à 1990 on a le proviseur Pagop Leumaleu, un homme très sérieux et travailleur. A son arrivé, il trouve que la clôture en bois est vandalisée par les élèves et les populations vivant aux alentours du lycée. Il entreprend alors la construction d'une clôture en dure, tout au tour du campus, pendant l'année scolaire 1989-1990⁸⁴. En 1990, c'est le tour du proviseur Atangana Ignace d'être à la tête du lycée mixte d'Akonolinga. C'est un homme rigoureux autant envers les élèves que le staff administratif et enseignant. Il vérifie personnellement chaque matin l'entrée des élèves et des enseignants au portail⁸⁵. Entre 1995 et 2001 se succèdent les proviseurs Ondoua Zengue et Awa Manga. Le premier est un homme rigoureux et entreprenant. Il est considéré comme un père par les élèves, passant chaque semaine dans les salles de classe. Quant au second, ayant été à la tête de l'établissement quand il était collègue, il a une bonne maîtrise de la gestion de l'institution. Il se démarque aussi par sa rigueur dans le travail, tout

⁸² Entretien avec D. Tchamgwé Njende, ancien censeur du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 23 février 2016.

⁸³ Entretien avec Nguéle Abougou, 47 ans, secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

⁸⁴ Entretien avec A. Bellinga, 43 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 4 mai 2016.

⁸⁵ Entretien avec P. Zeh Akono, 45 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 24 février 2016.

de même n'est pas proche de ses élèves comme prédécesseur⁸⁶. David Ndongo Ndongo quant à lui est le proviseur qui a arrimé le lycée aux technologies de l'information et de la communication. Il a en fait entrepris la construction d'une salle informatique avec l'appui de l'élite locale, équipée par l'ONG solidarité Internationale⁸⁷. Le proviseur est assisté dans sa tâche par le censeur.

b) Les censeurs

Pendant de longues années, le lycée mixte d'Akonolinga fonctionne avec un seul censeur chaque année scolaire. Pendant cette période, au vu des tâches qui incombent au censeur, il ne dispense pas les cours comme c'est le cas aujourd'hui. Mais, il a le droit d'entrer dans les salles de classe pour juger de l'encadrement pédagogique⁸⁸. Parmi les censeurs qui ont marqué leur passage au lycée mixte d'Akonolinga, on a: Hubert Mono Ndjana qui a travaillé dans le lycée de 1976 à 1979. Etant le premier censeur du lycée, il trouve un établissement où règne le désordre et établit une loi régissant la conduite des élèves qu'il appelle "loi anti-flânerie"⁸⁹. Cette loi interdit aux élèves de se retrouver dans la cour du lycée sans motif, pendant les heures de cours, sous peine de sanctions. Cette loi a des effets positifs car rarement on voit les élèves déambuler dans le campus. On a aussi Daniel Tchamgwe qui est un censeur qui passe l'année scolaire 1979-1980 dans l'établissement. En collaboration parfaite avec les chefs de département, il regroupe les jours de travail des enseignants. Ceux-ci ont trois à quatre jours de cours par semaine. Il réussit ainsi à maintenir les enseignants à leur poste de travail. Les censeurs Marc Ndongo a travaillé de 1990 à 1995 et Atiné à Bessong a été au lycée de 1995 à 2000. Ils ont été très rigoureux dans leur tâche.

⁸⁶ Entretien avec S. S. Mbetty Mbetty, 32 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 24 février 2016.

⁸⁷ Entretien avec Akamba Akono, 54 ans, secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 13 octobre 2015.

⁸⁸ Entretien avec D. Tchamgwé Njende, ancien censeur du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 23 février 2016.

⁸⁹ Entretien avec O. Essama Ngono, 61 ans, ancienne élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 26 novembre 2015.

A partir des années 2000, le nombre de censeur augmente progressivement de telle sorte qu'aujourd'hui, on compte six censeurs au lycée mixte d'Akonolinga. Vu leur nombre, il leur est attribué quelques heures de cours en fonction de leurs spécialité. Ces censeurs sont soutenus dans leur action pédagogique par les surveillants généraux.

c) Les surveillants généraux

Avec la transformation de l'établissement, on assiste à un changement de régime, passant du régime d'externat à un régime mixte comprenant un internat et un externat. Ainsi, des les premières années de fonctionnement du lycée, on a deux catégories de surveillants : le surveillant d'internat et le surveillant d'externat.

Pendant de longues années, un seul surveillant d'externat est en charge de la discipline pendant une année scolaire et tient plus de 1000 élèves en respect⁹⁰. Il veille également à l'assiduité et à la ponctualité des enseignants. Quelques surveillants d'externat ont marqué la vie du lycée pendant leur passage. Parmi eux, on a: Mbezele Paul de 1986 à 1990, Sanding Sangambi Sylvestre de 1990 à 1995, Ntonga Medjo Dewil de 1995 à 2000. Tous étaient très dévoués et maintenaient à eux seul la discipline au sein de l'établissement. Ntonga Medjo Dewil, avec son charisme s'est particulièrement acharné aux élèves qui escaladaient la clôture. Les élèves surpris étaient soumis à de nombreuses sanctions⁹¹. A partir de 1993, le nombre de surveillants généraux s'est accru progressivement dans le lycée au fil des années, avec l'augmentation des effectifs⁹². Actuellement, le lycée compte huit surveillants généraux chargés de l'encadrement de 1572 élèves.

⁹⁰ Entretien avec O. Essama Ngonu, 61 ans, ancienne élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 26 novembre 2015.

⁹¹ Ces sanctions étaient : une fessée publique en plein rassemblement, la traduction au conseil de discipline, la convocation des parents, trois jours d'exclusion avec corvée et l'achat d'un sac de ciment. Cette stratégie très sévère, est très efficace car permet de réduire l'escalade de la clôture.

⁹² Entretien avec J. Ntumba, 40 ans, gardien du jour du lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

Outre ces organes administratifs suscités, le rôle de l'intendant et du comptable matière n'est pas à négliger.

d) L'intendant et le comptable matières.

Nommés également par arrêté du MINESEC, ils sont en charge de la gestion financière et matérielle de l'établissement. Le rôle de l'intendant consiste à percevoir toutes les recettes de l'établissement (frais de scolarité et frais d'examen) et d'exécuter les dépenses, sur ordre du proviseur. Ils établissent ensemble le projet de budget de l'établissement en début d'année scolaire, qu'ils soumettent à l'appréciation du conseil d'établissement, organe suprême de la structure⁹³. Lorsque ce projet est validé et qu'il devient provisoire, l'intendant est chargé de l'exécuter sur ordre du proviseur qui en est l'ordonnateur. L'actuel intendant est Monsieur Abada Abada Bernard.

Le comptable matières quant à lui, a la charge de la tenue des comptes de stocks de toute nature en termes de suivi quantitatif dans l'établissement. Il est ainsi responsable de la gestion du patrimoine mobilier et immobilier du lycée en ce sens qu'il recense, identifie, stocke et distribue le matériel sur ordre du proviseur. Pour cela à chaque début d'année scolaire il prépare un compte de gestion matérielle de l'établissement à soumettre au conseil d'établissement pour validation⁹⁴. Ce poste est actuellement occupé par Monsieur Nkye Mbole Bruno. Ainsi présenté le personnel administratif du lycée mixte d'Akonolinga, il revient de voir son personnel enseignant.

2. Le corps enseignant

Chargé de la transmission des valeurs morales, intellectuelles, physiques et artistiques, le personnel enseignant du lycée mixte d'Akonolinga est constitué

⁹³Entretien avec Nguele Abougou, 47 ans, secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

⁹⁴Ibid.

des enseignants permanents et des enseignants vacataires⁹⁵. Les enseignants permanents sont ceux affectés dans l'établissement par décision du MINESEC et les enseignants contractualisés, qui répondent devant le proviseur. La photo 1 nous présente quelques enseignantes de l'établissement.

Photo 2 : le personnel enseignant femme du lycée mixte d'Akonolinga en 1998.



Source : Archive privée AkambaAkono, Akonolinga, 1998.

Cette photo nous présente les enseignantes du lycée mixte d'Akonolinga qui se sont retrouvées dans le cadre des activités marquant la journée internationale de la femme. Parmi les enseignants qui ont marqué l'esprit des anciens élèves, on a Nkweti, enseignant d'histoire en 1975, qui ne tolère pas les retards à ses heures de cours ; Pem, enseignant d'anglais ; Mbolé, enseignant des mathématiques. A coté des enseignants permanents, se trouvent les enseignants vacataires. Ils ne dépendent pas du ministère des enseignements secondaires. A

⁹⁵Ces enseignants, qu'ils soient permanents ou vacataires, ont pour mission de veiller au bon fonctionnement des activités pédagogiques. A cet effet, des conseils d'enseignement, des réunions du conseils des animateurs pédagogiques et des visites des inspecteurs pédagogiques nationaux et régionaux pour les séminaires de recyclage, les journées pédagogiques, les visites de classe et la notation des enseignants sont effectuées pour que cette mission soit effective.

la transformation de l'établissement en lycée, il n'y a pas d'enseignants vacataires⁹⁶. C'est vers les années 1990 qu'on commence à les recruter pour plusieurs raisons⁹⁷. Pour le faire, une commission de demande de vacataires, associée aux différents chefs de département, siège en début de chaque année pour l'évaluation du besoin d'enseignants vacataires dans l'établissement. Ceux-ci sont alors recrutés sur la base de leur diplôme dont le niveau minimum, requis est la licence, ainsi que de leur expérience professionnelle. Ces vacataires subissent un recyclage obligatoire pendant les séminaires pédagogiques en vue du renforcement de leurs capacités. L'établissement compte actuellement vingt enseignants vacataires qui effectuent un travail dans l'ensemble satisfaisant⁹⁸. En dehors du personnel administratif et enseignant, le lycée mixte d'Akonolinga compte également le personnel technique d'appui.

3. Le personnel technique d'appui.

Il est constitué de l'ensemble des personnes chargées de l'appui technique de la structure. Celui-ci comprend d'abord les conseillers d'orientation. Le lycée mixte d'Akonolinga compte aujourd'hui deux conseillers d'orientation : Ntumhome Eric et Mboubou Jean. Ils sont des professionnels qui sont là pour l'information, le soutien, l'aide, l'accompagnement et l'intervention auprès des élèves. Ils aident les élèves dans le choix des filières en fonction de leurs capacités. Ils exercent également un rôle conseil auprès de l'administration et des enseignants. Ils assument ainsi un leadership sur tout ce qui touche l'orientation dans l'établissement.

⁹⁶ Entretien avec D. Tchamgwé Njende, ancien censeur du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, le 23 février 2016.

⁹⁷ Avec le gel des concours après l'avalanche de la crise économique dans les années 90 qui s'est abattu sur le Cameroun, et tout ce qui a suivi, l'effectif des enseignants dans les établissements publics a baissé drastiquement ainsi, on commence à recruter les enseignants vacataires pour combler le vide que crée la carence en enseignants formés dans l'établissement.

⁹⁸ Entretien avec J. Fama Avebe, 56 ans, proviseur lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 13 mai 2015.

Le lycée a aussi une secrétaire Akamba Akono qui exerce dans l'établissement depuis 1987, assistée de Nguele Abougou. Ensemble, ils font la liaison entre l'administration, le personnel enseignant, les élèves, les parents et d'autres services. Ils sont alors en charge de l'exécution d'un certains nombres de tâches administratives telles que la rédaction, la conservation et la diffusion des documents administratifs et pédagogiques ou la prise des rendez-vous.

Le lycée a un infirmier et un responsable de la bibliothèque. L'infirmier, Aboui Martial prend en charge les élèves malades. Ils aident les élèves dans les conseils, l'éducation et l'orientation sur la santé et la sexualité. Il agit également au sein de l'équipe éducative en tant que conseillers en matière de santé. La bibliothèque du lycée est à la charge d'Evegue Claire. Elle est à cet effet chargée de classer, et faire consulter les livres et toute sorte de matériel didactique utile aux responsables, enseignants, élèves et à toute la communauté éducative.

L'établissement compte une ménagère et deux gardiens. La ménagère, Ngonon Ava Catherine en service au lycée depuis 2000, est chargée de l'hygiène et de la salubrité dans le campus. Ses tâches consistent à nettoyer les bureaux et les toilettes chaque jour. Pour cela, elle dispose d'un matériel minimum, avec un salaire mensuel de 35000 francs, qui connaît une rupture pendant les deux mois de grandes vacances⁹⁹. Les gardiens quant à eux, sont chargés d'assurer la sécurité des Hommes et des biens dans l'établissement. Ils filtrent et orientent les usagers, contrôlent les entrées et les sorties des élèves. Il existe deux gardiens au lycée : monsieur Ntoumba Jérémie, qui est le gardien du jour et monsieur Baba Yaro qui est le veilleur de nuit.

C'est donc ces différents personnels qui forment la structure organisationnelle du lycée mixte d'Akonolinga et qui concourent au fonctionnement effectif de la structure. Comment fonctionne-t-elle ?

⁹⁹Entretien avec C. Ava Ngonon, 52 ans, femme d'entretien du lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

B. LE FONCTIONNEMENT DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA

A la transformation du Collège d'Enseignement Général en lycée mixte d'Akonolinga, le régime de l'établissement devient mixte¹⁰⁰. L'on assiste en effet à l'ouverture de l'internat qui malheureusement est fermé quelques années plus tard. Il convient alors de voir non seulement la vie dans l'établissement mais aussi, comment a fonctionné l'internat.

1. La vie dans l'établissement

La vie au Lycée mixte d'Akonolinga s'articule autour des conditions de recrutement des élèves, la présence des infrastructures, les programmes et horaires du déroulement des cours et les ressources financières.

a) Le mode de recrutement des élèves

Il existe plusieurs modes d'admission des élèves au lycée mixte d'Akonolinga. Certains sont admis dans l'établissement par voie de concours d'entrée en 6^e organisé chaque fin d'année scolaire pour les élèves venant de l'école primaire. D'autres élèves sont recommandés par des chefs d'établissement et entrent au lycée par voie de transfert pour des raisons diverses. C'est ainsi qu'entre 1976 et 1992 de nombreux élèves venant des Collèges d'Enseignement Secondaire d'Endom et d'Ayos sont transférés dans le lycée pour poursuivre leur second cycle¹⁰¹. A cette époque, ces deux établissements n'ont pas encore de second cycle et le lycée mixte d'Akonolinga est le seul en avoir dans tout le département. D'autres élèves Enfin sont admis dans l'établissement sur analyse des cas sociaux, conformément au décret 80/293 du 25/07/1980¹⁰².

Certaines recommandations sont exigées à tous ceux qui veulent acquérir la qualité d'élève du lycée mixte d'Akonolinga notamment le paiement intégral

¹⁰⁰Un régime mixte est celui qui a à la fois un internat et un externat.

¹⁰¹Entretien avec Nguete Abougou, 47 ans, secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

¹⁰²Voir annexe 1, règlement intérieure du lycée mixte d'Akonolinga.

des frais d'inscriptions. Ainsi dès 1976, les frais de scolarité s'élèvent à 2000francs, utilisés pour la coopératives du lycée¹⁰³. Ils augmentent vers 1986, et coutent désormais 7500 francs pour le premier cycle et 10000 francs pour le second cycle¹⁰⁴. Le port de l'uniforme règlementaire est aussi exigé. Après la transformation de l'établissement en lycée, la couleur de la tenue est restée la même à savoir un tenue de couleur kaki. Mais dès l'année scolaire 1980- 1981, cette tenue a changé. Désormais, les filles portent une robe bleue et les garçons un ensemble pantalon et chemisette de couleur grise¹⁰⁵. Une tenue de sport et le matériel de travail manuel (machette ou houe) sont également exigés pour l'admission des élèves¹⁰⁶. Certains peuvent perdre cette qualité d'élève s'ils ne remplissent pas les formalités ci-dessus, s'ils sont exclus par le conseil de discipline ou de classe, ont plus de 36 heures d'absences non justifiées ou ont obtenu un transfert dans un autre établissement. La vie dans l'établissement est aussi marquée par le développement des infrastructures.

b) Les infrastructures.

La transformation de l'établissement en lycée entraine son extension qui se fait de manière progressive. Trois classes de Seconde sont d'abord opérationnelles en 1976 : une Seconde A4 allemande, une Seconde A4 espagnole et une Seconde C. les classes de Première sont ouvertes l'année suivante et enfin en 1978, c'est l'ouverture des classes de Terminale¹⁰⁷. De 1976 à 2012, le nombre de salle de classe de l'établissement a considérablement augmenté, passant de 18 salles à 28. L'effectif des élèves a aussi évolué passant de 1042 élèves à 1572¹⁰⁸. Ainsi, l'évolution dans le statut et les effectifs du lycée a entrainé une multiplication des infrastructures, constituant la structure actuelle de l'établissement.

¹⁰³Entretien avec Bekono Assembe, 53 ans, Agent préfectoral, Akonolinga, 12 octobre 2015.

¹⁰⁴Entretien avec A. Bellinga, 43 ans, surveillant général au lycée de Biyem-Assi, Yaoundé, 4 mai 2016.

¹⁰⁵ Entretien avec D. Tchamgwe Njende, ancien censeur du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 23 février 2016.

¹⁰⁶ Archive du lycée mixte d'Akonolinga, règlement intérieur du lycée mixte d'Akonolinga.

¹⁰⁷ Entretien avec Bekono Assembe, 53 ans, Agent préfectoral, Akonolinga, 12 octobre 2015.

¹⁰⁸ Archives du lycée mixte d'Akonolinga, rapport de fin d'année scolaire 2011-2012.

La structure de l'établissement est composée de nombreux bâtiments avec des aires de jeu et de sport. En effet, on dénombre 28 salles de classe pour les élèves de la 6^e en Tle. L'administration quant à elle dispose de 18 bureaux avec une salle des professeurs. Pour l'encadrement technique des élèves, le lycée est doté d'une salle informatique et d'une bibliothèque. On dénombre également à travers le campus 12 latines disponibles pour l'administration, les enseignants et les élèves¹⁰⁹. Tous ces bâtiments occupent la zone gauche du campus à partir de l'entrée principale. Le coté droit quant à lui est occupé par des logements de fonction. En effet, trois résidences, construites pour le personnel administratif, existent dans l'établissement depuis 1976¹¹⁰. Elles sont occupées par le proviseur, un censeur et l'intendant. A l'arrière de ces résidences de fonction, se trouve les bâtiments de l'internat. Les programmes scolaires ainsi que les horaires de cours établis permettent aussi le fonctionnement du lycée.

c) Les programmes scolaires et horaires de cours

Les disciplines enseignées au lycée mixte d'Akonolinga sont celles définies dans les textes du ministère de l'éducation nationale. A la transformation de l'établissement en lycée en 1976, les matières à enseigner au second cycle sont ajoutées, comme la physique, la chimie, la philosophie. Dans les années 1990, de nouveaux programmes scolaires sont ajoutés à l'instar des cours d'Education Sociale et Familiale (ESF) qui étaient réservés uniquement aux élèves de l'enseignement technique. En annexe, nous avons deux bulletins de notes des années 1989 et 1993 qui présentent les différentes matières dispensées et évaluées au premier et au second cycle¹¹¹.

Au début du fonctionnement du lycée, les horaires de cours de cours sont les mêmes qu'à la période du collège, c'est-à-dire de 8 h à 12h30 et de 14h à 17h30, avec la demi journée de jeudi. Vers les années 1990, les horaires

¹⁰⁹ Archives de la délégation départementale du MINESEC du Nyong et Mfoumou.

¹¹⁰ Entretien avec D.F. Nkougou Bekongo, 65ans, chef de village Ebolowa, Akonolinga, 14 octobre 2015.

¹¹¹ Voir annexe 2, bulletins de notes d'un ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga.

changent, on a désormais une journée continue de cours qui va de 7h30 à 15h30, avec le mercredi qui est la demi journée¹¹². A cela s'ajoute les ressources de financement de l'établissement.

d) Les ressources

Les ressources financières permettant le fonctionnement du lycée mixte d'Akonolinga proviennent de plusieurs entrées. On a d'abord les contributions des taux exigibles payées par les élèves à savoir les frais d'infirmier, de bibliothèque ou d'informatique. On a aussi les contributions de l'Association des Parents d'Elèves et Enseignants (APEE) et le Budget d'Investissement Public (BIP), accordé par l'Etat mais malheureusement qui ne vient pas chaque année¹¹³. On a enfin les ressources propres du lycée qui proviennent par exemple des recettes de la cantine scolaire¹¹⁴. L'état descriptif de l'exécution des recettes et des dépenses pour l'année scolaire 2006-2007 en annexe illustre l'origine et l'usage des fonds¹¹⁵.

Pour gérer les finances de l'établissement, tout le staff administratif du lycée s'organise à telle enseigne que les recettes et les dépenses du lycée soient justifiées et servent au développement de l'établissement. Ainsi, les dépenses sont faites pour plusieurs raisons, notamment le paiement des salaires des enseignants vacataires et du personnel d'appui, les équipements divers (mobilier, matériel didactique), la construction des latrines, la réfection des salles de classe, la fabrication des tables bancs, la création et l'entretien des espaces verts. C'est ainsi qu'en 1989, grâce aux ressources financières du lycée, la construction de la clôture qui entoure le lycée fut effective¹¹⁶. De même en 2012, la salle informatique fut construite ainsi que la création d'un jardin

¹¹² Entretien avec P. Zeh Akono, 45 ans, ancien élève u lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 24 février 2016.

¹¹³ Entretien avec Nguele Abougou, 47 ans, secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

¹¹⁴ Il est à noter que le lycée reçoit de temps en temps des dons divers de la part de l'élite locale et de la commune, pour son fonctionnement.

¹¹⁵ Voir annexe 3, état descriptif des recettes et des dépenses du lycée mixte d'Akonolinga.

¹¹⁶ Entretien avec P. Zeh Akono, 45 ans, ancien élève u lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 24 février 2016.

scolaire. La vie dans l'établissement ainsi présenté, il revient de voir le fonctionnement de l'internat.

2. Le fonctionnement de l'internat.

Parler du fonctionnement de l'internat revient à présenter les raisons de son ouverture, ses conditions d'accès, son organisation ainsi que les raisons de sa fermeture.

a) Les raisons d'ouverture de l'internat

Au moment de l'indépendance du Cameroun sous tutelle française, l'enseignement secondaire public est peu développé. Le régime d'internat est presque de règle dans les établissements d'enseignement secondaire public. Les motivations sont multiples : il s'agit non seulement de créer un cadre favorable à l'étude, mais aussi de soustraire l'adolescent à un environnement "indigène" souvent hostile à l'éducation¹¹⁷. Dans la vision des choses et ceci durant plusieurs années, on pense que pour réussir à l'école et dans la vie, il faut quitter le cadre familial. D'autre part, les écoles secondaires très limitées en nombre, sont éloignées des familles des élèves. Les élèves parcourent de longues distances, cinq, voire dix kilomètres pour se rendre à l'école¹¹⁸. C'est donc dans cette logique que le lycée mixte d'Akonolinga a été doté d'un internat en 1976. En effet, avec la transformation de l'établissement en lycée, l'Etat a pris conscience de la nécessité de créer un lycée à régime internat pour permettre l'encadrement et le logement des nombreux élèves qui venaient des trois arrondissements du département. De nombreuses conditions étaient requises pour y accéder.

b) Les conditions d'accès à l'internat.

¹¹⁷Atangana, *Cent Ans d'Education Scolaire*, p.239.

¹¹⁸Entretien avec A. Belinga, 43 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 4 mai 2016.

Avec une capacité de 100 places, l'internat accueille, sur étude de dossier, les pensionnaires, sans distinction de sexe, d'origine ethnique ou de religion¹¹⁹. Tout de même, les élèves venant des arrondissements voisins sont privilégiés dans le traitement des dossiers¹²⁰. Les frais de pension d'interne s'élèvent à 9000 francs par trimestre, soit 27000 francs par an¹²¹. L'internat se veut un lieu de discipline, de formation à la vie humaine et à la responsabilité. L'élève interne se doit de respecter le règlement intérieur très contraignant, qui lui est remis à son admission et signé par son parent, pour approbation¹²².

Le trousseau de l'interne est exigé et contrôlé systématiquement à l'arrivée des internes. Il comprend : une literie (deux paires de drap et une couverture), une sortie de bain ou une serviette, une trousse de toilette, un pyjama, le couvert (assiettes, cuillères et fourchettes), deux uniformes de classe, deux paires de chaussures, une paire de sandalettes, une machette ou une houe et au moins les $\frac{3}{4}$ des livres au programme¹²³. Les internes peuvent entre autre apporter quelques provisions alimentaires telles que : bâton de manioc, pate d'arachide, yaourt, et doivent prendre le soin de bien les conserver pour éviter la survenue des fourmis¹²⁴. Dès leur accès les internes sont soumis à une organisation stricte qui régit la vie à l'internat.

c) La vie à l'internat

Les structures de l'internat sont constituées de deux dortoirs (l'un pour les filles et l'autre pour les garçons), une salle d'étude mixte, un réfectoire, une

¹¹⁹Archives du Ministère des enseignements secondaires, liste des écoles primaires et des établissements d'enseignement secondaires général et technique, 1976-1977, p. 84.

¹²⁰Entretien avec G. Mendo, 40 ans, ancien interne du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 19 aout 2015.

¹²¹S. Sotong, "Pour une revalorisation des frais de coopératives et d'internat", *Cameroon Tribune* n° 4333 du 22 février 1989, p.5.

¹²²Entretien avec Nguete Abougou, 47 ans, ancien interne du lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

¹²³Entretien avec D. Ndongo Ndongo, 58 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 28 mars 2016.

¹²⁴Entretien avec M. Abolo, 39 ans, ancienne interne du lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

cuisine, des aires de divertissement (2 tables de tennis et 1 table de babyfoot) et des équipements sanitaires. La photo 3 présente l'un des bâtiments de l'internat :

Photo3: ancien dortoir des internes du lycée mixte d'Akonolinga



Source : photo Foumane Claudette, Akonolinga le 13 octobre 2015.

Cette photo nous présente le bâtiment où se trouvaient les anciens dortoirs des internes. Au rez-de-chaussée il y a quatre dortoirs pour les filles et à l'étage ceux des garçons. A côté des dortoirs, se trouvent les bureaux du surveillant d'internat et des maîtres d'internat. Chaque dortoir est équipé de lits et de placards. Après la fermeture de l'internat, ce bâtiment abandonné, est d'abord occupé de façon provisoire par le Collège d'Enseignement Secondaire bilingue d'Akonolinga, devenu lycée bilingue d'Akonolinga, dès sa création en 2002. Actuellement, ce bâtiment abrite les services de la délégation départementale des enseignements secondaires du Nyong et Mfoumou.

Le programme journalier des activités des internes est organisé tel que indiqué dans le tableau en annexe¹²⁵. Le personnel chargé de la gestion de

¹²⁵Voir annexe 4, planning journalier des activités de l'interne pendant l'année 1985-1986.

l'internat est constitué d'un surveillant général d'internat, qui assure la gestion administrative, des maitres d'internat, pour la surveillance des internes, et des cuisinières. L'internat bénéficie de multiples appuis en dons, des organismes, notamment le Programme Alimentaire Mondiale (PAM) et de l'élite locale. Ces dons sont constitués des sacs de riz, de farine, d'arachide, les boites de conserve, les savons¹²⁶. Néanmoins, ces différentes dispositions pour la prise en charge des internes n'ont pas empêché la fermeture de la structure.

d) La fermeture de l'internat.

Au fil des années, la gestion de l'internat devient lourde pour l'Etat avec la crise économique que traverse le pays. A partir de 1987, l'Etat ne subventionne plus la structure comme dans la plus part des internats des lycées du Cameroun¹²⁷. Un partenaire privé au nom de René Bekolo prend en charge sa gestion¹²⁸. C'est ainsi que les frais de pension augmentent à 32000 francs l'année. Cette gestion privée n'est pas facile vu les nombreux coups de vol ainsi que la crise économique vécue au Cameroun dans les années 1990. Aussi, de nombreuses plaintes sont émises sur la qualité de la nourriture qui n'est pas bonne et qui cause de fortes diarrhées chez les internes. C'est donc tous ces éléments qui ont contribué à la fermeture de l'internat au lycée mixte d'Akonolinga en 1998¹²⁹.

Notre analyse dans ce chapitre était basée sur l'organisation et le fonctionnement du Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga, devenu lycée mixte d'Akonolinga. De tout ce qui précède, il convient de relever que cette structure comme toute œuvre humaine, a connu une grande évolution et a

¹²⁶Entretien avec G. Mendo, 40 ans, ancien interne du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 19 aout 2015.

¹²⁷Mouelle Bissi, "Une institution controversée : l'internat", *Cameroon Tribune* n° 4397 du 26 mai 1989, p.4.

¹²⁸ Entretien avec Akamba Akono, 54 ans, secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, le 13 octobre 2015.

¹²⁹Entretien avec Akamba Akono, 54 ans, secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, le 13 octobre 2015.

émergé dans le temps. Son organisation et son fonctionnement ont été définis en fonction des textes législatifs sur l'enseignement public au Cameroun. Bien hiérarchisé, cet établissement compte un nombre important d'organes qui assurent son bon fonctionnement qui mettent en place des stratégies pédagogiques particulières, recherchant sans cesse une formation de qualité des élèves.

CHAPITRE III :

**LES STRATEGIES DE FORMATION AU LYCEE
MIXTE D'AKONOLINGA ET LEUR
CONTRIBUTION A LA SCOLARISATION DE LA
JEUNESSE DU NYONG ET MFOUMOU**

Depuis sa création en 1968, le Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga, devenu lycée mixte d'Akonolinga, œuvre pour la formation et la préparation de la jeunesse camerounaise à la vie. L'éducation, étant considérée comme "un déterminant clé et significatif du bien être des individus et de la collectivité, elle offre aux êtres humains l'occasion de prendre en main leur propre destin, celui de la nation et de l'humanité toute entière¹³⁰". S'étant lancé dans cette action, le lycée mixte d'Akonolinga a permis non seulement la

¹³⁰I. Nomba, *Le système éducatif camerounais face aux exigences de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 2008, p.43.

scolarisation de la jeunesse camerounaise en général, mais celle de la localité en particulier, contribuant par là à la formation d'une élite intellectuelle du Nyong et Mfoumou. Notre analyse dans ce chapitre consiste à montrer la contribution du lycée mixte d'Akonolinga à la scolarisation de la jeunesse du Nyong et Mfoumou. A cet effet, nous insisterons sur les stratégies mises en place dans l'établissement, pour une formation intellectuelle des jeunes, ainsi que le rôle de ce lycée dans la scolarisation de la jeunesse de la localité.

I. LES STRATEGIES POUR UNE FORMATION INTELLECTUELLE CENTREE SUR LE CULTURE DE L'EFFORT.

De nombreuses stratégies ont été mises sur pied au lycée mixte d'Akonolinga pour permettre une formation intellectuelle centrée sur le culte de l'effort. Les enseignements d'ordre intellectuel et même sportif préparent et intègrent les jeunes issus de cette école aux aptitudes et aux activités multiples.

A. UNE FORMATION INTELLECTUELLE DE QUALITE

Les enseignants du lycée mixte d'Akonolinga ont mis sur pied différentes méthodes en vue de procurer chez les apprenants un meilleur encadrement pédagogique et stimuler chez eux le goût de l'effort et même le culte de l'excellence. Celles-ci sont faites à travers un accompagnement de proximité, une exigence disciplinaire ainsi qu'un encadrement physique et morale par les activités post et périscolaires.

1. Un accompagnement de proximité des élèves.

Le suivi des élèves au lycée mixte d'Akonolinga est assuré par le personnel enseignant et administratif. Les cours dispensés sont conformes aux programmes officiels de l'enseignement général tels qu'arrêté par le Ministère des Enseignements Secondaires. Ces enseignements visent à former des produits capables de résoudre les problèmes de leur milieu.

a) Les enseignements et le suivi rigoureux des élèves

La politique d'accompagnement de proximité se traduit par l'exploitation minutieuse des heures creuses des emplois de temps. Celles-ci sont réservées à l'étude et aux lectures à la bibliothèque. Les classes d'examen ont des heures d'étude obligatoires leur permettant de revoir les leçons journalières abordées, qui peuvent être transformées en heures de rattrapage. Des méthodes pédagogiques particulières sont mises en place par les enseignants. On a le cas d'Ambroise Etoundi, professeur de français, qui en 1974, forme des groupes d'exposé en classe de 6^e, en vue de la lecture des textes des ouvrages au programme comme *Les contes d'Amadou Koumba*¹³¹. A l'issue de la lecture, chaque groupe est tenu de faire le compte rendu de lecture aux autres groupes. Il attribue aussi des rôles à chaque élève pour représenter devant leurs camarades, les acteurs des pièces de théâtre au programme, comme *Britannicus* ou *Le Bourgeois gentilhomme*. Cet exercice a contribué à corriger et forger, très tôt l'expression orale de beaucoup d'élèves, ainsi qu'à développer la capacité à s'exprimer en public. On a enfin le cas de Ndeh Nchua, enseignant d'anglais en 1978, qui pendant ses cours, se préoccupe particulièrement des élèves qui ne participent pas aux activités¹³². Cette méthode, considérée d'abord comme une humiliation par les élèves, a développé certaines facultés chez ceux-ci.

En dehors des méthodes pédagogiques mises en place par les enseignants, des groupes d'étude sont encouragés et formés par les titulaires des classes permettant aux élèves de partager leurs connaissances, leurs méthodes de travail et leurs astuces pour réussir. Ces groupes d'étude peuvent se retrouver à l'intérieur ou à l'extérieur de l'établissement pour travailler¹³³.

¹³¹Entretien avec D. Ndongo Ndongo, 58 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 28 mars 2016.

¹³²Entretien avec M. Ekoto Ekoto, 57 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 19 mai 2016.

¹³³Entretien avec B. Emah Fouda, 40 ans, surveillant général au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

Entre de 1980 et 1990, des excursions sont régulièrement organisées et guidées par les membres de l'établissement. Elles s'effectuent dans différentes structures et sites de la localité. Avec l'accord des parents et sous la conduite des enseignants, les élèves partent également en colonies de vacances à travers le pays, visiter des sites touristiques et échanger avec les élèves des autres villes¹³⁴. Ces visites guidées ont encore réapparues dans l'établissement dans les années 2000. Ceci a contribué à renforcer la culture et une bonne connaissance du pays chez les élèves. C'est le cas de Mathurin Elanga Medjo, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, aujourd'hui cadre à la Cameroon Telecommunications (CAMTEL), qui témoigne l'importance de ces excursions et colonies de vacances organisées dans l'établissement. Il affirme en effet que :

Au cours de l'année scolaire 1999-2000, une excursion avait été organisée dans l'établissement, pour les Brasseries du Cameroun à Yaoundé. C'est pendant le voyage que j'ai découvert les différentes villes, les stations de péage et de pesage situées entre Akonolinga et Yaoundé, car avant cela, je n'étais jamais sorti d'Akonolinga, ma ville natale. Cette excursion a en fait permis à beaucoup d'élèves de sortir pour la première fois d'Akonolinga et de découvrir la capitale du pays¹³⁵.

Pour les élèves qui éprouvent d'énormes difficultés à cerner les enseignements dispensés, des cours de mise à niveau sont organisés au lycée, assurés par les aînés académiques, sous la supervision de l'administration et des enseignants du lycée à travers "les journées académiques"¹³⁶.

b) La remise à niveau des élèves par les journées académiques de l'AJESNYM

Elles sont un événement qu'organise chaque année et durant les congés de pâques, l'Association de la Jeunesse Estudiantine du Nyong et Mfoumou (AJESNYM) en vue de rehausser le niveau des élèves des classes d'examen des différents établissements d'enseignement primaire et

¹³⁴Entretien avec Nguete Abougou, 48 ans, secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 13 octobre 2015.

¹³⁵Entretien avec M. Elanga Medjo, 35ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 22 janvier 2016.

¹³⁶Entretien avec A. C. Avebe, 24 ans, étudiant à l'ESSEC de Douala, membre de l'AJESNYM, Yaoundé, 25 avril 2016.

secondaire, tant publics que privés, des localités du département du Nyong et Mfoumou¹³⁷. Cette initiative totalement bénévole est faite dans le but de les aider à préparer leurs examens officiels en toute sérénité. Pratiquées depuis le début des années 1980 au lycée mixte d'Akonolinga, ces journées consistent pour ainsi dire en des séances de cours de soutien offert gracieusement aux élèves des classes d'examen, pour un encadrement pédagogique, à travers la correction des anciens sujets d'examen et la remédiation des lacunes observées en classe¹³⁸. Elles visent également à leur offrir des orientations sur le plan académique et professionnel à travers des séances de renseignements, d'orientations. Les cours sont dispensés exclusivement par les étudiants des Universités et grandes écoles du Cameroun, membres de l'association.

Hors mis l'accompagnement de proximité des élèves, la notoriété de cet établissement passe également par une exigence disciplinaire nécessaire au bon encadrement des élèves.

2. Le contrôle des connaissances et la récompenses des meilleurs élèves

La formation intellectuelle est l'une des finalités de l'éducation au Cameroun. C'est dans ce domaine que l'élève acquiert des connaissances pour l'enrichissement de sa culture. Cette formation apparaît d'une extrême importance dans la lutte contre l'ignorance primitive, véritable obstacle à tout épanouissement de l'homme¹³⁹. Au lycée mixte d'Akonolinga, cette formation passe par le contrôle rigoureux des connaissances en vue d'obtenir de bonnes performances scolaires.

a) Le contrôle rigoureux des connaissances

¹³⁷Selon le témoignage de M. Ekoto Ekoto, 57 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, ces journées académiques existent depuis le début des années 1980, puisque l'AJESNYM existe depuis 1973. L'organisation de cet événement incombe au comité directeur de l'association qui se charge de déterminer les localités à couvrir, d'évaluer les ressources nécessaires (humaines, matérielles et financières), de les rechercher, de les collecter et de les affecter.

¹³⁸Entretien avec P. Zeh Akono, 45 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 24 février 2016.

¹³⁹C. F. Akamba, "Monographie du Collège Saint Cœur de Marie de Mbalmayo: 1958-2013", Mémoire de DIPES II en Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2015, p.60.

Les élèves du lycée mixte d'Akonolinga sont évalués en permanence. Le contrôle des connaissances se fait par la participation des élèves aux enseignements et aux évaluations. Pour ce qui est des enseignements, les évaluations sont faites oralement et les élèves ont l'obligation d'y participer. Pour cela, un contrôle est fait à chaque début de cours par l'appel des élèves. Les évaluations écrites englobent les devoirs à faire à la maison, les interrogations écrites, les contrôles hebdomadaires et les compositions harmonisées. Le système d'évaluation permet non seulement de détecter les lacunes des élèves pour les corriger, mais aussi d'intensifier leur travail. Lors des examens, l'on veille sur la confidentialité des sujets, les élèves sont habitués à travailler dans le rythme des examens officiels. Classés deux par banc, ils travaillent sous le regard attentif des surveillants. Ce système d'évaluation permanent maintient les apprenants en état d'alerte, d'où la présence de nombreux groupes d'étude à l'approche des évaluations séquentielles, dans lesquels, les plus forts aident les moins forts pour que chacun soit à un niveau relativement passable pour affronter les examens.

Les enseignements dispensés au lycée mixte d'Akonolinga permettent la formation intellectuelle intégrale des élèves car, ils leur procurent des savoirs, savoir faire et savoir être, permettant leur insertion dans la vie sociale. Ainsi, les diplômes qui y sont délivrés à la fin du premier et du second cycle permettent l'intégration des élèves dans la vie active. Ce système d'évaluation subi par les élèves indique les performances scolaires de l'établissement.

b) La récompense des meilleurs élèves.

De nombreux mécanismes sont mis en place pour encourager et motiver le travail des élèves au lycée mixte d'Akonolinga. Ainsi, à la transformation de l'établissement en lycée en 1976, l'administration instaure une cérémonie de récompense des meilleurs élèves de chaque classe. Chaque fin d'année, des bourses scolaires allant de 6.000 à 12.000 francs sont distribuées solennellement

aux élèves ayant obtenu une moyenne annuelle supérieure ou égale à 12/20¹⁴⁰. Aussi, chaque fin de trimestre, il y a distribution solennelle des tableaux d'honneur aux meilleurs élèves. L'administration encourage également le travail des élèves à travers la cérémonie de prime d'excellence au cours de laquelle assistent toutes les autorités de la ville (maire, préfet, sous préfet). En 2011, l'APEE a instauré la remise des Awards pour encourager l'assiduité des élèves. Ainsi, des prix et des trophées sont remis aux élèves qui ont brillés par l'assiduité. Depuis plus de 10 ans, le Pr. Robert Nkili, élite de la localité accorde une bourse de 50.000 aux bacheliers du lycée ayant obtenus de bonnes mentions au baccalauréat, pour leur inscription dans les universités¹⁴¹.

La récompense du travail des élèves est aussi perceptible par la promotion de l'éducation de la jeune fille. Entre 2004 et 2010, est organisée au lycée la remise solennelle des primes aux meilleurs élèves filles du lycée. Ces bourses provenaient d'une Organisation Non Gouvernementale américaine et étaient constituées d'une somme de 40.000francs, d'une tenue scolaire et de tous les livres au programme¹⁴². Cette ONG prenait en charge la scolarité entière de ces élèves filles. La mairie également accorde un appui financier en livres aux filles des séries scientifiques ayant obtenues de bonnes moyennes en fins d'années¹⁴³. Toutes ces diverses récompenses créent l'émulation et encouragent les élèves à travailler davantage,

B. L'ENCADREMENT PHYSIQUE ET MORAL DES ELEVES

Cet encadrement passe par la mise en place des stratégies visant l'application d'une discipline rigoureuse et la formation des élèves par le sport et les activités de clubs.

¹⁴⁰Entretien avec M. Ekoto Ekoto, 57 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 19 mai 2016.

¹⁴¹Entretien avec Nguele Abougou, 47 ans, secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 13 octobre 2015.

¹⁴²Entretien avec A. Ayissi Belibi, censeur au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

¹⁴³Ibid.

1. L'exigence disciplinaire au centre de l'encadrement des élèves

On entend par discipline : "une règle de conduite commune aux membres d'un corps, d'une collectivité destinée à y faire régner le bon ordre ; la régularité ; l'obéissance à cette règle"¹⁴⁴. La discipline a longtemps été le maître mot au lycée mixte d'Akonolinga. Etant situé à proximité d'un marché, donc proche des structures de distractions et de déconcentration (bars, centre de jeux, snacks, salles de cinéma...), et entouré par près de six écoles primaires et un quartier résidentiel, la construction d'une clôture a permis à l'établissement de bénéficier de la tranquillité et de la paix nécessaires à l'étude et à la formation personnelle. La photo 4 nous présente une vue du portail de cette clôture.

Photo 4 : le portail du lycée mixte d'Akonolinga.



¹⁴⁴C.L Ellong Ndoumbe, "Encadrement scolaire et discipline des élèves, enquête menée au lycée bilingue d'Essos Yaoundé", Mémoire de DIPCO, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 1997, p.9.

Source : photo Foumane Claudette, Akonolinga le 13 octobre 2015.

Ce portail est l'entrée principale du lycée. La grande clôture qui entoure le lycée assure le bon contrôle des élèves et permet de les maintenir en toute sécurité au sein de l'établissement. Ceci constitue déjà un atout considérable dans la lutte contre l'indiscipline. À cela s'ajoutent des mécanismes de renforcement et de maintien de l'ordre dans toute l'école. On a l'ancien censeur Hubert Mono Ndjana qui à son arrivée dans l'établissement en 1976, avait instauré "la loi anti-flânerie"¹⁴⁵. Celle-ci interdisait aux élèves d'être hors de l'établissement pendant les heures de cours, même quand ils n'ont pas cours. Les élèves qui n'obéissaient pas à ce règlement étaient simplement renvoyés de l'établissement. Cette loi bien que rude¹⁴⁶, a été efficace dans la mesure où elle obligeait l'élève à suivre effectivement les cours et ne pas déambuler à travers le campus et les rues de la ville pendant les heures de cours. Ces mécanismes d'instauration de la discipline sont appuyés par le règlement intérieur de l'établissement.

L'exigence disciplinaire s'est également observée à l'internat lorsqu'il fonctionnait. Les élèves internes étaient soumis non seulement au règlement intérieur de l'établissement mais aussi à celui propre à l'internat. Ils étaient tenus de respecter le calendrier des activités tel que dressé par le surveillant d'internat et ses assistants (cuisinières, maîtresses de l'étude et de dortoirs). Le non-respect de ces heures d'activités pouvait aboutir aux sanctions et même, à l'exclusion définitive de l'internat. La rigueur dans la discipline a donc été l'un des piliers du lycée mixte d'Akonolinga et s'est accompagnée de l'encadrement physique et morale des élèves, à travers les activités post et périscolaires, qui a déterminé le succès de l'établissement.

¹⁴⁵Entretien avec M. Ekoto Ekoto, 57 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 19 mai 2016.

¹⁴⁶Cette loi a causé du tort à certains élèves qui ne pouvaient pas se justifier face à un responsable charismatique et qui se retrouvaient simplement renvoyés du lycée. Elle a été réprimée par les populations locales qui trouvaient qu'elle allait au delà des textes qui régissent la discipline dans un établissement scolaire public. Ainsi elle n'a duré que trois ans dans le lycée.

En dehors du règlement intérieur dont dispose le lycée mixte d'Akonolinga, les textes du Ministère des Enseignements Secondaires lui servent également d'orientation disciplinaire. Ils sont relatifs aux attributions du personnel administratif, à la conduite des enseignants et des élèves, aux sanctions appliquées. Cet établissement étant un lieu de formation intégrale des jeunes, il habitue tous ses agents au respect des principes de la morale. Obéissant à la circulaire n°17/B1/1464/MINEDUC/DESG/SCP du 20 avril 1987¹⁴⁷, les élèves portent un uniforme réglementaire. Les surveillants généraux qui sont "la cheville ouvrière, la plaque tournante de la discipline au sein d'un établissement scolaire", veillent au maintien scrupuleux du règlement intérieur tel que souligné par Alain Ayissi Belibi :

L'éducation doit se faire dans la rigueur. Un adage dit : "la peur du gendarme est le début de la sagesse". A notre niveau, ce travail est bien fait et si vous retrouvez les élèves hors du portail le matin, c'est parce qu'ils sont en retard. Il y a beaucoup d'indiscipline, car les élèves ne sont pas assidus. On ne peut pas passer tout le temps à le tolérer car la rigueur est une école positive pour la vie¹⁴⁸.

L'exigence disciplinaire concerne également l'administration et les enseignants. Ils ont un comportement d'éducateurs, obéissant aux circulaires n°42/A/371/MINEDUC/DESG/SAP du 17 mars 1981¹⁴⁹ portant organisation de la discipline dans les établissements d'enseignement secondaire et n°16/B1/1464/MINEDUC/DESG/SCP du 20 avril 1987¹⁵⁰, relative à la tenue et au comportement des membres de l'administration au sein des établissements scolaires. Ils s'efforcent d'être dignes et intègres pour préserver l'image de marque de l'autorité qu'ils incarnent, évitant toute faute qui puisse nuire à leur réputation.

2. Les activités post et périscolaires

Les activités post et périscolaires qui se déroulent en dehors des salles de

¹⁴⁷Ellong Ndoumbe, "Encadrement scolaire et discipline", p.11.

¹⁴⁸Lyma Info sn°1, Juin 2015, p.3.

¹⁴⁹Ellong Ndoumbe, "Encadrement scolaire", p.10.

¹⁵⁰Ibid.

classes permettent aux élèves de mieux s'épanouir, de chasser le stress des salles de classes, et même de s'extérioriser dans leur cadre. C'est aussi un cadre formel de socialisation. Ainsi, un talent caché peut être identifié. Bien plus, les activités post et péri scolaires ne sont que le prolongement de l'activité intellectuelle pour un meilleur devenir de l'apprenant qui s'exerce au savoir faire et au savoir être à travers les activités socio-environnementales telles que le sport et les activités des clubs¹⁵¹.

a) La promotion du système sport –études.

Pour ce qui est du sport, il occupe une place importante dans la formation intégrale des élèves. Le sport a longtemps été un pilier de la réputation du lycée mixte d'Akonolinga. L'institution dispose de plusieurs aires de jeux où se pratiquent des exercices variés. On révèle la présence des terrains de football, de handball, de volleyball, de saut en hauteur et de lancer de poids. Le gazon sert d'application de la gymnastique¹⁵². Ces différentes structures, malgré leur état actuel déplorable, assurent le maintien de l'équilibre physique des élèves. La promotion du sport-étude est gérée par les enseignants d'Education Physique et Sportive (EPS), en vue de permettre l'éclosion des talents chez les élèves. Elle permet de concilier les études et les pratiques sportives, décliner la passion d'un élève pour son sport favori tout en suivant ses études. Ce système a été un catalyseur qui a favorisé l'éclosion de futurs sportifs de hauts niveaux. C'est le cas d'Alexandre Belinga, qui, étant élève au lycée mixte d'Akonolinga et bénéficiant de l'encadrement de ses enseignants d'EPS, a brillé par ses prestations en jouant dans l'équipe de football de la localité, Foudre d'Akonolinga, lorsqu'elle était en première division. Aujourd'hui, il est devenu entraîneur dans l'équipe nationale de football, après avoir parcouru de nombreux club à travers le pays.

¹⁵¹Lyma Infos n°1, Juin 2015, p.7.

¹⁵² Entretien avec A.M. Bekae, 47 ans, chef service des Sports et des Activités Post et Péri Scolaires à la délégation départementale du MINESEC du Nyong et Mfoumou, Akonolinga, 13 mai 2015.

L'intérêt du sport pour certains élèves et leurs prestations ont permis de classer ce lycée parmi les meilleurs du département. En effet, entre 1976 et 1980, l'établissement a remporté de nombreux trophées lors des compétitions inters départementales des jeux l'Office des Sports Scolaires et Universitaires du Cameroun (OSSUC)¹⁵³. Depuis les années 1990, l'établissement représente valablement le département lors des jeux de la Fédération Nationale des Sports Scolaires(FENASSCO), league A, dans diverses disciplines. Ainsi, l'équipe de football masculine a été médaillée en argent à la finale nationale à Eseka en 2003 ; les prix du lancer de poids et du saut en hauteur masculin et féminin ont été gagnés¹⁵⁴. A coté du sport se trouve les activités de club.

b) Les activités de club

Les activités des clubs servent de jonction entre la théorie et la pratique. Des clubs sont formés au sein de l'établissement, parmi lesquels : les clubs Journal, scout, anglais, philosophie, scientifique, informatique, éthique et droit de l'Homme et existent dans l'établissement depuis sa transformation en lycée. Ces différents clubs animent la vie culturelle du lycée et mettent l'accent sur le savoir-faire des élèves. Cette formation méticuleuse que reçoivent les apprenants a une incidence sur leur vie future. C'est le cas de Fidèle Ngongo, ancien élève du lycée qui a été président du club allemand en 1979¹⁵⁵. Le fait d'être responsable très tôt a eut un impact sur sa vie future car aujourd'hui, il est non seulement professeur d'allemand, mais aussi proviseur.

Au regard des différentes méthodes pédagogique mises en place au lycée mixte d'Akonolinga, on se rend compte que la qualité de la formation a

¹⁵³ Entretien avec M. Ekoto Ekoto, 57 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 19 mai 2016.

¹⁵⁴ Ibid.

¹⁵⁵ Entretien avec M. Ekoto Ekoto, 57 ans, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 19 mai 2016.

eut une incidence sur l'éclosion de l'élite intellectuelle locale. En effet, elle a permis la scolarisation de la jeunesse notamment celle de la localité.

II. LE ROLE DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA DANS LA SCOLARISATION DE LA JEUNESSE DU NYONG ET MFOUMOU

A travers son éducation, le lycée mixte d'Akonolinga a fourni en quantité et en qualité convenable des cadres nécessaires aux activités nationales. Après 47 ans d'existence et de labeur dans la formation de la jeunesse, le bilan sur l'élite locale formée est considérable. Dans cette partie, nous présentons l'impact du lycée mixte d'Akonolinga dans la scolarisation de la jeunesse de la localité et dans la formation de l'élite intellectuelle locale.

A. L'IMPACT DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA DANS LA SCOLARISATION DE LA JEUNESSE DU DEPARTEMENT.

Etant le premier établissement d'enseignement secondaire général créé dans le département, le lycée mixte d'Akonolinga a été pendant longtemps le seul à assurer la scolarisation des jeunes de la localité. Il importe alors de voir l'impact de cette posture dans l'éducation des jeunes du département.

1. L'impact lié à la posture de premier lycée de la localité

L'arrondissement d'Akonolinga a pendant longtemps été l'unique à avoir un établissement d'enseignement secondaire général public dans tout le département, les autres arrondissements étant dépourvus de ce genre d'institution. En effet, le lycée mixte d'Akonolinga, pendant plus de 10 ans, est le seul établissement du département à offrir un enseignement secondaire général public à cycle complet. Le tableau en annexe montre la position phare

qu'a occupé cette institution pendant des années dans le département¹⁵⁶. Au regard des données de ce tableau, on se rend compte que c'est 11 ans après l'ouverture du Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga qu'un deuxième établissement d'enseignement secondaire général public est créé dans le département, à savoir le Collège d'enseignement secondaire d'Ayos, devenu lycée d'Ayos. Le troisième arrive 14 ans après (le lycée d'Endom) et le quatrième, 28 ans plus tard (le lycée de Mengang). On relève entre autre que sur les 27 établissements d'enseignement secondaire général que compte actuellement le département, 23 ont été créés après l'année 2000. Ainsi, la faible présence d'institutions scolaires d'enseignement secondaire général public dans le département a, pendant des années, influencé la scolarisation de la jeunesse locale dans la mesure où, la majorité des jeunes, venant des cinq arrondissements, convergeaient vers le lycée mixte d'Akonolinga.

Il est également important de noter que, lorsque d'autres établissements ont été créés dans le département, notamment le lycée d'Ayos et d'Endom, c'étaient d'abord des établissements à 1^{er} cycle. Après obtention du BEPC, les élèves continuaient leur scolarisation au lycée mixte d'Akonolinga par voie de transfert. D'autre part, le lycée mixte d'Akonolinga a été, pendant 15 ans, le seul établissement du département à présenter les candidats aux examens probatoire et baccalauréat de l'enseignement général. En effet, ce n'est qu'en 1991 que le lycée d'Endom ouvre son second cycle et le lycée d'Ayos en 1992, alors que le second cycle existe au lycée mixte d'Akonolinga depuis 1976¹⁵⁷. L'internat a aussi contribué à la scolarisation de la jeunesse locale.

2. Le rôle de l'internat

On ne saurait négliger le rôle joué par l'internat du lycée mixte d'Akonolinga dans la scolarisation de la jeunesse de la localité. En effet, vu le fait que les

¹⁵⁶Voir Annexe 5, liste des établissements d'enseignement secondaire général du Nyong et Mfoumou.

¹⁵⁷Archives du ministère des enseignements secondaires, Répertoire national des établissements, Tome 1: Etablissements Publics d'Enseignement Secondaire Général, P.36.

élèves venaient des différents arrondissements du département, et qu'il n'était pas évident qu'ils trouvent un logement dans la ville, l'Etat a pris conscience de la nécessité de créer un établissement à régime mixte¹⁵⁸. Ainsi, l'ouverture de l'internat a permis de loger les élèves qui venaient d'ailleurs pour un encadrement efficient. Aussi vue la forte demande d'admission à l'internat, ce sont les élèves venant d'arrondissement voisins qui étaient privilégiés¹⁵⁹. De ce fait, vu les coûts moyens et l'encadrement de l'internat, les parents ont été encouragés à envoyer leur enfants au lycée mixte d'Akonolinga. Cela a même aussi contribué à réduire l'exode scolaire. Tous ces facteurs ont donc contribué à la formation de l'élite locale.

B. LE LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA, BERCEAU DE L'ELITE INTELLECTUELLE DU NYONG ET MFOUMOU.

Les différents enseignements dispensés au lycée mixte d'Akonolinga concourent à la formation intégrale de la jeunesse. On entend par formation intégrale, la combinaison de toutes les exigences de l'éducation pour la maîtrise d'un ensemble d'éléments fonctionnels utiles dans tous les domaines de l'activité humaine¹⁶⁰. Elle s'oppose à toute formation dite partielle, déséquilibrée qui ne peut assurer qu'un développement limité de l'individu¹⁶¹. Il s'agit en d'autres termes de former des jeunes aux têtes bien faites et aux mains habiles. Ainsi le lycée mixte d'Akonolinga a contribué à la formation d'une jeunesse compétente et efficace dans des domaines variés.

¹⁵⁸Entretien avec J. Fama Avebe, 56 ans, proviseur du lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

¹⁵⁹Entretien avec Nguele Abougou, 47 ans, secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 13 octobre 2015.

¹⁶⁰ B. Schwartz, *L'Education demain*, Paris, Editions Aubier-Montaigne, 1974, p.27.

¹⁶¹ Ibid.

1. De nombreux ressortissants de la localité, anciens produits de cet établissement

Ouvert depuis 1968 par le gouvernement camerounais, le lycée mixte d'Akonolinga moule les jeunes camerounais notamment ceux de la localité, dont certains occupent des très hautes fonctions. La réputation de cet établissement ne saurait se limiter aux taux de réussite aux examens officiels, comme l'affirme à juste titre Ndamah Essoh :

On peut apprécier les résultats d'un système éducatif de deux façons. Une première façon de le faire consiste à calculer les pourcentages d'admis aux examens de passage ou de fin de cycle. Une deuxième façon de le faire consiste à se demander dans quelle mesure les anciens élèves s'adaptent à la vie active.¹⁶²

Avec cette deuxième approche d'évaluation des résultats d'un établissement, nos enquêtes nous permettent de soutenir que le prestige du lycée mixte d'Akonolinga est énorme ; car il a la réputation d'avoir formé plusieurs membres de l'élite intellectuelle camerounaise ressortissants du Nyong et Mfoumou. Le tableau en annexe l'illustre à suffisance¹⁶³. Ce tableau démontre que les nombreux produits, issus de cette institution, sont originaires des différents arrondissements que compte le département. Mais il est à noter que ceci n'est qu'un échantillonnage représentatif, car le recensement n'a pas été effectué sur tous les anciens élèves du lycée mixte d'Akonolinga, originaires du Nyong et Mfoumou.

2. Une élite locale performante dans des domaines variés.

Le lycée mixte d'Akonolinga a contribué à former une élite intellectuelle dans le département du Nyong et Mfoumou. En effet, bon nombre d'anciens élèves du lycée, originaires du département, ont pu s'intégrer dans la vie active et occupent des fonctions honorables dans l'administration, dans le privé et

¹⁶²Ndamah Essoh, *les problèmes posés par le système éducatif camerounais*, Yaoundé, ONAREST, 1972, p.114.

¹⁶³Voir annexe 6, quelques anciens élèves du lycée mixte d'Akonolinga, originaires du département.

même à l'extérieur du pays. Il revient de présenter quelques anciens élèves du lycée mixte d'Akonolinga, ressortissants du Nyong et Mfoumou, qui exercent des activités au compte de l'Etat camerounais et dans le privé. Parmi eux, figurent les hauts commis de l'Etat, les cadres de l'administration, le personnel de l'éducation, les hommes politiques et des agents des sociétés privées.

a) Les hauts commis de l'Etat.

Parmi les produits du Lycée mixte d'Akonolinga, originaires du département qui siègent au niveau de l'élite dirigeante, nous avons recensé des ministres tels que : Amba Salla, ancien ministre des travaux publics ; Joseph Beti Assomo, ancien gouverneur des régions et actuellement ministre de la défense. Nous avons également des administrateurs civils tels que : Eteme Elanga Joël, Sous préfet de Makenene ; Koulbout Aman David, Préfet à Kumba ; Nanga Ndang, Préfet de la Haute Sanaga¹⁶⁴.

b) Les cadres de l'administration

Nous avons aussi recensé des cadres de l'administration, qui siègent à la tête des institutions publiques dans divers domaines. Ainsi, dans l'Armée on a le colonel Bidza attaché militaire en Afrique du Sud et le colonel Mbida Ebogo, ancien commandant quartier général Yaoundé. Dans les services de la police, nous avons le commissaire Eko Eko Léopold, Directeur Général de la Recherche Extérieure ; le Commissaire Meke Boniface, en service à la Délégation Générale à la Sûreté Nationale ; le commissaire Messi directeur de la police des frontières.

Dans la justice, nous avons recensé : Ekanga Evouh Stéphane, Procureur au tribunal de Bafang et ancien juge au tribunal criminel spécial ; Elanga Elanga, Magistrat ; Mindjimba Mindjimba, Vice président de la cour d'appel du centre ; Tang Ruben, Substitut du procureur auprès du tribunal de grande

¹⁶⁴ Entretien avec Akamba Akono, 54 ans, secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

instance d'Ekounou et procureur au tribunal militaire¹⁶⁵. Dans les services des impôts, nous avons Oba'a Martial, Chef service des impôts. Dans les services de la santé on a : Essama Joseph, Directeur de l'hôpital de Biyem-Assi ; Zeh Jean Jacques, Directeur de l'hôpital Jamot et Akono Angèle, Major superviseur aux services des urgences à l'hôpital central de Yaoundé.

c) Dans le domaine de l'éducation

Parmi le personnel de l'enseignement supérieur nous avons : les Professeurs Nguele Abada, Maitre de conférences à l'Université Yaoundé II, Olinga Alain Didier, Maitre de conférences à l'Institut des Relations Internationales du Cameroun ; les Docteurs Abada Medjo Jean Claude, Chargé de cours l'Ecole Normale Supérieure de Maroua, Ada Biwole Berthe, Chargé de cours l'Université de Yaoundé I. Parmi les responsables administratifs, nous avons Loungou Embang David, ancien secrétaire de l'université de Douala et Ndongo Léon Narcisse, Chef Service des Affaires Administratives et Financières de l'Université de Douala.

Dans les enseignements secondaires nous avons recensé des chefs des institutions scolaires publiques tels que : Bolo Bolo André Joël, Délégué départemental du Ministère des Enseignements Secondaires du Nyong et Mfoumou ; Fama Avebe Joseph, Proviseur du lycée mixte d'Akonolinga ; Ndongo Ndongo David, Proviseur du lycée bilingue d'Ekounou ; Zang Ngotong, Proviseur du lycée bilingue d'Akonolinga ; Voundi Jean Pierre Ancien proviseur du lycée de Minkan ; Mendouga Marthe Chantal, Directeur du Collège d'Enseignement Secondaire de Nkometou ; Olinga Jean Joël, Directeur Collège d'Enseignement Secondaire de Zalom ; Achile Belinga, surveillant général au lycée de Biyem Assi ; Ava Ava Marcel, Professeur de Lycée d'Enseignement

¹⁶⁵Entretien avec Nguele Abougou, 47 ans, secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 13 octobre 2015.

Général ; Mbetty Mbetty Salomon Second, conseiller principal de l'orientation scolaire et professionnelle ; Zeh Akono Parfait, enseignant¹⁶⁶.

Nous avons enfin des Hommes politiques comme Akamba Assembe Georges, ancien député, Ze Biwole Collins, Maire de Kobdombo, Essama Joseph, maire d'Akonolinga.

d) Dans le secteur privé

Parmi les anciens élèves du lycée mixte d'Akonolinga, originaires du Nyong et Mfoumou qui exercent dans les sociétés privées nous avons : Bekono Okoumama, Ingénieur aéronautique à la CAMAIR-CO ; Essama Ngonon Odile, Comptable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) à Yaoundé ; Mezoa Biwole Hilaire Délégué CAMTEL pour la région du centre, Elanga Medjo Mathurin, agent en service à la CAMTEL. Enfin ceux qui exercent dans des professions vocationnelles comme l'abbé Ndongo, Curé de la paroisse d'Akak ou dans les professions libérales comme l'huissier de justice Marc Ekoto Ekoto¹⁶⁷.

D'autre part, il est important de relever que certains produits de cette institution n'ont pas eu la possibilité d'intégrer la fonction publique ou même de s'insérer dans des sociétés privées, malgré leur bon niveau intellectuel. Nombreux dans cette catégorie se sont lancés dans leurs propres investissements en créant des structures sociales et économiques comme des écoles, des boutiques, des bars, des snacks et des comptoirs variés. D'autres également n'ont pas pu aller plus loin dans leurs études mais parviennent à s'adapter dans la vie en pratiquant des activités telles que l'agriculture, l'élevage, la pêche ou exerçant dans le secteur informel¹⁶⁸.

¹⁶⁶Entretien avec J. Fama Avebe, 56 ans, proviseur du lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

¹⁶⁷ Entretien avec J. Fama Avebe, 56 ans, proviseur du lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

¹⁶⁸Entretien avec Nguele Abougou, 47 ans, secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 13 octobre 2015.

En définitive, l'œuvre éducative du lycée mixte d'Akonolinga se révèle importante dans la formation des jeunes. Cependant, de nombreux efforts restent encore à faire pour que cette formation se rapproche de l'excellence. Tout de même, depuis sa création, plusieurs promotions sont sorties de cette école et ses nombreux produits constituent une bonne partie de l'élite intellectuelle du Nyong et Mfoumou, en service à travers le Cameroun. Son action est cependant compromise par de multiples difficultés qui nécessitent au préalable des solutions.

CHAPITRE IV :

LES PROBLEMES DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA ET LES PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

Le lycée mixte d'Akonolinga est un établissement public vieux de plus de quarante sept ans. Cette institution a formé de nombreux camerounais et même des étrangers qui s'affirment de part le monde. Malheureusement, un certain nombre de problèmes se pose avec acuité et aggrave au fil du temps le fonctionnement de l'établissement, tout en entravant sa réputation. Face à toutes ces inquiétudes, il est important de trouver des stratagèmes permettant de résoudre ces problèmes. Mais alors, quelle sont les fondements de ces problèmes ? Quelles mesures peuvent permettre à l'établissement de sortir de ce gouffre et de conserver sa réputation d'antan ? Ainsi ce chapitre consiste à présenter d'une part les fondements des problèmes du lycée mixte d'Akonolinga et d'autre part de proposer quelques solutions permettant de palier à ces différents problèmes.

I. LES FONDEMENTS DES PROBLEMES DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA

Comme toute structure sociale, le lycée mixte d'Akonolinga rencontre de nombreux problèmes qui entravent son bon fonctionnement. Ceux-ci trouvent leur fondements dans les spécificités sociales et économiques de la localité d'Akonolinga ainsi que dans le dysfonctionnement observé dans des établissements scolaires en général et ceux situés en zone rurale et semi-rurale en particulier.

A. LES PROBLEMES LIÉS A L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE ET FAMILIAL DE LA LOCALITE D'AKONOLINGA.

Ils sont liés à l'environnement de l'élève et celui dans lequel l'enseignant travaille. Il s'agit notamment du faible niveau de vie des ménages de la localité, de l'éloignement des lieux d'habitation des élèves par rapport à l'établissement et du vécu familial de l'élève.

1. Le faible niveau de vie des ménages locaux.

Les élèves du lycée mixte d'Akonolinga sont en majorité originaires de la ville d'Akonolinga et de ses environs. Ville secondaire du Cameroun, Akonolinga se trouve dans une zone semi-rurale¹⁶⁹ essentiellement constituée d'une population aux revenus financiers faibles. La crise économique qui a frappé le Cameroun dès les années 1985-1986 a eu une influence néfaste sur le niveau de vie des populations de la localité. Avant cette crise, l'agriculture, l'une des activités importantes de la région, était encouragée par certaines organisations locales. La Société de Développement du Cacao (SODECAO), par exemple appuyait les paysans dans la production du cacao à travers l'octroi des crédits agricoles et des subventions¹⁷⁰. Ces avantages étaient favorables au bien-être des populations qui s'acquittaient facilement des frais de scolarité et achetaient les fournitures scolaires de leurs enfants. Cette situation s'est

¹⁶⁹ On parle de ville semi-rurale lorsque plus de 60% de sa surface est composée de territoires ruraux.

¹⁷⁰ Entretien avec Elle Ntonga, 75 ans, parent d'ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga, Endom, 12 avril 2015.

aggravée en 1994 avec la dévaluation du franc CFA. En effet, dans les campagnes, les prix des cultures de rentes comme le cacao et le café ont chuté au moins de moitié. Ainsi, cette chute des différentes activités évoquées a entraîné la baisse du niveau de vie des populations d'Akonolinga. Les fonctionnaires, les commerçants, les paysans, les transporteurs et autres travailleurs du secteur informel ont des revenus et des rythmes de vie dans l'ensemble modestes.

Etant une zone semi-rurale, les parents éprouvent ainsi d'énormes difficultés à verser la totalité des contributions exigibles, et le font même au rythme de leurs activités. On note par exemple que c'est après la vente du cacao, qu'ils s'acquittent de ces frais de scolarité et d'examen¹⁷¹. D'autre part, ces parents exigent que leurs enfants participent aux activités agricoles car estiment que eux même doivent travailler l'argent qu'ils vont utiliser à l'école. Certains élèves constituent la main d'œuvre dont les familles ne peuvent se passer. Ce qui a une incidence sur l'assiduité des élèves. Cette situation va en droite ligne avec les idées d'Henri Bala Mbarga, quand il donne une explication sociologique des difficultés scolaires pouvant conduire à l'échec en démontrant que l'une des principales explications mises en avant est le handicap socio-économique. En effet, il avance l'hypothèse selon laquelle :

Les conditions de vie défavorables en matière de logement, d'alimentation, de santé, et l'obligation de travailler pour contribuer au maintien de la cellule familiale, ou encore la pauvreté ne permettent pas aux familles démunies de répondre aux exigences matérielles minimales que requiert la fréquentation scolaire de leurs enfants¹⁷².

Pourtant, le soutien financier des parents par le paiement des contributions exigibles, est fondamental pour assurer le bon fonctionnement de l'établissement, quand on sait que c'est un lycée rural ayant le souci d'accorder

¹⁷¹Entretien avec Nguele Abougou, 47 ans, secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 13 octobre 2015.

¹⁷²H. Bala Mbarga, *Les problèmes africains de l'éducation. Précédé de l'étude du cas du Cameroun*, Paris, Hachette, 1962, p. 28.

à tous les élèves les chances de réussir. Il est vrai que les problèmes du lycée mixte d'Akonolinga dépendent de l'environnement socio-économique dans lequel évoluent les élèves comme nous venons de le voir, mais ils dépendent également des problèmes découlant de l'éloignement des résidences des élèves par rapport au lycée.

2. Le problème d'éloignement des résidences des élèves par rapport à l'établissement

Tous les élèves du lycée mixte d'Akonolinga ne résident pas dans la ville. Comme vu plus haut, nombreux habitent les villages environnants et partent chaque matin pour se rendre au lycée. Les routes reliant ces villages à la ville ne sont pas bitumées. Il n'existe pas alors des transports en commun (taxi), connu dans les grandes villes. Aussi, le faible niveau de vie des populations locales ne permet pas aux élèves d'emprunter les motocyclistes qui assurent le transport entre ces villages et la ville. Ils sont obligés alors de parcourir de longues distances à pied. Landry Biwole Olinga, élève en T1^e affirme à ce sujet que :

Arrivé à l'heure au lycée tous les matins n'est pas facile pour moi, même quand je me lève tôt. Car je réside à Elombo, un village situé à 5 km d'Akonolinga. Tous les matins je suis en route à 06h30 pour me rendre à pied au lycée, fautes des moyens de transport. Et en 1h je ne peux pas facilement arriver même cinq minutes avant le début des cours. En fin de trimestre je me retrouve avec plus de 13 heures d'absences dans mon bulletin¹⁷³.

Ainsi, l'éloignement des résidences empêche certains élèves d'arriver à l'heure au lycée. Ce retard, parfois chronique de la part des élèves, contribue à la dégradation de la discipline chez ceux-ci. La probabilité d'arriver en retard et de ne pas suivre les premiers cours est élevée chez ces élèves. En dehors du faible niveau de vie des ménages et de l'éloignement des résidences des élèves par rapport à l'établissement, les problèmes du lycée mixte d'Akonolinga découlent de l'environnement familial de l'élève à travers la démission de certains parents dans leur éducation.

¹⁷³ Entretien avec L. Biwole Olinga, 21 ans, élève au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 13 octobre 2015.

3. La démission de certains parents dans l'éducation de leurs enfants.

La majorité des parents d'élèves du lycée mixte d'Akonolinga n'assument pas leurs responsabilités vis-à-vis de l'éducation de leurs enfants. Pour certains, le paiement des frais de scolarité est largement suffisant pour la formation de leur progéniture¹⁷⁴. Les élèves sont dépourvus en manuels scolaires, ne peuvent ni travailler en classe lors des activités d'apprentissage, ni s'exercer à la maison. Dans une classe de soixante élèves, trois seulement peuvent se retrouver avec des manuels¹⁷⁵. D'autre part, la majorité des parents pensent souvent que c'est aux enseignants que revient la tâche d'éduquer un enfant comme le témoigne Gilles Ango Enoa : "Mes parents ne s'impliquent pas trop dans mes affaires scolaires. Ils ne s'intéressent pas aux enseignements que nous recevons en classe. Ils se contentent juste de voir mes bulletins de notes et ne s'attardent pas sur les renseignements concernant ma conduite à l'école"¹⁷⁶. Certains parents pensent ainsi que leur contribution à la scolarisation de leurs enfants se résumerait à la participation financière. Tout ceci permet de dire que c'est l'influence conjuguée des facteurs socioéconomiques et du manque d'intérêt que les parents présentent à l'égard de l'éducation de leurs enfants qui contribue aussi à éclipser le rayonnement du mixte d'Akonolinga.

Ainsi se présentent les différents problèmes liés à l'environnement socio-économique et familial auxquels fait face le lycée mixte d'Akonolinga. A ceux-ci s'ajoutent les problèmes liés au comportement des enseignants et des élèves.

B. LES PROBLEMES LIES A L'ATITUDE DE DEUX ACTEURS DE LA CHAINE : LES ENSEIGNANTS ET LES ELEVES.

¹⁷⁴Entretien avec A. Ayissi Belibi, 47 ans, censeur au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

¹⁷⁵ Entretien avec B. Emah Fouda, 45 ans, surveillant général au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

¹⁷⁶Entretien avec G.Ango Enoa, 19 ans, élève au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 3 octobre 2015.

Plusieurs raisons les justifient. Ils découlent des réalités inhérentes au système de fonctionnement de l'établissement et sont liés au manque d'enseignants et aux comportements des élèves dans l'établissement.

1. Les problèmes découlant de l'insuffisance d'enseignants formés.

L'un des principaux problèmes que connaît le lycée mixte d'Akonolinga aujourd'hui est le manque criard d'enseignants. L'état de la situation dans le lycée permet de le justifier.

a) L'état de la situation dans l'établissement

Le lycée mixte d'Akonolinga souffre d'un manque criard d'enseignant. Le tableau 7 illustre l'insuffisance d'enseignants formés dans l'établissement :

Tableau 7 : Besoin en personnel enseignant du lycée mixte d'Akonolinga en fin d'année scolaire 2011-2012.

Discipline	Horaires Hebdo.	Nbre de postes	Nombre d'enseignants en poste			Besoins
			IET	PCEG	PLEG	
Allemand	28	02				02
Anglais	100	06		01	02	03
E.P.S	56	04				04
E.S.F	56	04	02			02
Espagnol	28	02			01	01
Français	158	09		03	03	03
Hist.-Géo-ECM	128	08		02	02	04
Maths	130	08		02	02	04
P.C.T	80	05		01		04
Philosophie	22	02			01	01
SVT	65	04		01	01	02
TOTAL	851	54	02	10	12	30

Source : archives du lycée mixte d'Akonolinga. Rapport de fin d'année 2011-1012.

Au regard du tableau 7, on se rend bien compte qu'au cours de l'année scolaire 2011-2012, le lycée n'a même pas la moitié d'enseignants nécessaires. En effet, il n'y a que vingt quatre enseignants sur les cinquante quatre dont le lycée a besoin, soit un manque de trente enseignants. Certains départements sont même sinistrés, comme le département d'allemand et celui d'Education Physique et Sportive. Avec ce personnel on se rend compte que le ratio d'encadrement au cours de cette année est de un enseignant pour 115 élèves¹⁷⁷. Quelques facteurs expliquent cette situation qui se vit depuis des années dans cette institution :

Le premier élément qui justifie cette situation réside dans le fait que la plupart d'enseignants envoyés dans l'établissement repartent aussitôt pour d'autres établissements situés dans les grandes villes. En effet, ceux-ci mettent tous leurs moyens en jeu pour partir d'Akonolinga. Joseph Fama Avebe confirme cette situation désastreuse lorsqu'il dit :

En quittant le lycée de Mendong à Yaoundé pour le lycée mixte d'Akonolinga où j'ai été muté, j'ai laissé un établissement dont certains départements avaient plus de vingt cinq enseignants. Ceux-ci avaient trois ou quatre heures de cours par semaine et se lançaient dans d'autres activités car ayant trop de temps libre. Pourtant, ici au lycée mixte d'Akonolinga, il y a des départements entiers qui n'ont pas d'enseignants, d'autres ont à peine deux ou trois enseignants pour la même matière. Certains ont alors vingt heures de cours par semaine. Dans cette situation, il est impossible de bien enseigner car, on se retrouve en train de bâcler les leçons, de mal préparer les évaluations et de corriger les feuilles avec négligence, surtout si on des classes de 120 élèves, parce qu'on croule sous les heures¹⁷⁸.

L'établissement est pourtant situé à 130 kilomètres de Yaoundé, sur une route bitumée, mais la plupart d'enseignants affectés veulent travailler dans la capitale ou dans ses périphéries. C'est à juste titre que William Fonkam, expliquant cette situation qui se généralise dans la plupart des établissements publics du Cameroun affirme que : "En fin août-début septembre, les

¹⁷⁷ Selon le rapport de fin d'année, l'effectif total des élèves durant l'année scolaire 2011-2012 est de 2737. Le ratio d'encadrement correspond alors au rapport entre le nombre d'élèves inscrits dans l'établissement divisé par le nombre d'enseignants affectés dans l'établissement.

¹⁷⁸ Entretien avec J. Fama Avebe, 56 ans, proviseur au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 Octobre 2015.

enseignants sont généralement mutés. Et il suffit d'aller voir les listes pour s'en rendre compte : tout le monde veut travailler en ville, et dans les grandes villes, de préférence"¹⁷⁹. C'est pour dire que ces enseignants sont "à vocation urbaine". On relève même le fait que la plupart des enseignants du lycée mixte d'Akonolinga ne réside pas dans la ville. En effet, la proximité avec la capitale, avec une route entièrement bitumée qui relie les deux villes, fait en sorte que la majorité d'enseignants réside à Yaoundé et préfère se rendre chaque matin à Akonolinga pour travailler¹⁸⁰.

Le deuxième facteur réside dans le fait que les enseignants formés qui sont envoyés par le ministère des enseignements secondaires, dans l'établissement sont à la poursuite d'occupations extra-académiques et abandonnent les apprenants à leur sort. Mme Marie Louise Etoundi, parlant de ses collègues, dit à cet effet que : " Les enseignants affectés au lycée mixte d'Akonolinga préfèrent laisser leur métier pour rechercher des postes dans d'autres ministères"¹⁸¹. Ces enseignants formés appartiennent à un ministère qui au fil des ans est devenu une passoire, le creuset des cadres pour les autres ministères. C'est à juste titre que Bachelard Zobel koagne koagne affirme, concernant le ministère des enseignements secondaires que : "C'est le plus altruiste des ministères qui, à son détriment, équipe les autres en ressources humaines d'acabit exceptionnel. Et rien ne semble pouvoir contenir cette fuite pour le moins raisonnable au regard du traitement très peu honorable que l'éducation nationale inflige à ses acteurs"¹⁸². Le censeur Alain Ayissi Belibi, quant à lui trouve que : "Au lieu d'enseigner, ces enseignants sortis des grandes écoles du pays, passent le clair de leur temps à rechercher les failles, les fenêtres, les voies de passage dans un autre ministère. Plusieurs s'investissent

¹⁷⁹ W. Fonkam, "Enseignement secondaire au Cameroun: pourquoi ça ne marche pas?", www.journalducameroun.com, consulté le 19 avril 2016.

¹⁸⁰ Entretien avec A. Ayissi Belibi, 47 ans, censeur au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

¹⁸¹ Entretien avec M. L. Etoundi, 48 ans, enseignante au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 13 octobre 2015.

¹⁸² B. Z. koagne koagne, "Pour la Professionnalisation des Enseignants Vacataires au Cameroun", p.5, www.eprints.campuice.org, Consulté le 19 avril 2016.

d'ailleurs dans la politique à cette fin"¹⁸³. Autrement dit, l'enseignant professionnel est chaque jour à l'affut des moyens pour se bureaucratiser.

D'autre part le retard dans la prise en charge des Enseignants en Cours d'Intégration (ECI) renforce également le manque d'enseignants dans le lycée. Certains enseignants disent être obligés d'aller suivre personnellement leurs dossiers pour les faire aboutir et toucher leur premier salaire¹⁸⁴. Ils abandonnent ainsi les apprenants à leur propre sort. Ceci soulève la problématique de la désertion du personnel professionnel en milieu scolaire longuement analysée par maints experts¹⁸⁵. Le manque criard d'enseignants au lycée mixte d'Akonolinga a un impact considérable dans le fonctionnement de l'établissement.

b) L'impact du problème dans le fonctionnement de l'établissement

L'administration est obligée de procéder au jumelage de certaines classes pour palier au problème. Cela est fait dans le but de réduire le nombre de salles afin de pouvoir répartir la petite ressource humaine disponible. Ainsi deux classes littéraires ou scientifiques d'un même niveau sont mises ensemble¹⁸⁶. Ce jumelage des classes entraîne un autre problème, celui des effectifs pléthoriques dans les salles. Une salle qui doit avoir en moyenne 60 élèves se retrouve avec plus de 100 élèves. Entre autre, pour combler le manque d'enseignants dans certains départements, l'administration du lycée est obligée de procéder au recrutement des enseignants vacataires. Ainsi, le budget permettant de résoudre certains problèmes comme ceux infrastructurels est plutôt utilisé pour la gestion des salaires de ces vacataires.

¹⁸³ Entretien avec A. Ayissi Belibi, 47 ans, censeur au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

¹⁸⁴ Entretien avec Nguéle Abougou, 47 ans, secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 13 octobre 2015.

¹⁸⁵ Koagne, "Pour la professionnalisation des enseignants", p.7.

¹⁸⁶ Entretien avec B. Emah Fouda, 40 ans, surveillant général au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

En dehors de l'insuffisance d'enseignants dans l'établissement, on note aussi l'attitude déplorable des élèves qui entrave le bon fonctionnement du lycée.

2. Les problèmes liés aux comportements déplorables des élèves

L'environnement social et les conditions précaires dans lesquelles évoluent les élèves du lycée mixte d'Akonolinga constituent un sérieux handicap pour le respect du code moral élaboré dans le règlement intérieur.

a) Les attitudes des élèves

Au lycée mixte d'Akonolinga, on observe de nombreux cas particulier de déperdition où les élèves abandonnent les salles de classe pour s'adonner aux activités agricoles et piscicoles et ne reviennent que pour présenter les examens officiels¹⁸⁷. En effet, étant dans une zone semi-rurale, les rentrées scolaires coïncident avec les grandes récoltes : le cacao, le concombre. C'est aussi le moment des semences d'arachides. Les élèves, après inscriptions abandonnent les classes et préfèrent se consacrer à leurs activités dans les villages. Les parents n'ont pas beaucoup d'autorité pour ce genre d'élèves puisqu'en travaillant, ce sont eux qui aident les parents à résoudre certains problèmes en famille.

La dépravation des mœurs chez les élèves est aussi visible à travers un taux élevé de grossesses précoces chez les filles et la recherche effrénée de l'argent chez les garçons. Nguele Abougou dans cette optique, affirme que :

Deux phénomènes freinent considérablement l'effort scolaire au lycée mixte d'Akonolinga. D'une part, on observe chez les filles, une sexualité précoce car l'on enregistre des cas de grossesse même en classe de 6^e, malgré les cours d'éducation sexuelle donnés aux élèves. Par

¹⁸⁷Entretien avec M. L. Etoundi, 48 ans, enseignante au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 13 octobre 2015.

rapport à cela, le proviseur a même exprimé ses regrets vis-à-vis du comportement des élèves filles car, en quatre mois, l'on a enregistré quinze cas de grossesses. D'autre part, on observe chez les garçons la recherche précoce et effrénée de l'argent. En effet, après les classes, ceux-ci se livrent soit à la pêche sur le fleuve Nyong et à la vente du kanga, soit à l'activité de transport en motocyclette. Ces deux phénomènes sont particulièrement observables chez les élèves natifs du département¹⁸⁸.

Cette situation déplorable est due au fait que l'immense majorité des élèves, tout sexe confondu, vit dans des conditions d'extrême pauvreté auprès de leurs proches parents ou en location, sans soutien matériel. Ceci engendre un taux élevé d'élèves insolvable d'une part et d'autre part le manque de fournitures scolaires et de matériel didactique chez les élèves.

Il y a également de nombreux comportements immoraux chez les élèves, notamment chez les natifs du département. Le surveillant général Joël Akono précise à cet effet que : "Les comportements immoraux des élèves se manifestent à travers des cas flagrants d'indiscipline aggravée, notamment le retard chronique et la flânerie des élèves en dépit des conseils donnés par les enseignants au quotidien"¹⁸⁹. Ces comportements sont chaque fois gérés par le conseil de disciple et sanctionnés conformément au règlement en vigueur.

Pourtant, un accent est mis sur le réarmement moral des élèves à travers le club éthique, les causeries éducatives pendant la levée des couleurs ou les descentes dans les salles de classe de l'équipe administrative encadrée par le chef de service de l'orientation scolaire¹⁹⁰. Cette situation est aggravée par l'irresponsabilité de certains parents qui abandonnent les enfants à eux-mêmes et les livrent pour ainsi dire aux vicissitudes d'une vie de débauche et d'immoralité : prostitution, alcoolisme, vandalisme, viol et inceste, délinquance

¹⁸⁸ Entretien avec Fama Avebe, 56 ans, proviseur du lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

¹⁸⁹ Entretien avec J. Akono, 41 ans, surveillant général au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 13 octobre 2015.

¹⁹⁰ Lyma Infos n°1, Juin 2015, p. 4.

tout court¹⁹¹. Ce dénuement des élèves a des conséquences fâcheuses sur leur vie scolaire et compromet leur épanouissement intellectuel et moral.

b) Impact de tous ces problèmes sur les rendements scolaires

La situation matérielle précaire des élèves a pour corolaire les mauvais résultats scolaires, la dépravation des mœurs à travers un taux élevé de grossesses précoces, des filles-mères, la délinquance, la démotivation et le découragement, la désertion des cours et l'abandon au pire des cas¹⁹². Tous ces différents problèmes ainsi présentés ont des effets secondaires néfastes quant aux résultats scolaires. Les résultats aux examens de passage et officiels permettent d'apprécier les performances scolaires des élèves dans l'établissement. Ceux-ci sont visibles à travers les données statistiques présentées dans le tableau 8 :

Tableau 8: Statistiques des résultats du lycée mixte d'Akonolinga au BEPC, probatoire et baccalauréat de 2002 à 2015.

Années scolaires	BEPC (Taux de réussite en %)	Probatoire (Taux de réussite en %)	Baccalauréat (Taux de réussite en %)
2002-2003	52,09	50,56	52,06
2003-2004	57,04	58,75	56,67
2004-2005	52,22	50,56	51,51
2005-2006	53,10	41,13	47,05
2006-2007	49,46	41,72	38,89
2007-2008	54,54	50,90	56,45
2008-2009	42,55	38,09	43,63
2009-2010	49,29	37,25	47,05

¹⁹¹Archive du lycée mixte d'Akonolinga, rapport de fin d'année scolaire 2012-2013.

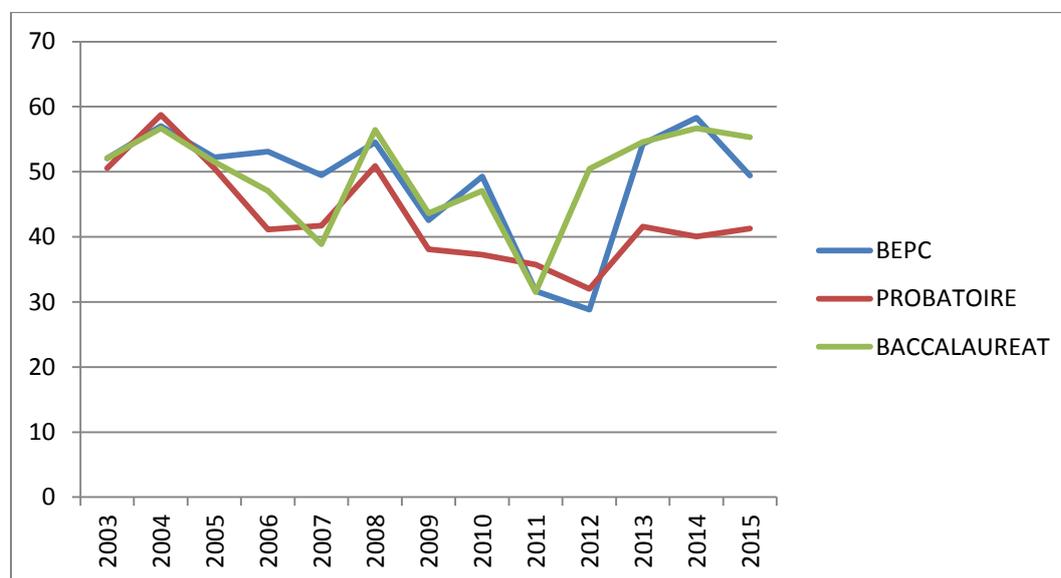
¹⁹²Archives du lycée mixte d'Akonolinga. Rapport de fin d'année 2011-1012.

2010-2011	31,65	35,73	31,50
2011-2012	28,84	31,98	50,43
2012-2013	54,29	41,57	54,59
2013-2014	58,32	40,05	56,67
2014-2015	49,43	41,28	55,33

Source : Recouplement des différents rapports de fin d'année du lycée mixte d'Akonolinga.

Les données de ce tableau permettent de faire le graphique 2 qui montrent l'évolution du taux de réussite au lycée mixte d'Akonolinga :

Graphique2: Evolution du taux de réussite aux examens officiels au lycée mixte d'Akonolinga de 2002 à 2015.



Source : Recouplement des différents rapports de fin d'année du lycée mixte d'Akonolinga.

L'observation du tableau 8 et du graphique 2 montre que le taux de réussite aux examens officiels au lycée mixte d'Akonolinga est relativement moyen et que certaines années il est même mauvais. De 2002 à 2007, les

pourcentages de réussite sont relativement au dessus de la moyenne et la place occupée par cet établissement au niveau national est à encourager¹⁹³. Par contre, entre 2008 et 2012, les résultats sont mauvais notamment à l'examen du BEPC. Ceci se justifie par les nombreux problèmes présentés que traverse l'établissement¹⁹⁴. Tout de même, ces trois dernières années, ces taux de réussite sont en nette amélioration.

Concernant les taux de réussite et de redoublement dans les classes de passage c'est-à-dire en 6^e, 5^e, 4^e et 2nde, ils varient, selon les années et les niveaux. Entre 2002 et 2015, les taux de réussite vont de 34,54% à 40,19%, et les taux de redoublement quant à eux vont de 41,17 à 42,92¹⁹⁵. S'agissant des rangs occupés par l'établissement selon le classement général des établissements aux examens gérés par l'Office du Baccalauréat, sur près de 216 établissements, tout ordre d'enseignement confondu sur le triangle national, le lycée mixte d'Akonolinga a occupé les rangs suivant ces années : 447^e en 2011, 463^e en 2012 et 350^e en 2013¹⁹⁶. On se rend compte que le lycée mixte d'Akonolinga n'occupe pas des places d'honneur dans le palmarès des examens officiels établi par l'Office du Baccalauréat du Cameroun. Pourtant de nombreux efforts sont consentis depuis 1968 pour rapprocher la formation au lycée mixte d'Akonolinga de l'excellence. Mais, les résultats aux examens montrent qu'il y a encore du travail à faire, qu'il est important de proposer des solutions qui peuvent permettre à l'établissement de se hisser au plus haut niveau de l'échelle.

II. ESQUISSES DE QUELQUES SOLUTIONS AUX PROBLEMES DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA.

¹⁹³Il n'a pas été possible de trouver les taux de réussite aux examens officiels du lycée mixte d'Akonolinga avant 2002 car n'existant plus dans l'établissement. Aussi, ce n'est que depuis 2002 que l'Office du Baccalauréat du Cameroun (OBC), à travers l'ECOBAC, dresse le palmarès des établissements en classant ces derniers par ordre de mérite.

¹⁹⁴Entretien avec Akamba Akono, 54 ans, secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

¹⁹⁵ Archives du lycée mixte d'Akonolinga, recoupement des rapports de fin d'années.

¹⁹⁶Classement général des établissements gérés par l'Office du Baccalauréat du Cameroun, <http://www.camexamen.com>, consulté le 16 avril 2016.

Le redressement de l'image du lycée mixte d'Akonolinga passe par la résolution des problèmes qui sont fonction de l'environnement local et familial ainsi que du dysfonctionnement même du l'établissement.

A. PROPOSITIONS DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES LIES A L'ENVIRONNEMENT SOCIOECONOMIQUE ET FAMILIAL.

La résolution des problèmes du lycée mixte d'Akonolinga propres à l'environnement socioéconomiques et familial passent par la bonne collaboration de toute la communauté éducative dans l'ensemble¹⁹⁷. Tout ceci renvoie à l'interpellation et la sensibilisation des parents, de l'élite locale et des anciens élèves du lycée.

1. La collaboration des parents dans l'éducation des enfants

L'administration du lycée doit être en étroite collaboration avec les parents car ils sont considérés comme acteur de l'éducation et partenaires de premier plan de premier plan de l'école¹⁹⁸. Ils jouent un rôle incontesté quant à la réussite de leurs enfants. Ils renforcent les valeurs que les enseignants dispensent aux élèves quotidiennement. Pour s'assurer de l'efficacité du travail des parents à la maison, il faut que l'administration du lycée mette sur pied une politique de collaboration entre l'école et les parents, qui les contraignent d'intervenir dans le processus de scolarisation de leurs enfants. A cet effet, il est opportun d'organiser chaque fin de mois des réunions en dehors de l'Association des Parents d'Elèves, en clair une réunion de suivie mensuel de l'élève. Les parents doivent obligatoirement y assister. Lorsqu'ils dérogent à cet impératif, leurs

¹⁹⁷ L'Etat du Cameroun par la loi de l'orientation scolaire définit la communauté éducative comme "l'ensemble des personnes physiques et morales qui concourent au fonctionnement, au développement et au rayonnement d'un établissement scolaire". Il s'agit du personnel administratif et d'appui, des enseignants, des parents d'élèves, des élèves, des milieux socioprofessionnels et des collectivités territoriales.

¹⁹⁸L. Mouasso, "Le Lycée Joss et sa contribution à la formation d'une élite intellectuelle au Cameroun : 1954–2014", mémoire de DIPESII en histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2015, p.94.

enfants doivent être renvoyés à la maison. Ceci va permettre aux enseignants et parents de mieux s'informer sur le comportement des élèves à l'école et à la maison. Cette "causerie éducative" est un atout de réussite, d'absence de déperditions scolaires, d'exclusion et de retard.

Généralement, les parents qui inscrivent leurs enfants dans les établissements publics n'accordent pas toujours un grand intérêt au suivi de ceux-ci. Pourtant, les sciences de l'éducation ont longtemps prouvé que les parents constituent un maillon important dans l'éducation de leurs enfants. L'élève a besoin de parents qui l'écoutent, l'orientent, le guident, dialoguent avec lui et le mettent sur la bonne voie ; les parents doivent donc permanemment veiller aux devoirs à faire à la maison et fournir à leurs enfants le soutien nécessaire pour leurs études.

Le proviseur du lycée, Joseph Fama Avebe interpelle les parents d'élèves lorsqu'il affirme : "Nous avons beaucoup d'ambitions pour la formation des jeunes, mais les moyens sont limités. Que les parents s'impliquent d'avantage dans la formation de leurs enfants"¹⁹⁹. Si les parents accordent plus d'importance à la réussite scolaire de leurs enfants, il va de soi que ceux-ci feront particulièrement d'effort pour réussir leur cursus. Le rehaussement de l'image du lycée nécessite aussi l'action de l'élite locale et des anciens élèves.

2. L'intervention de l'élite locale et des anciens élèves dans le fonctionnement du lycée.

Avant d'être au service de la nation toute entière, le lycée mixte d'Akonolinga satisfait d'abord les besoins scolaires des populations riveraines de la ville d'Akonolinga. La preuve est qu'il a contribué énormément à la formation de l'élite intellectuelle du coin. A cet effet, l'élite locale et les anciens élèves ont un très grand rôle à jouer pour la conservation de cet édifice. L'élite locale à travers les dons matériels et financiers, peut servir d'appui à cet

¹⁹⁹ Entretien avec Fama Avebe, 56 ans, proviseur du lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

établissement comme c'est le cas dans d'autres localités. Certes, des dons sont offerts de temps en temps par cette élite, mais ce geste est encore insuffisant. Ces dons peuvent aider pour l'équipement des différentes structures de l'école comme la bibliothèque, la salle d'informatique, le matériel de sport. Il est certes vrai que nombreux ont des difficultés en tant que responsables dans les différentes sphères de la société camerounaise, mais il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un devoir de mémoire car ce lycée a contribué à leur ascension sociale.

Le passage régulier des anciens élèves au lycée est important. Ils peuvent servir d'exemples et de modèles aux élèves en quête d'icône. Pendant leur séjour, les enseignants peuvent se référer à eux pour sensibiliser les élèves qui ne prennent pas l'école au sérieux. Nous interpellons même ces anciens élèves à se regrouper au sein d'une association dans laquelle ils abordent les problèmes de l'établissement comme c'est le cas des amicales des anciens élèves existant dans plusieurs établissements de référence comme le lycée Général Leclerc ou le collège Vogt à Yaoundé²⁰⁰. Les cotisations effectuées et bien conservées peuvent être utiles pour la résolution de certains problèmes vécus dans l'établissement, comme la dotation du matériel didactique chez les enseignants ou la réfection des infrastructures dégradées.

Après avoir proposé des esquisses de solutions aux problèmes du lycée mixte d'Akonolinga lié à l'environnement socioéconomique et familial de la localité, nous allons apporter des solutions aux problèmes liés à l'attitude des enseignants et des élèves.

²⁰⁰ Le décret n°2001/041 du 19 février 2001, portant organisation des établissements scolaires publics et attributions des responsables de l'administration scolaire, stipule en son article 5, alinéa 1 que l'établissement scolaire public se compose de son personnel ainsi que de l'ensemble des personnes physiques et morales de la communauté éducative au sein de laquelle il est créé, dont les associations des anciens élèves. Or il n'existe pas d'association d'anciens élèves du lycée mixte d'Akonolinga qui peut intervenir dans le cadre du projet d'établissement.

B. PROPOSITION DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES LIES A L'ATTITUDE DES ENSEIGNANTS ET DES ELEVES.

La mission première d'une école est d'assurer la formation des élèves, c'est-à-dire, assurer la transmission des connaissances, de l'enseignant vers les élèves en vue de leur insertion dans la société²⁰¹. Le Lycée mixte d'Akonolinga a ainsi le devoir d'accompagner l'Etat dans sa mission régaliennne, celle de la formation intégrale d'un citoyen en vue de son insertion socioprofessionnelle. Ceci passe par la résolution de ses problèmes internes à l'établissement notamment à travers la conscientisation et le meilleur encadrement des enseignants et l'interpellation des pouvoirs publics ainsi qu'au retour d'une discipline de pointe.

1. La conscientisation et la motivation des enseignants

La résolution des problèmes du lycée mixte d'Akonolinga liés à l'attitude des enseignants passe nécessite une prise de conscience des enseignants et la mise sur pied des stratégies pour les motiver.

a) Le développement de l'identité professionnelle chez l'enseignant

L'enseignant professionnel ne doit plus être celui là qui cherche des moyens pour se bureaucratiser, mais exercer son métier par vocation. Comme le recommande Jean Fidèle Omgba, l'enseignant ne doit pas seulement travailler "pour soi", mais également "pour autrui"²⁰². Ceci signifie qu'en dehors de ses valeurs et intérêts personnels, il doit s'atteler à développer des valeurs professionnelles : servir avec compétences, excellence, efficience, objectivité et impartialité. Pour cela, l'enseignant doit recevoir en contrepartie de son travail un traitement et des avantages qui lui permettent de mener une vie décente. Ce traitement spécial des enseignants conduirait non seulement à une meilleure

²⁰¹Kede Onana, *Le droit à l'éducation en Afrique*, p18.

²⁰²Omgba, "les problèmes de l'enseignement ", p. 32.

considération de ces derniers dans la société, mais aussi, éviterait de moins en moins la recherche des postes dans d'autres ministères. Leur source de motivation dépend donc de leur meilleur encadrement.

b) le meilleur encadrement des enseignants affectés au lycée

Les attentes formulées à l'endroit des enseignants nécessitent la prise en compte des certains éléments. A cet effet, le rapport de l'Unesco énonce que : "pour améliorer la qualité de l'éducation, il faut d'abord améliorer le statut social et les conditions de travail. Car ceux-ci ne pourront répondre à ce qu'on attend d'eux que s'ils ont les possibilités et la motivation voulues"²⁰³. En clair, les conditions de travail font référence à leur environnement de travail, la disponibilité du matériel didactique et une rémunération adéquate. Daniel Tchamgwé, allant dans le même sens suggère que : "L'Etat doit trouver des moyens d'indemnisation par rapport à l'éloignement des centres urbains. Il faut suffisamment encourager ces enseignants qui travaillent dans les zones peu développées"²⁰⁴.

Nous proposons donc qu'il faille davantage soutenir ces enseignants qui arrivent au lycée. Nous suggérons à L'APEE, la commune, l'élite locale et les pouvoirs publics de conjuguer leurs efforts et construire des logements plus ou moins modernes (chambres) permettant d'accueillir de façon provisoire les Enseignants en Cours d'Intégration, nouvellement affectés dans la localité, comme cela est fait dans certains établissements situés dans des zones reculées du pays. Il faut s'attacher à davantage motiver ces enseignants qui travaillent dans des conditions difficiles, pour retenir les bons dans la profession et les permettre de rester dans la ville. Le rôle des pouvoirs publics est important.

²⁰³ J. Delors, "L'éducation, un trésor est caché dedans", Rapport à l'UNESCO de la commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, Paris, PUF, 1996, p.56.

²⁰⁴Entretien avec D. Tchamgwé Njende, ancien censeur du lycée mixte d'Akonolinga, Yaoundé, 23 février 2016.

2. L'interpellation des pouvoirs publics dans la gestion du personnel enseignant.

Le ministre des enseignements secondaires a un rôle important à jouer dans gestion du problème de manque criard d'enseignant au lycée mixte d'Akonolinga. Il existe des délégations régionales qui ont la charge de maîtriser les effectifs dans chaque établissement de chaque région. Pourtant certains enseignants sont mutés des établissements en carence de personnel vers ceux qui en ont déjà trop. C'est au ministre et au directeur des ressources humaines du Ministère des Enseignements Secondaires de résoudre ce problème. En effet, malgré qu'il y ait des listes qui viennent du ministère chaque année pour le recensement du personnel dans l'établissement, on assiste généralement à l'exode massif des enseignants des périphéries et des villes éloignées vers les villes principales comme Douala, Yaoundé, Bafoussam²⁰⁵. Quand bien même le personnel est muté, le ministère doit veiller à son remplacement.

Pour cela, nous proposons que la mobilité géographique à travers les affectations doive être décidée par les délégués régional et départemental qui maîtrisent les besoins en ressources humaines des établissements et non par les autorités centrales. Nous suggérons que le départ ne puisse s'effectuer qu'au bout d'un minimum de trois années effectives de travail. Aussi, la mobilité entre la profession enseignante et d'autres professions ne doit être accordée qu'à des enseignants totalisant au moins dix ans de service. Ainsi comme le recommande Henri Ngongang concernant l'enseignement primaire, nous estimons qu'il revient aux responsables du système éducatif camerounais d'apporter rapidement des solutions durables d'encadrement des élèves du lycée mixte d'Akonolinga²⁰⁶. En dehors du rôle à jouer par les pouvoirs publics, une prise de conscience des élèves doit être faite à travers l'instauration d'une discipline.

²⁰⁵Entretien avec A. Ayissi Belibi, 47 ans, censeur au lycée mixte d'Akonolinga, Akonolinga, 12 octobre 2015.

²⁰⁶H. Ngonga, "Efficacité comparée de l'enseignement public et privé au Cameroun", thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Bourgogne, 2010, p. 297.

3. Le retour à une discipline de pointe dans le lycée

Le rayonnement d'un établissement est aussi possible grâce au bon encadrement des élèves à travers l'instauration d'une discipline de pointe et de proximité. La discipline étant l'ensemble des règles et devoirs imposés aux membres d'une institution²⁰⁷, le retour ou l'application de la discipline doit être une priorité pour l'établissement car elle est "un gage de succès"²⁰⁸. Le comportement d'éthique, de responsabilité et d'intégrité mérite d'être imposé non seulement aux élèves, mais aussi aux enseignants et aux membres de l'administration. Le règlement intérieur de l'établissement doit s'appliquer à tous sans distinction. Les parents doivent être informés des égarements comportementaux de leurs enfants. Nous proposons même le retour des différentes méthodes qui existaient jadis dans l'établissement et dans lesquelles les élèves étaient traduis au conseil de discipline non seulement pour mauvaise conduite, mais également à cause des mauvaises notes obtenues à la fin d'un trimestre. Il faut également la prise des mesures strictes concernant la flânerie des élèves comme ce fut le cas avec la loi anti-flânerie.

Tout au long de ce chapitre, il a été question de présenter les fondements des problèmes et les perspectives de redressement du lycée mixte d'Akonolinga. Après nos différentes analyses à ce sujet, il en ressort que cette institution qui a contribué à la formation d'une élite intellectuelle camerounaise, connaît aujourd'hui de multiples problèmes qui entravent son action et son bon fonctionnement. Leurs conséquences directes sont entre autre : la dégradation de l'établissement et de certains enseignements et la baisse des résultats scolaires. Malgré ces différents obstacles, cet établissement a su accomplir sa mission de formation des jeunes. Les perspectives telles que proposées peuvent contribuer à redorer le blason de cette institution scolaire.

²⁰⁷Van Zanten (éd), Dictionnaire de l'éducation, p. 87.

²⁰⁸Ellong Ndoumbe, "Encadrement scolaire et discipline", p. 48.

CONCLUSION GENERALE

Au delà de sa vocation de socialisation, de transmission des savoirs, savoir-faire et savoir-être, l'éducation au Cameroun s'affirme de plus en plus comme un vecteur de développement. L'une des conditions pour accéder le pays à la modernité consiste ainsi à relever le niveau scolaire des jeunes camerounais. Relever ce défi revient d'une part à accroître l'offre d'éducation et d'autre part, valoriser les structures scolaires qui œuvrent efficacement pour la formation des jeunes. A cet effet, notre étude dont le thème a été : "Le lycée mixte d'Akonolinga et son rôle dans la scolarisation de la jeunesse du Nyong et Mfoumou : 1968-2012", a consisté à montrer la contribution de cette institution scolaire dans l'émergence de l'élite intellectuelle du département dans lequel elle se situe, et qui est au service de la nation entière.

Avant la création de l'établissement, la localité souffre du manque d'institution d'enseignement secondaire public, au regard de la configuration de la carte scolaire du Nyong et Mfoumou en 1968. Les raisons ayant poussé le gouvernement camerounais à ouvrir cette institution sont d'une part, au niveau national, l'idée de la formation des cadres camerounais et le besoin de renforcer les structures éducatives, et d'autre part, au niveau local, le statut de la ville d'Akonolinga en tant que chef lieu de département et le besoin de satisfaire

les nombreuses doléances des populations locales en manque de moyen d'envoyer leurs enfants dans des établissements situés loin de la localité.

Le lycée mixte d'Akonolinga créé, est le tout premier établissement d'enseignement secondaire général public du département du Nyong et Mfoumou. Il ouvre ses portes en 1968 et fonctionne d'abord en tant que Collège d'Enseignement Général d'Akonolinga. Ce n'est qu'en 1976 qu'il est érigé en lycée d'enseignement général. Il fonctionne alors sous un régime mixte, ayant un internat, jusqu'en 1998. Depuis cette date jusqu'aujourd'hui, il fonctionne sous un régime d'externat.

Depuis sa création, cet établissement œuvre efficacement dans l'éducation des jeunes camerounais à travers la mise sur pied des stratégies visant une formation de qualité. Celles-ci sont des méthodes pédagogiques mises sur pied en vue de la formation intellectuelle, physique et morale des élèves. Elles ont contribué à mouler plusieurs générations de jeunes camerounais, particulièrement ceux originaires du Nyong et Mfoumou, au regard du répertoire de l'élite intellectuelle locale issue de cette institution. Les compétences de ces hommes et femmes se concrétisent dans les différentes fonctions honorables qu'ils occupent dans toutes les sphères de l'administration camerounaise. En dehors de l'administration, d'autres se montrent performants dans les activités qui relèvent des affaires privées, commerciales, agricoles et artistiques.

Le lycée mixte d'Akonolinga poursuit son œuvre aujourd'hui avec beaucoup de difficultés. Ces difficultés résultent des motifs variés, mais toutes se résument aux comportements déplorables des différents acteurs de l'éducation à savoir les enseignants, les élèves, les familles et même la société civile. Ces problèmes ont une incidence sur les rendements scolaire, au regard des résultats obtenus aux examens officiels qui sont encore médiocres, ainsi qu'aux différents classements pas honorifiques, occupé par l'établissement à l'échelle nationale. Il est donc impérieux de trouver des solutions aux problèmes

qui compromettent les activités et les projets de ce lycée. Ceci passe à la fois par une série de mesures à adopter tant à l'échelle nationale par l'amélioration des conditions de vie et de travail des enseignants, que managériale à savoir l'instauration d'une atmosphère d'étroite collaboration avec son personnel, les parents, l'élite locale et la recherche de l'épanouissement des élèves.

Le lycée mixte d'Akonolinga qui constitue le berceau de formation de l'élite intellectuelle au Cameroun, particulièrement celle du Nyong et Mfoumou, mérite une attention particulière pour mener à bien sa mission. Nous espérons que l'émergence du Cameroun à travers la mise en œuvre des projets structurants, contribuera à l'amélioration des conditions de vie et de travail des populations de la localité et des enseignants, entraînant ainsi le rayonnement de l'établissement. Ceci nous amène à élargir notre champ de réflexion sur les problèmes des établissements d'enseignement secondaire situés dans les zones semi- rurales et rurales. Promouvoir le développement de la localité ne serait-il pas bénéfique pour que cet établissement occupe un statut honorable à l'échelle nationale ?

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

I. SOURCES PRIMAIRES

A. ARCHIVES

1. Archives Nationales de YAOUNDE (ANY)

-Affaires Administratives (AA), 3-AA302, décret créant les départements, 1961.

- Affaires Coloniales (AC), 2AC 7105. Akonolinga. Administration, 1957.

Rapport annuel de la subdivision d'Akonolinga.

-Affaires Politiques et Administratives (APA), 10525/B circonscription administratives, créations, délimitations, 1916.

- Annuaire statistique des écoles primaires de l'Etat fédéral du Cameroun oriental, 1967-1968.

-Annuaire statistique de l'enseignement secondaire général, technique et de l'enseignement supérieur, 1967-1968.

- Annuaire statistique scolaire, 1975-1976.

2. Journaux officiels

-Journal Officiel de la République Fédérale du Cameroun (JORFC), n°43 du 13 septembre 1963.

-Journal Officiel de la République Fédéral du Cameroun (JORFC), n°43 du 20 aout 1963.

-Journal Officiel de la République Fédéral du Cameroun (JORFC), n°14 du 15 septembre 1968, décret n°68/DF/268 de la 12/7/68, portant réorganisation du ministère de l'éducation, de la jeunesse et de la culture, p. 1315.

3. Archives du ministère des enseignements secondaires

-Liste des écoles primaires et des établissements d'enseignement secondaires général et technique, 1976-1977.

- Répertoire national des établissements, Tome 1: Etablissements Publics d'Enseignement Secondaire Général

4. Archives du lycée mixte d'Akonolinga

-Rapport de fin d'années scolaires du lycée mixte d'Akonolinga 2008, 2009, 2010, 2011 et 2012.

-Règlement intérieure du lycée mixte d'Akonolinga

-Compte administratif et de gestion du lycée mixte d'Akonolinga, année scolaire 2006-2007.

-Bulletins de notes d'un ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga

-Lyma Infos n°1, Juin 2015, pp. 3, 4, 7.

B. SOURCES ORALES

N°	Noms et prénoms	Age	Fonction	Lieu et date de l'entretien

1	Abolo Martin	39 ans	Commerçant, ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga	Akonolinga, 12 octobre 2015.
2	Akamba Akono	54 ans	Secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga	Akonolinga, 13 octobre 2015.
3	Akono Angèle	43 ans	Ancienne élève du lycée mixte d'Akonolinga	Yaoundé, 3 avril 2016.
4	Akono Joël	41 ans	Surveillant au lycée mixte d'Akonolinga	Akonolinga, 13 octobre 2015.
5	Akono Mve	66 ans	Chef de groupement Akonolinga-ville	Akonolinga, 13 octobre 2015.
6	Ango Enoa Gilles	19 ans	Elève au lycée mixte d'Akonolinga	Akonolinga, 13 octobre 2015.
7	Ava Ngono Catherine	52 ans	Femme d'entretien au lycée mixte d'Akonolinga	Akonolinga, 12 octobre 2015.
8	Avebe André Cyrille	24 ans	Etudiant à l'ESSEC de Douala, membre de l'AJESNYM	Yaoundé, 25 avril 2016.
9	Ayissi Belibi Alain	47 ans	Censeur au lycée mixte d'Akonolinga	Akonolinga, 12 octobre 2015.
10	Bekae Armand Michel	47 ans	Chef service sport et APPS au lycée mixte	Akonolinga, 13 mai 2015.
11	Bekono Assembe Albert	53 ans	Agent préfectoral à Akonolinga	Akonolinga, 12 octobre 2015.
12	Belinga Achille	41 ans	Ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga	Yaoundé, 04 mai 2016.
13	Biwole Olinga Landry	21 ans	Elève au lycée mixte d'Akonolinga	Akonolinga, 13 octobre 2015.

14	Ndongo Ndongo David	58 ans	Ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga	Yaoundé, 28 mars 2016.
15	Elanga Medjo Mathurin	35 ans	Ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga	Yaoundé, 22 janvier 2016.
16	Elle Ntonga Nestor,	75 ans	Parent d'ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga	Endom, 12 avril 2015.
17	Emah Fouda Basile	40ans	Surveillant général au lycée mixte d'Akonolinga	Akonolinga, 12 octobre 2015.
18	Essama Ngonu Odile	61 ans	Ancienne élève du lycée mixte d'Akonolinga	Yaoundé, 26 novembre 2015.
19	Etoundi Marie Louise	48 ans	Enseignante au lycée mixte d'Akonolinga	Akonolinga, 13 octobre 2015.
20	Fama Avebe Joseph	57 ans	Proviseur du lycée mixte d'Akonolinga	Akonolinga, 13 mai 2015.
21	Mbetty Mbetty Salomon Second	32 ans	Ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga	Yaoundé, 24 février 2016.
22	Mendo Ghislain	40 ans	Ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga	Yaoundé, 18 aout 2015.
23	Nkounou Dieudonné François	65 ans	Chef de village Ebolowa	Akonolinga, 14 octobre 2015.
24	Ngoh Ngoh Salomé	49 ans	Chef service SAAF à la délégation départementale du MINESEC, Nyong et Mfoumou	Akonolinga 13 octobre 2015.
25	Nguele Abougou	47 ans	Secrétaire au lycée mixte d'Akonolinga	Akonolinga, 12 octobre 2015.

26	Ntumba Jérémy	40 ans	Gardien du jour au lycée Mixte d'Akonolinga	Akonolinga, 12 octobre 2015.
27	Onana Anny	45 ans	Censeur au lycée mixte d'Akonolinga	Akonolinga, 13 octobre 2015.
28	Tchamgwé Njende Daniel		Ancien censeur du lycée mixte d'Akonolinga	Yaoundé, 23 février 2016.
29	Zeh Akono Parfait	45 ans	Ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga	Yaoundé, 24 février 2016.

II. SOURCES SECONDAIRES

A. OUVRAGES GENERAUX

- Anonyme, *Dictionnaire des Villages du Nyong et Mfoumou*, Yaoundé, ORSTOM, 1965.
- Marguerat Y., *Atlas du Cameroun : Les villes et leurs fonctions*, Yaoundé, ORSTOM, 1989.
- Mveng Engelberg, *Histoire du Cameroun*, Tome 2, Yaoundé, CEPER, 1985.
- Ngoh Julius, *Cameroun 1884-1985 : Cent ans d'Histoire*, Yaoundé, CEPER, 1990.
- Santoire, *Atlas régional du Sud Cameroun*, Yaoundé, MINREST, 1995.
- Schwartz Bertrand, *L'Education demain*, Paris, Editions Aubier-Montaigne, 1974.
- Tsafack Gilbert, *comprendre les sciences de l'éducation*, paris, L'Harmattan, 2001.

B. OUVRAGES SPECIALISES

- Alima Benoît, *La réforme Educative au Cameroun. Regard sur les activités post et péri Scolaires*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Atangana Engelberg, *Cent Ans d'Education Scolaire au Cameroun : Réflexion sur la nature, les moyens et les objectifs de l'entreprise (1985 à nos jours)*, Paris, L'Harmattan, 1996.
- Bala Mbarga Henri, *Les problèmes africains de l'éducation. Précédé de l'étude du cas du Cameroun*, paris, Hachette, 1962.
- Delors Jacques, *L'éducation, un trésor est caché dedans*, Rapport à l'UNESCO de la commission internationale sur l'éducation pour le vingt et unième siècle, Paris, PUF, 1996.
- Kede Onana Magloire, *Le droit à l'éducation en Afrique : enjeux et perspectives à l'ère de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- Ndamé Essoh, *les problèmes posés par le système éducatif camerounais*, Yaoundé, ONAREST, 1972.
- Noumba Isidore, *Le système éducatif camerounais face aux exigences de la mondialisation*, Paris, l'Harmattan, 2008.
- Tsafak Gilbert, *L'Enseignement secondaire au Cameroun, tendances organisationnelles et résultats d'apprentissage des élèves*, Yaoundé, Presses Universitaires de Yaoundé, 2000.

C. THESES ET MEMOIRES

- Akamba Claire Floor, "Monographie Du Collège Saint Cœur De Marie De Mbalmayo: 1958-2013", Mémoire de DIPES II en Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2015.
- Akoumou Lucie, "l'enseignement au Cameroun : 1920-1960", thèse de doctorat en Histoire 3^e cycle, Université de Provence, 1983.

- Atangana Alexandre, "Les débuts de l'enseignement privé laïc au Cameroun oriental", mémoire de DIPES II en Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2002.
- Bep Ngah Ondoua Vanessa William Anne, "Contribution à l'histoire de l'éducation au Cameroun, du CES de Yaoundé au lycée de Yaoundé III Ngoa-Ekelle : 1971-2010", mémoire de DIPES II en Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2014.
- Ellong Ndoumbe Catherine La Fortune, "Encadrement scolaire et discipline des élèves, enquête menées au lycée bilingue d'Essos Yaoundé", Mémoire de DIPCO, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 1997.
- Maguip à Nyam Hortense, "l'évolution du système scolaire au Cameroun et son impact sur la scolarisation des jeunes filles de 1960 à 2002 : essai d'approche historique", Mémoire de maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé I, 2004.
- Ngonga Henri, "Efficacité comparée de l'enseignement public et privé au Cameroun", thèse de doctorat en sciences de l'éducation, Université de Bourgogne, 2010, p. 297.
- Noumbissie Séraphin, "Les représentations de la maladie du sommeil au Cameroun : le cas de l'axe Akonolinga-Ayos : 1916-1931. Approche historique", mémoire de maîtrise en histoire, Université de Yaoundé I, 1995, p.4.
- Ntsa Ntsa Alain Benoît, "Le lycée Général Leclerc de Yaoundé : 1950-1972", mémoire de DIPES II en Histoire, Ecole Normale Supérieure de Yaoundé, 2001.

D. ARTICLES DE REVUES, DE JOURNAUX ET D'OUVRAGE

- Atangana Ondo Henri, "les facteurs d'efficacité des écoles secondaires au Cameroun", *Les Cahiers du CREAD*, n° 96, 2011, pp. 73-98.
- Dugast, "Inventaire ethnique du Sud Cameroun", *Mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire*, n° 1 série populations, 1949, pp. 59-99.

- Essomba E, "Pourquoi les lycées vont-ils si mal ?", *Cameroon Tribune* n°5777 du 01 février 1995, p.3.
- Mouelle Bissi, "Une institution controversée : l'internat", *Cameroon Tribune* n° 4397 du 26 mai 1989, p.4.
- Sotong Simon, "Pour une revalorisation des frais de coopératives et d'internat", *Cameroon Tribune*, n° 4333 du 22 février 1989, p.5.
- Omgba Jean Fidèle, "les problèmes de l'enseignement en milieu rural", in *Principes de la planification de l'éducation*, Paris, UNESCO, 1969, pp. 32-45.

D. DICTIONNAIRES

- Dictionnaire *Le petit Larousse illustré*, Paris, Cedex, 1985, p.3554
- Dictionnaire de langue française *Le Robert & Cle International*, Paris, Cle International, 2006, p. 932.
- Van Zanten Agnès (éd), *Dictionnaire de l'éducation*, Paris, PUF, 2008, p.645.

III. SOURCES TERTIAIRES

1. Sources électroniques

- Anonyme, "Principes et objectifs généraux de l'éducation", <http://www.ibe.unesco.org/>, consulté le 10 décembre 2015.
- Classement général des établissements gérés par l'Office du Baccalauréat du Cameroun in <http://www.camexamen.com>, consulté le 16 avril 2016.
- Fonkam William, "Enseignement secondaire au Cameroun: pourquoi ça ne marche pas?", www.journalducameroun.com, consulté le 19 avril 2016.

-Koagne Koagne Zobel Bachelard, "Pour la Professionnalisation des Enseignants Vacataires au Cameroun", p.5, www.eprints.campusce.org, Consulté le 19 avril 2016.



ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire de recherche

Annexe 2 : Règlement intérieur du lycée mixte d'Akonolinga

Annexe 3 : Bulletins de notes d'un ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga

Annexe 4 : Etat descriptif de l'exécution des recettes et des dépenses pour l'année scolaire 2006-2007 du lycée mixte d'Akonolinga

Annexe 5 : Planning journalier des activités de l'interne en 1985-1986

Annexe 6 : Etablissements d'enseignement secondaire général publics du département du Nyong et Mfoumou

Annexe 7 : Quelques anciens élèves du lycée mixte d'Akonolinga, originaires du Nyong et Mfoumou et leurs statuts sociaux

Annexe 8 : Immatriculation du lycée mixte d'Akonolinga**ANNEXE 1** : Questionnaire de recherche

UNIVERSITE DE YAOUNDE I
THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

ECOLE NORMALE
SUPERIEURE
DEPARTEMENT D'HISTOIRE



HIGHER TEACHERS
TRAINING COLLEGE
HISTORY DEPARTEMENT

Questionnaire de collecte des données en vue de la rédaction d'un mémoire de DIPES II en Histoire qui porte sur : " *Le lycée mixte d'Akonolinga et son rôle dans la scolarisation de la jeunesse du Nyong et Mfoumou, (1968-2012)* "

A-Identification

Noms et prénoms : ... *E. KOTI - EKOTI Marc*

Age : ... *57 ans*

Sexe : ... *Masculin*

Fonction au moment des faits : ... *Hummer de Justice*

Fonction actuelle : ... *de même*

Lieu de résidence actuelle : ... *Yaoundé Ekoumou*

Date de l'entretien : ... *19 Mai 2016*

B-Questions

Question 1: En quelle année êtes-vous arrivé au lycée mixte d'Akonolinga et combien d'années avez passé dans cet établissement ?

Réponse : *en 1974*
J'ai passé 5 ans

Question 2: Listez-nous s'il vous plait, les noms des dirigeants que vous avez connus ?

Réponse : NTONGA ESSOMBA.

HUBERT MONOZANA.

OWA MANGA Bernard.

Question 3: Quelle image avez-vous gardé de chacun d'entre eux ?

Réponse : NTONGA ESSOMBA, un homme
intègre et rigoureux.

HUBERT MONOZANA = un homme sévère
et charismatique.

OWA MANGA un éducateur par vocation

Question 4: Pouvez-vous nous parler d'autres responsables de l'administration ou enseignants et leurs actions qui vous ont particulièrement marqué pendant votre séjour dans l'établissement ?

Réponse : Monsieur NLOVETI un professeur
d'histoire Géographie qui ne tolérait
pas les retards pendant ses heures de Cours
Un PEM. prof. de l'anglais m'a forcé à
aimer la matière.

* Un MBOLE prof. de Math m'a
beaucoup inspiré par ses exercices

Question 5: Quel était le mode de recrutement des enseignants ?

Réponse : par voie de Concours pour
le 1^{er} cycle de l'École Normale
~~Etude du dossier pour~~
~~le secondaire~~

Question 6: Quel était le mode de recrutement des élèves ?

Réponse : par voie de Concours pour
le 1^{er} cycle, transfert pour
certains à la demande de parents
et par Etude de dossier pour le 2^e cycle.

Question 7: A combien s'élevait la pension ?

Réponse : néant

Question 8: Quelle était la couleur de la tenue ?

Réponse : Grise (pantalon et chemisette)

Question 9: Comment s'effectuait le suivi pédagogique ?

Réponse : Le professeur tenait des réunions avec le personnel de son établissement. Seulement difficile à un élève d'en savoir plus

Question 10: Quelle pièce permettait d'identifier les élèves ?

Réponse : sa tenue frappée d'une écusson - carte - scolaire de l'élève.

Question 11: Avez-vous une idée de l'effectif moyen par classe ?

Réponse : 40 élèves au plus

Question 12: Quel était le règlement intérieur dans l'enceinte du lycée ?

Réponse : ne jamais sortir de l'enceinte de l'établissement pendant les cours si non vous fustigez sans le coup de la loi anti-flânerie

Question 13: Avez-vous connu "la loi anti-flânerie" ? Si oui, qui l'a instituée et en quoi consistait-elle ?

Réponse : Oui (Hubert Monatzana)

ne jamais être en dehors l'établissement pendant les heures de cours, même quand vous avez pas cours.

Question 14: A-t-elle été efficace ? Si oui, dans quelle mesure ? Si non pourquoi ?

Oui elle a été efficace dans la mesure où elle obligeait l'élève à suivre effectivement les cours et par contre elle a causé du tort à certains élèves qui ne pouvaient pas se justifier face au responsable Carimatis

Réponse : ✓

Question 15: Comment appréciez-vous la discipline et les rendements scolaires dans l'établissement ?

Réponse : La discipline a été à la mesure des résultats obtenus. L'établissement a connu d'assez bons résultats à notre époque.

Question 16: Pendant votre séjour, y a-t-il eu des changements infrastructurels au sein de l'établissement ? Si oui, lesquels ?

Réponse : Nous avons commencé dans les locaux de fortune. Cédés de part et d'autre par les autorités locales. Après on a construit les bâtiments actuels pendant notre séjour.

Question 17: A votre avis, quel a été l'impact de la création du lycée mixte d'Akonolinga dans le département ?

Réponse : Scolariser le département en favorisant les couches vulnérables pauvres qui ne pouvaient pas accéder dans d'autres villes de la Région.

Question 18: Quelles étaient les différentes origines des élèves du lycée mixte d'Akonolinga ?

Réponse : ils venaient des tous les horizons des quatre (04) coins du pays à l'exemple de la ville d'Axpa qui est une ville cosmopolite.

Question 19: Quelles étaient les difficultés rencontrées dans l'établissement ?

Réponse : manque de documentations pour les recherches, absence de

facultades peuvent couvrir les cours dispensés

Question 20: Quelles solutions proposez-vous pour rehausser l'image de l'établissement ?

Réponse : Créer des rencontres éducatives avec les parents et les élèves
- Créer une association d'élèves de ce lycée

Question 21: Possédez-vous encore certaines archives susceptibles de nous aider (photos, manuscrits, carte...)?

Réponse : quelques vieux cahiers.

C-Autres informations susceptibles de nous éclairer d'avantage sur le thème :

Ce lycée avait un internat qui il faut restaurer afin de donner un cadre idéal pour les enfants trop jeunes et permettre à ceux qui viennent de loin, de garder leur enfant en sécurité.
Le lycée doit être doté d'un groupe électrogène afin d'éviter le problème précaire de la délestage.

Contact : FOUMANE Claudette

ENS-Ydé, Tel : 698138155/ 677976208

Merci pour votre collaboration

ANNEXE 2 : Règlement intérieur du lycée mixte d'Akonolinga

MINISTRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

DELEGATION REGIONALE DU CENTRE

DELEGATION DEPARTEMENTALE
DU NYONG ET MFOUMOU

LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA
BP 92 Tel. 22.65.04.40



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix- Travail- Patrie

PREAMBULE

Le Lycée Mixte d'Akonolinga représente une famille au sein de laquelle tous les élèves jouissent des mêmes prérogatives et restent soumis aux mêmes obligations. Professeurs et responsables de l'Administration ont pour mission de leur assurer une formation intellectuelle, physique et morale complète, afin d'en faire des hommes libres, conscients de leurs responsabilités et de leur rôle dans le devenir de la nation.

Aussi le bon élève du Lycée Mixte d'Akonolinga sera, non seulement celui qui travaille bien en classe, mais aussi celui qui se conforme au présent règlement intérieur basé d'un contrat le liant à la cellule sociale qu'est son Etablissement.

Devise de l'établissement : Discipline - Travail - Succès

Titre I : DE LA NATURE DE L'ETABLISSEMENT

Article 1 : Nature de l'établissement

Le lycée mixte d'Akonolinga est un établissement mixte d'enseignement secondaire général comprenant le 1^{er} et le 2nd cycles à régime externat. On y dispense les cours dans les disciplines officielles qui sont le français et l'anglais. Les cours d'allemand, d'Espagnol et de latin y sont également dispensés.

Article 2 : Conditions d'accès :

Le lycée mixte d'Akonolinga est ouvert à tous les jeunes en âge scolaire de la République du Cameroun. Ils y sont admis par voie de concours, par transfert ou sur analyse des cas sociaux (Décret 80/293 du 25/07/1980).

Toutefois, les limites d'âges maxima autorisés par classe sont rappelées ainsi qu'il suit :

- Classe de 6^e : 14 ans
- Classe de 5^e : 15 ans
- Classe de 4^e : 16 ans
- Classe de 3^e : 17 ans
- Classe de 2nde : 18 ans
- Classe de 1^{ère} : 19 ans
- Classe de T^{le} : 20 ans

Article 3 : de la qualité d'élève

Acquiert la qualité d'élève du lycée mixte d'Akonolinga, l'élève qui, après son admission remplit les formalités suivantes :

- Paiement intégral des frais d'inscription ; *Présentation des fournitures scolaires ;
- Un uniforme de classe réglementaire ;
- Une tenue de sport ;
- le matériel de travail manuel (machette ou houe) ;

L'élève nouvellement admis au lycée mixte d'Akonolinga devra en plus constituer un dossier scolaire comprenant : une fiche d'inscription, un livret scolaire, un livret médical.

Article 4 : De la perte de la qualité d'élève :

- Perd sa qualité d'élève du lycée mixte d'Akonolinga tout élève qui :
- ne remplit pas les formalités ci-dessus ;
 - est exclu par conseil de discipline ou de classe ;
 - s'absenterait au-delà des limites prévues par la réglementation en vigueur (Voir Titre V. art 26)
 - Aura obtenu un accord de transfert dans un autre établissement.

Titre II : DU DEBUT ET DE LA FIN DES COURS

Article 1 : De la levée des couleurs nationales.

1-a Importance et nécessité du geste symbolique

Cérémonie importante, la levée des couleurs nationales est un geste de souveraineté qui doit rappeler à tous l'indépendance et la grandeur de la nation qui est digne de notre respect, de notre amour, notre dévotion la plus profonde et notre dévouement illimité à notre patrie.

Elle est un exercice destiné à cultiver à un niveau le plus élevé chez tous une conscience civique permanente et l'amour de notre patrie.

Cette cérémonie est obligatoire pour tous les élèves, les personnels administratifs et tous les professeurs qui ont cours le lundi à la première période.

1-b Organisation de la cérémonie

Cette cérémonie est présidée par le Proviseur. Elle se déroule dans l'enceinte du lycée autour de la hampe du drapeau, où les différents participants doivent prendre place alignés en ordre selon les divers groupes, divisions ou classes. Elle a lieu les lundis à 7H 00' et dure 25mn.

La mise en rang des élèves et le contrôle des tenues s'effectuent dès 7H00' sous la responsabilité des Les Surveillants Généraux.

La cérémonie comporte trois phases :

- L'élévation du drapeau par des élèves scouts ou tout autre élève désigné par le Proviseur ou MM le Surveillants Généraux.
 - L'exécution de l'hymne national en français ou en anglais par une classe selon le Calendrier rotatif préalablement établi. Les professeurs d'anglais prépareront les élèves à l'exécution de l'hymne en anglais.
 - Les communications de le Proviseur ou un ses représentants.
- C'est alors que les élèves, toujours en rang par classe regagnent directement leurs salles de classe respectives pour le début des cours.

1-c De la présence obligatoire à la cérémonie de levée de couleur

L'assiduité à la cérémonie de levée des couleurs est régie comme l'assiduité en classe. Les fautifs seront sévèrement sanctionnés selon la réglementation en la matière. Les récidives d'absences s'exposent à l'exclusion définitive après comparution devant le conseil de discipline. Les retards au lieu de cérémonie sont sanctionnés par 4h de consigne exécutée juste après la cérémonie. Tout acte d'irrespect pendant son déroulement (nonchalance, grimace, rire, bavardage, déplacement après le début de la cérémonie, applaudissements intempestifs, refus d'exécution ou exécution volontairement fantaisiste ou non conforme, attitude incorrecte, toute perturbation quelconque...) sont des actes d'incivisme passible des sanctions les plus lourdes dont la gradation est la suivante :

- Exécution correcte de l'hymne pendant une durée à déterminer par M. le proviseur ou l'un des surveillants généraux en cas de refus ou de mauvaise exécution volontaire de l'hymne.
- Avertissement ou blâme avec inscription au dossier.
- Changement d'activité pendant les deux heures qui suivent la cérémonie.

- la soustraction, la destruction ou la falsification d'un document de l'établissement (billet d'inscription, livret médical, cahier de textes, cahier de consignes, carnet de notes, registres d'appel, billet de sortie ou d'entrée, cachet de l'établissement....) ;
- le faux et usage de faux (utilisation sans droit des cachets de l'établissement, trafic de bulletins, des billets de sortie ou l'entrée....) ;
- la grève et l'incitation à la grève ;
- les atteintes aux bonnes mœurs (relations coupables entre camarades ou relations incestueuses...) ;
- le dépôt d'urine ou des matières fécales dans une salle ou dans un bureau du L.M.A. ;
- les actes de vandalisme ;
- les jeux de hasard ;
- la consommation du chanvre indien ou de tout autre stupéfiant ;
- l'escalade de la clôture en cas de récidive ;
- l'agression avec une arme dans le campus ;
- les injures et ou des agressions physique s envers une autorité, un enseignant ou un personnel du L.M.A. ;
- sanction du conseil de discipline non exécutée ;
- l'incivisme sous toutes ses formes (refus de défiler ou de prendre part à une activité sportive ou culturelle sans raison valable...).

Article 8 : Des infractions entraînant une exclusion temporaire de 03 à 08 jours.

Tout élève du L.M.A. reconnu coupable de l'une des infractions suivantes sera puni d'une exclusion temporaire de 03 à 08 jours :

- l'escalade des arbres sis dans l'enceinte du L.M.A. ;
- la détention et ou l'usage au sein du Lycée d'un instrument pointu, tranchant ou contondant a des heures autres que celles réservées au T.M. ;
- le lancer des pierres à la main ou à la fronde ;
- le recours aux pratiques sectaires, magiques ou incantatoires au sein du lycée ;
- les menaces de mort à l'endroit des autres ;
- la sorcellerie ;
- la manipulation du circuit électrique du lycée ;
- l'absence pendant la cérémonie de levée des couleurs nationales ;
- la flânerie à l'intérieur du campus ;
- la tenue non-conforme ;
- le refus de balayer ;
- la transformation de la salle de classe ou de ses environs en salon de coiffure ou en dépôt d'ordure.

Article 9: De la fréquentation des milieux immoraux.

Tout élève du L.M.A surpris à Akonolinga ou ses environs dans un bar, un débit de boisson, snack, hôtel ou auberge, à une période ouvrable de l'année scolaire (de la date officielle de rentrée des carnets de notes du 3^e trimestre), sera puni d'une exclusion temporaire de 03 jours.

L'exclusion devient définitive si l'élève, ayant constaté la présence d'un personnel du L.M.A. s'obstine à demeurer sur les lieux.

Article 10 : Du caractère apolitique et laïc du L.M.A.

Aucune association de quelque nature que ce soit ne peut être mise sur pied en son sein sans l'aval écrit de l'administration.

Aucun communiqué quelque soit la provenance ne peut être affiché ou lu s'il ne porte le visa de l'administration, notamment du Proviseur ou de l'un des surveillants généraux ;

Titre X : DISPOSITIONS FINALES

Article 1 : Des situations nouvelles.

Il n'est pas possible de prévoir tous les cas d'incidents pouvant survenir au L.M.A.
Les conseils de classe et de discipline pourront délibérer sur toute situation nouvelle et infliger une sanction conformément à la réglementation en vigueur.

Des circonstances atténuantes et des cas sociaux pourront, à tout moment être évoqués face à une sanction relative au mérite ou à la discipline des élèves/

Article 2 :

Un appel solennel est lancé à la conscience et au civisme de tous, élève et professeurs, pour observer et faire respecter le présent règlement intérieur dans l'ordre, la discipline, la rectitude intellectuelle et morale, pour que rayonne le L.M.A. par la qualité du travail et des résultats.

Article 3 :

Tout élève inscrit au L.M.A. est tenu au respect scrupuleux et sans faille du présent règlement intérieur.

Article 4 :

Le présent règlement intérieur prend effet à compter de la rentrée scolaire 2014-2015. Il sera diffusé auprès de tous les élèves, personnels, autorités administratives et les parents d'élèves. Il abroge toutes les dispositions antérieures et contraires.
Un exemplaire sera affiché dans chaque salle de classe.

Article 5 :

MM. Les surveillants généraux, les surveillants de secteur, l'intendant, les conseillers d'orientation et de la jeunesse, les professeurs (surtout ceux d'histoire géographie et EC) sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de la lecture et du commentaire du présent règlement intérieur.

Fait à Akonolinga, le 29 OCT 2014

LE PROVISEUR,



FAMA AVEBE Joseph

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT

Rév. Ebogoh Sambah
Marcel Emmanuel

ANNEXE 3 : Bulletins de notes d'un ancien élève du lycée mixte d'Akonolinga

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

LYCÉE MIXTE D'AKONOLINGA
B. P. 92

Année scolaire 19 89 - 19 90

BULLETIN DE NOTES 3^e TRIMESTRE

Nom et Prénoms Belinga Achille Classe 3^e B3
 Date et lieu de naissance 29/10/73 Redoublant/Non-redoublant _____
 Adresse du Parent/Tuteur _____ Classe redoublée _____
 Effectif 62 CEPER - Yaoundé

DISCIPLINES	Moyen. de classe /20	Compos. /20	Moyen. trimest. /20	Coef.	Total	Rang	Noms, appréciations, paraphes des professeurs
Philosophie			07 ⁵	2	15		<i>Handwritten notes</i>
Orthographe/Grammaire			08	2	16		<i>Handwritten notes</i>
Composition française							
Récitation							
Anglais	05 ⁵	06 ⁵	06 ⁵	3	19		<i>Handwritten notes</i>
Allemand	12	09	10 ⁵	2	21		<i>Handwritten notes</i>
Espagnol							
Anglais renforcé							
Histoire			14	2	28		<i>Handwritten notes</i>
Géographie			10 ⁵	2	21		<i>Handwritten notes</i>
Mathématiques			12 ⁵	4	48		<i>Handwritten notes</i>
Technologie			09	2	18		<i>Handwritten notes</i>
Physique							
Chimie							
Sciences naturelles	14	13		2	27		<i>Handwritten notes</i>
Dessin							
Ens. ménager/Trav. M.			16	1	16		<i>Handwritten notes</i>
Instruction civique			12 ⁵	1	12 ⁵		<i>Handwritten notes</i>
Musique							
Education physique			15	1	15		<i>Handwritten notes</i>

Moyenne trimestrielle 21,37 /40/

Moyenne annuelle 10,88 /20

Moyenne générale de la classe 10,53 /20/

Rang annuel 70 /

TOTAL 24 256,5

Récapitulatif

Moyenne 1^{er} trimestre 11,28 /20

Moyenne 2^e trimestre 10,97 /20

Surveillance : Discipline FASH

Retards Absences Consignes Avertissements-conduite Blâmes-conduite Exclusions (en jours)

PROMU - EXCLU - REF _____

Décisions du Conseil des Professeurs

Tableau d'Honneur Encouragements Félicitations Avertissement-travail mes-travail sions

de Passage _____

Akonolinga, le 6-6-90

Le Proviseur

[Signature]

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Année scolaire 19 ⁸⁹ - 19 ⁹⁰

LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA
B. P. 92

BULLETIN DE NOTES 2^e TRIMESTRE

Nom et Prénoms Belinga Achille Classe 3^e B3
 Date et lieu de naissance 29/10/73 Redoublant/Non-redoublant
 Adresse du Parent/Tuteur _____ Classe redoublée _____
 Effectif 62

CEPER - Yaoundé

DISCIPLINES	Moyen. de classe /20	Compos. /20	Moyen. trimest. /20	Coef.	Total	Rang	Noms, appréciations, paraphes des professeurs
Philosophie			10 ⁵	2	21		Médiane
Orthographe/Grammaire			07	2	14		Am
Composition française							
Récitation			07 ⁵	3	21 ⁵		Disappointing
Anglais	05 ⁵	09	07 ⁵	3	21 ⁵		Am
Allemand	10	07 ⁵	08 ⁸⁸	2	18		Am
Espagnol							
Anglais renforcé			13 ⁵	2	27		Bon travail
Histoire			14 ⁵	2	29		Am
Technologie	Géo		12 ⁵	4	50		passable
Mathématiques	14	10 ⁵	12 ⁵	4	50		Médiocre
Technologie			09	2	18		
Physique							
Chimie							
Sciences naturelles	12 ⁵	12		2	24 ⁵		Am
Dessin			15	1	15		Bien
Ens. ménager/Trav. M			10 ⁷⁵	1	10 ⁷⁵		Passable
Instruction civique							
Musique			14 ⁵	1	14 ⁵		Am
Education physique							

Moyenne trimestrielle 10,97 /20/ TOTAL 24 263,5 Récapitulatif
 Moyenne générale de la classe 09,08 /20/ Moyenne 1^{er} trimestre 11,78 /20/
 Rang trimestriel 7^e

Surveillance : Discipline	Décisions du Conseil des Professeurs
Retards	Tableau d'Honneur
Absences	Encouragements
Consignes	Félicitations
Avertissements-conduite	Avertissement-travail
Blâmes-conduite	Blâmes-travail
Exclusions (en jours)	Exclusions

Observations du Chef d'Établissement :
voilà

Akonolinga, le _____
 Le Proviseur,

**ANNEXE 4 : ETAT DESCRIPTIF DE L'EXECUTION DES RECETTES
ET DES DEPENSES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2006-2007.**

A- LES RECETTES

1- CONTRIBUTION EXIGIBLE

CYCLE	effectifs		taux	recettes	
	prévision	réalisation		prévision	réalisation
1 ^{er}	958	911	7.500	7.185.000	6.832.500
2 nd	700	628	10.000	7.000.000	6.280.000
Sous-total 1	1.658	1.539			13.112.500

2- DROITS EXAMEN

EXAMEN	EFFECTIF	TAUX	RECETTES
BEPC	368	3500	1.288.000
Probatoire	280	9500	2.660.000
Baccalauréat	174	10500	1.827.000
Sous-total 2	822		5.775.000

3- SUBVENTION DE L'ETAT

RUBRIQUE	RECETTES
Achat fournitures	1.125.000
Indemnités de mission	675.000
Sous-total 3	1.800.000

4- AUTRES RECETTES

NATURE	RECETTES	
	PREVISIONS	REALISATIONS
Contribution de l'APEE	8.290.000	7.695.000
Petit marché	6.632.000	6.156.000
Autres	120.000	110.000
Sous-total 4	15.042.000	13.961.000

TOTAL GENERAL DES RECETTES	RECETTES		TAUX DE REALISATION
	PREVISIONS	REALISATIONS	
	37.282.500	34.648.500	92,92%

B- LES DEPENSES

1- DEPENSES PERMANENTES ET OBLIGATOIRES

RUBRIQUES	PREVISIONS	REALISATIONS	DEPENSES LIQUEEES
Assurance	165.800	153.900	155.500
Matériel didactique	2.358.000	2.167.000	2.503.675
Pharmacie	290.150	269.325	150.500
Fonctionnement conseil	637.400	587.300	350.000
Bibliothèque	733.200	678.400	203.950
Coopérative scolaire	331.600	307.800	287.000
Travail manuel	165.800	153.900	79.100
Carte d'identité	331.600	307.800	400.000
Carnets de notes	829.000	769.500	1.000.000
Laboratoire	108.3200	992.400	/
Maintenance	401.600	370.600	525.250
Projet d'établissement	1.798.000	1.664.600	3.231.300
Animation culturelle	401.600	370.600	170.000
Orientation scolaire	74.610	69.255	/
Activités sportives	706.300	651.690	653 2250
Fraction non affectée	933.100	873.200	677.745
Sous total 1	11.240.960	10.387.270	10.387.270

2- DEPENSES DE TRANSFERT DES DROITS D'INSCRIPTION AUX EXAMENS

EXAMEN	EFFECTIFS	TAUX	DEPENSES
BEPC	368	3500	1.228.000
Probatoire	280	9500	2.660.000
Baccalauréat	174	10500	1.827.000
Sous-total 2	822		5.775.000

3- SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT

RUBRIQUES	MONTANT BUDGETISE	MONTANT LIQUIDE	TAUX
Achat fournitures	1.125.000	1.125.000	100%
Indemnité de mission	675.000	675.000	100%
Sous-total 3	1.800.000	1.800.000	100%

4- AUTRES DEPENSES

RUBRIQUES	MONTANT BUDGETISE	MONTANT DEPENSE
Salaires des personnels vacataires	6.159.000	6.156.000
Appui pédagogiques	110.000	110.000
Autres dépenses	7.695.000	7.695.000
Sous-total 4	13.961.000	13.961.000
Total général des dépenses	34.648.500	34.648.500

Source : Archives du lycée mixte d'Akonolinga, compte de gestion, année scolaire 2006-2007.

ANNEXE 5 : Planning journalier des activités de l'interne pendant l'année scolaire 1985-1986.

Horaires	Activités journalières
5h30	Réveil- dressage des lits- bain
6h00	Etude obligatoire
6h45	Petit déjeuner
7h30	Cours au lycée
12h00	Déjeuner
12h30	Sieste
13h15	Toilette
14h00	Cours au lycée
17h30	Fin des cours- petite trêve
18h00	Bain
19h00	Etude
20h30	Diner
21h00	Coucher

Source : Informations collectées par Foumane Claudette auprès d'anciens internes du lycée mixte d'Akonolinga.

ANNEXE 6 : Etablissements d'enseignement secondaire général publics du département du Nyong et Mfoumou

n°	ETABLISSEMENTS	ARRONDISSEMENT	ANNEE DE CREATION
1	CES d'Abem	Akonolinga	2008
2	CES d'Adom-Eboa	/	2009
3	CES d'Adom-Yembama	/	2011
4	CES de Medzek	/	2010
5	CES de Mengueme-Sy	/	2010
6	CES de Nkol-Ebotan	/	2003
7	CES de Tomba II	/	2010
8	CES de Zalom	/	2007
9	CES d'Evanesso	/	2000
10	Lycée mixte d'Akonolinga	/	1968
11	Lycée bilingue d'Akonolinga	/	2002
12	CES de Mbeka-Ayos	Ayos	2007
13	CES de Nnemeyong	/	2010
14	CES de Nyamvoudou	/	2010
15	Lycée classique d'Ayos	/	1974
16	Lycée de Kombo	/	2005
17	Lycée de Ndelle-Ayos	/	2003
18	CES de Kpwamendjing	Endom	2010
19	CES de Nkoltom	/	2012
20	CES de Nko'oveng	/	2010
21	CES d'Eyek	/	2008
22	Lycée mixte d'Endom	/	1982
23	CES de Nkolessong-Mengang	Mengang	2009
24	Lycée de Mengang	/	1996
25	CES d'Awae-Ayos	Kobdombo	2007
26	CES de Yenassa	/	2009
27	Lycée bilingue de Kobdombo	/	2003

Source : Données recensées dans le Répertoire national des établissements, Etablissements publics d'enseignement secondaire général, tome I, PP.36-37

**ANNEXE 7 : Quelques anciens élèves du lycée mixte d'Akonolinga,
originaires du Nyong et Mfoumou et leurs statuts sociaux**

n°	Noms	Professions	Arrondissement d'origine
1	Abada Medjo Jean Claude	Chargé de cours ENS de Maroua	Ayos
2	Ada Biwole Berthe	Chargé de cours Université de Yaoundé I	Ayos
3	Akamba Assembe Georges	Ancien député	Akonolinga
4	Akono Angèle	Major superviseur à l'hôpital central de Yaoundé	Endom
5	Amba Salla	Ancien ministre des travaux publics	Ayos
6	Andomo Elanga	Inspecteur principal des douanes (Douala)	Akonolinga
7	Ava Ava Marcel	PLEG	Endom
8	Bekono Okoumama	Ingénieur aéronautique CAMAIR-CO	Endom
9	Beti Assomo Joseph	Ministre de la défense	Ayos
10	Bolo Bolo André Joël	Délégué départemental du MINESEC du Nyong et Mfoumou	Endom
11	Bidza (colonel)	Attaché militaire en Afrique du Sud	Ayos
12	Ekanga Evouh Stephane	Procureur à Bafang	Kobdombo
13	Eko Eko Léopold	Directeur Général de la Recherche Extérieure	Endom
14	Ekoto Ekoto	Hussier de justice	Endom
15	Elanga Elanga	Magistrat	Endom
16	Essama Joseph	Directeur hôpital Biyem-Assi, maire Akonolinga	Akonolinga
17	Essama Ngonu Odile	Comptable SIC Yaoundé	Endom
18	Eteme Elanga Joël	Sous préfet de Makenene	Akonolinga
19	Fama Avebe Joseph	Proviseur lycée mixte Akonolinga	Endom
20	Koulbout Aman David	Préfet Kumba	Ayos
21	Loungou Embang David	Ancien secrétaire université de Douala	Akonolinga

22	Mbida Ebogo (colonel)	Ancien commandant quartier général Yaoundé	Mengang
23	Meke Boniface	Commissaire de police en service à la DGSN	Ayos
24	Mendouga Marthe C	Directeur CES Nkometou	Akonolinga
25	Messi (commissaire de police)	Directeur de la police des frontières	Ayos
26	Mezoa Biwole Hilaire	Délégué régional CAMTEL centre	Ayos
27	Mindjimba Mindjimba	Vice président cour d'appel centre	Kobdombo
28	Nanga Ndong	Préfet Haute Sanaga	Ayos
29	Ndongo (abbé)	Curé paroisse Akak	Endom
30	Ndongo Léon Narcisse	Chef SAAF Université de Dla	Mengang
31	Ndongo Ndongo David	Proviseur lycée bilingue d'Ekounou	Ayos
32	Pr Nguele Abada	Maitre de conférences Université Ydé II	Ayos
33	Oba'a Martial	Chef service impôt	Endom
34	Olinga Alain Didier	Maitre de conférences à l'IRIC	Ayos
35	Olinga Jean Joël	Directeur CES de Zalom	Akonolinga
36	Tang Ruben	Substitut procureur tribunal d'Ekounou,	Ayos
37	Voudi Jean Pierre	Ancien proviseur lycée de Minkan	Akonolinga
38	Zang Ngotong	Proviseur lycée bilingue d'Akonolinga	Akonolinga
39	Ze Biwole Collins	Maire de Kobdombo	Kobdombo
40	Zeh Jean Jacques	Directeur hôpital Jamot	Akonolinga

Source : Données recensées par Foumane Claudette, auprès d'anciens élèves et responsables du lycée mixte d'Akonolinga.

ANNEXE 8 : Immatriculation du lycée mixte d'Akonolinga

DEPARTEMENT : NYONG ET MFOUMOU		CHEREFIE		REFERENCES DE CREATION / TRANSFORMATION ET D'OUVERTURE		SOUSSYSTEME		N° D'IMMATRICULATION	
ETABLISSEMENT		ARRONDISSEMENT: Akonolinga							
N°									
366	CES D'ABEM	ABEM		Décret N°2008/2450/PM du 29/08/2008 Décision N°527/09/MINESEC/CAB du 28/08/2009	Francophone	5NC1GSFD101275109			
367	CES D'ANDOM-EBOA ferdinandjultien@yahoo.fr	EBOA		Décret N°2009/1639/PM du 13/08/2009 Décision N°527/09/MINESEC/CAB du 28/08/2009	Francophone	5NC1GSFD102242109			
368	CES D'ANDOM-YEMBAMA			Décret N°2011/2140/PM du 05/08/2011 Décision N°371/13/MINESEC/CAB du 31/07/2013	Francophone	5NC1GSFD100874113			
369	CES DE MEDZEK	MEDZEK		Décret N°2010/2045/PM du 12/07/2010 Décision N°477/10/MINESEC/CAB du 12/08/2010	Francophone	5NC1GSFD101257110			
370	CES DE MENGUEME-SY BP 135 AKONOLINGA			Décret N°98/261/PM du 10/08/1998 Décision N°259/131/1464/MINEDUC/CAB du 04/10/1999	Francophone	5NC1GSFD101267099			
371	CES DE NKOL-EBOTAN	EMVANE-SSO		Décret N°2003/1946/PM du 28/08/2003 Décision N°477/10/MINESEC/CAB du 02/08/2010	Francophone	5NC1GSFD101272110			
372	CES DE TOMBA II	TOMBAII		Décret N°2010/2045/PM du 12/07/2010 Décision N°477/10/MINESEC du 02/08/2012	Francophone	5NC1GSFD101521112			
373	CES DE ZALOM	ZALOM		Décret N°2007/1128/PM du 22/08/2007 Décision N°557/08/MINESEC/CAB du 05/09/2008	Francophone	5NC1GSFD101262108			
374	CES D'EMVANE-SSO BP 33 AKONOLINGA	EMVANE-SSO		Décret N°2000/614/PM du 24/08/2000	Francophone	5NC1GSFD101973100			
375	LYCÉE MIXTE D'AKONOLINGA BP 92 AKONOLINGA			Décret PM de 1976	Francophone	5NC1GSFD111002076			
376	LYCÉE BILINGUE D'AKONOLINGA BP 02 AKONOLINGA	NDAMBA		Décret N°2010/2047/PM du 12/07/2010 Décision N°434/10/MINESEC/CAB du 24/09/2011	Bilingue	5NC1GSBD111514111			

Source : Répertoire national des établissements, Tome 1: Etablissements Publics d'Enseignement Secondaire Général, p.33

TABLE DES MATIERES

DEDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES ABREVIATIONS, ACRONYMES ET SIGLES	vi
LISTE DES ILLUSTRATIONS	viii
A-Tableaux	viii
RESUME.....	ix
ABSTRACT	x
INTRODUCTION GENERALE.....	11
1. PRESENTATION DU SUJET.....	12
2. RAISONS DU CHOIX DU SUJET	12
3. INTERET DU SUJET	13
4. CADRE SPATIO-TEMPOREL	14
a) Limites spatiales.....	14
b) Limites temporelles	15
5. CADRE CONCEPTUEL	16
6. REVUE DE LA LITTERATURE	17
7. PROBLEMATIQUE	20
8. DEMARCHE METHODOLOGIQUE.....	20
9. DIFFICULTES RENCONTREES.....	22
10. PLAN DE TRAVAIL.....	23
CHAPITRE I:	24
LA SITUATION SCOLAIRE DU NYONG ET MFOUMOU EN 1968 ET LES RAISONSDE LA CREATION DU LYCEE MIXTE D’AKONOLINGA.	24

I. LA SITUATION SCOLAIRE DANS LE NYONG ET MFOUMOU EN 1968	
25	
A. DANS L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	26
1. Les écoles primaires officielles	26
2. Les écoles primaires privées	28
B. DANS L'ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE	30
1. Dans l'enseignement général du second degré	30
2. Dans l'enseignement technique du second degré	30
C. DANS L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL	31
1. La Section Artisanale et Rurale / Section Ménagère	31
2. L'école des infirmiers d'Ayos	32
II. LES RAISONS DE LA CREATION ET LA LOCALISATION DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA	33
A. LES RAISONS NATIONALES DE CREATION	33
1. L'idée de la formation des cadres camerounais	33
2. Le besoin de renforcement des structures éducatives	34
B. LES RAISONS LOCALES DE CREATION	36
1. Le statut de la ville en tant que chef lieu de département	36
2. Le manque de moyens financiers des populations locales	37
3. Le besoin de satisfaction des doléances des populations locales	37
C- L'IMPLANTATION DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA	38
1. L'ouverture de l'établissement	39
2. Le choix du site	39
CHAPITRE II :.....	44
DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL AU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA : ORGANISATION ET FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION DE 1968 A 2012.....	44
I. L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL D'AKONOLINGA DE 1968 A 1976.	45

A.	L'ORGANISATION DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL D'AKONOLINGA.....	46
1.	Le personnel administratif.....	46
2.	Le corps enseignant	47
B.	LE FONCTIONNEMENT DU COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL D'AKONOLINGA.....	48
1.	Le mode de recrutement des élèves et les programmes scolaires.....	48
a)	Le mode de recrutement des élèves.....	48
b)	Les programmes scolaires et horaires de cours.....	49
2.	La vie dans l'établissement	50
a)	Les infrastructures.....	50
b)	Les effectifs	51
II.	L'ORGANISATION ET LE FONCTIONNEMENT DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA DE 1976 A 2012.	52
A.	L'ORGANISATION DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA.....	53
1.	Le personnel administratif.....	53
a)	Le proviseur.....	53
b)	Les censeurs.....	56
c)	Les surveillants généraux.....	57
d)	L'intendant et le comptable matières.	58
2.	Le corps enseignant	58
3.	Le personnel technique d'appui.....	60
B.	LE FONCTIONNEMENT DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA.....	62
1.	La vie dans l'établissement	62
a)	Le mode de recrutement des élèves.....	62
b)	Les infrastructures.....	63
c)	Les programmes scolaires et horaires de cours.....	64
d)	Les ressources.....	65
2.	Le fonctionnement de l'internat.....	66

a) Les raisons d'ouverture de l'internat	66
b) Les conditions d'accès à l'internat.....	66
c) La vie à l'internat.....	67
d) La fermeture de l'internat.	69
CHAPITRE III :	71
LES STRATEGIES DE FORMATION AU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA ET LEUR CONTRIBUTION A LA SCOLARISATION DE LA JEUNESSE DU NYONG ET MFOUMOU	71
I. LES STRATEGIES POUR UNE FORMATION INTELLECTUELLE CENTREE SUR LE CULTE DE L'EFFORT.	72
A. UNE FORMATION INTELLECTUELLE DE QUALITE	72
1. Un accompagnement de proximité des élèves.....	72
a) Les enseignements et le suivi rigoureux des élèves	73
b) La remise à niveau des élèves par les journées académiques de l'AJESNYM.....	74
2. Le contrôle des connaissances et la récompenses des meilleurs élèves	75
a) Le contrôle rigoureux des connaissances	75
b) La récompense des meilleurs élèves.....	76
B. L'ENCADREMENT PHYSIQUE ET MORAL DES ELEVES	77
1. L'exigence disciplinaire au centre de l'encadrement des élèves.....	78
2. Les activités post et périscolaires	80
a) La promotion du système sport –études.....	81
b) Les activités de club	82
II. LE ROLE DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA DANS LA SCOLARISATION DE LA JEUNESSE DU NYONG ET MFOUMOU	83
A. L'IMPACT DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA DANS LA SCOLARISATION DE LA JEUNESSE DU DEPARTEMENT.....	83
1. L'impact lié à la posture de premier lycée de la localité.....	83
2. Le rôle de l'internat	84

B. LE LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA, BERCEAU DE L'ELITE INTELLECTUELLE DU NYONG ET MFOUMOU.	85
1. De nombreux ressortissants de la localité, anciens produits de cet établissement.....	86
2. Une élite locale performante dans des domaines variés.	86
a) Les hauts commis de l'Etat.	87
b) Les cadres de l'administration	87
c) Dans le domaine de l'éducation	88
d) Dans le secteur privé.....	89
CHAPITRE IV :	90
LES PROBLEMES DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA ET LES PROPOSITIONS DE SOLUTIONS	90
I. LES FONDEMENTS DES PROBLEMES DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA.....	91
A. LES PROBLEMES LIES A L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE ET FAMILIAL DE LA LOCALITE D'AKONOLINGA.....	92
1. Le faible niveau de vie des ménages locaux.	92
2. Le problème d'éloignement des résidences des élèves par rapport à l'établissement	94
3. La démission de certains parents dans l'éducation de leurs enfants.	95
B. LES PROBLEMES LIES A L'ATITUDE DE DEUX ACTEURS DE LA CHAINE : LES ENSEIGNANTS ET LES ELEVES.....	95
1. Les problèmes découlant de l'insuffisance d'enseignants formés.	96
a) L'état de la situation dans l'établissement	96
b) L'impact du problème dans le fonctionnement de l'établissement .	99
2. Les problèmes liés aux comportements déplorables des élèves.....	100
a) Les attitudes des élèves	100
b) Impact de tous ces problèmes sur les rendements scolaires	102
II. ESQUISSES DE QUELQUES SOLUTIONS AUX PROBLEMES DU LYCEE MIXTE D'AKONOLINGA.	104

A. PROPOSITIONS DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES LIES A L'ENVIRONNEMENT SOCIOECONOMIQUE ET FAMILIAL.....	105
1. La collaboration des parents dans l'éducation des enfants.....	105
2. L'intervention de l'élite locale et des anciens élèves dans le fonctionnement du lycée.	106
B. PROPOSITION DE SOLUTIONS AUX PROBLEMES LIES A L'ATTITUDE DES ENSEIGNANTS ET DES ELEVES.....	108
1. La conscientisation et la motivation des enseignants	108
a) Le développement de l'identité professionnelle chez l'enseignant....	108
b) le meilleur encadrement des enseignants affectés au lycée.....	109
2. L'interpellation des pouvoirs publics dans la gestion du personnel enseignant.....	110
3. Le retour à une discipline de pointe dans le lycée	111
CONCLUSION GENERALE	112
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	116
I. SOURCES PRIMAIRES	117
II. SOURCES SECONDAIRES.....	121
III. SOURCES TERTIAIRES	124
ANNEXES	125
TABLE DES MATIERES	125